



Université de Montréal

Étude exploratoire du conflit de loyauté chez des enfants exposés à la violence conjugale

par

Nicole Maillé

École de psychoéducation

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès sciences (M.Sc.)  
en psychoéducation

Août 2010

© Nicole Maillé, 2010

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Étude exploratoire du conflit de loyauté chez des enfants exposés à la violence conjugale

Présenté par :

Nicole Maillé

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Mme Sarah Dufour  
Directrice de recherche

M. Serge Larivée, président du jury

Mme Chantal Lavergne, évaluatrice externe

## Résumé

Le but de cette recherche est de comprendre le conflit de loyauté chez les enfants exposés à la violence conjugale lorsque les parents sont séparés. Le premier objectif vise à décrire le contexte relationnel de l'enfant avec son père et sa mère. Le second objectif cherche à évaluer la présence et à décrire, le cas échéant, la nature du conflit de loyauté et ses conséquences chez l'enfant. Un troisième objectif porte sur l'identification de sous-groupes d'enfants similaires quant à leur discours sur le conflit de loyauté. Enfin, l'objectif final consiste à décrire un possible changement d'intensité du conflit de loyauté dans le temps. La recherche adopte une méthode qualitative pour recueillir le point de vue des enfants sur un possible vécu de conflit de loyauté des enfants entre leur père et leur mère. Douze enfants, ayant reçu des services d'intervention en maison d'hébergement, donnent leur point de vue sur leur expérience de conflit de loyauté. L'opinion de leur mère raconte l'histoire d'exposition à la violence conjugale de l'enfant ainsi que sa relation avec chacun des deux parents. La perception des intervenantes sur un possible conflit de loyauté chez l'enfant ainsi que sur sa relation avec chacun de ses parents vient enrichir cette recherche. Une description du contexte relationnel de l'enfant avec son père et sa mère démontre que la relation des enfants avec leur père ne semble pas toujours facile, alors que celle de l'enfant avec sa mère est plus positive. Les intervenantes jugent que les douze enfants vivent un conflit de loyauté, alors qu'un seul de ces participants verbalise ne pas en vivre. Une première analyse qualitative du discours des enfants a permis de constater qu'aucun des onze enfants n'identifie le père ou la mère comme étant le seul initiateur du conflit de loyauté. Comme résultat des verbalisations des enfants, deux groupes sont formés selon le degré d'élaboration du discours (élaboré ou non élaboré). Les résultats principaux permettent de constater que le degré de conflit de loyauté initié par les mères demeure stable dans le temps alors qu'il s'intensifie lorsqu'initié par certains pères de l'étude.

Mots-clés: exposition à la violence conjugale, conflit de loyauté, point de vue de l'enfant, violence conjugale post-séparation.

## Abstract

The purpose of this research is to explore any conflict-of-loyalty that may be present in children exposed to domestic violence after their parents have separated. Our initial objective was to describe the context of the childrens' relationships with each of their parents. A second goal was to evaluate its presence and to describe, if it existed at all, the nature of this conflict-of-loyalty and its consequences for the children. A third objective was to identify sub-groups of children who had similarities in their verbalizations about a conflict-of-loyalty. Our final aim was to investigate any change in intensity of the conflict-of-loyalty over a specific period of time. Our research used a qualitative methodology to determine the childrens' perceptions about a possible conflict-of-loyalty they may have had between their father and their mother. Twelve children who previously had services from women's shelters expressed themselves about their experiences pertaining to conflict-of-loyalty. The mothers of each of these 12 participants gave us their perspectives regarding the exposure of their children to conjugal violence, as well as about their children's relationships with each parent. Also, the perceptions of the shelter workers about possible conflicts of loyalty among the children they cared for, as well as about the childrens' relationships with each of their parents, added to this research. A description of the childrens' relationships with their mothers and fathers showed that the relationship between children and their fathers did not always seem easy, while the one with their mothers was more positive. The shelter workers assumed that all of the 12 children experienced a conflict-of-loyalty, while only 11 of the participants themselves stated they had. An initial qualitative analysis of the childrens' verbalizations allowed us to say that none of the 11 children identified either their father or their mother as having been the sole initiator of the conflict-of-loyalty. Issuing from the children's verbalizations, two groups were identified according to the extent they responded (extensively or minimally). The children clearly identify both their parents as initiating the conflict-of-loyalty. However, results show that there are differences among fathers and mothers in the way they trigger such a conflict in their child. Our principal findings allow us to determine that the degree of conflict-of-loyalty that had been initiated by the mothers remained stable over time, although it was greater over time when it had been introduced by some of the fathers.

Key-words: children exposed to domestic violence, conflict of loyalty, childrens' perceptions, domestic violence post-separation.

## TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	iv
Abstract.....	v
Liste des tableaux.....	ix
Liste des figures.....	x
Remerciements.....	xi
Introduction.....	12
Chapitre 1 : État des connaissances.....	14
L'exposition à la violence conjugale.....	14
Définition et formes.....	14
L'exposition à la violence conjugale post-séparation.....	16
Ampleur de l'exposition à la violence conjugale.....	18
L'impact de la violence conjugale sur l'exercice des rôles parentaux.....	20
Le père de l'enfant exposé à la violence conjugale.....	20
La mère de l'enfant exposé à la violence conjugale.....	24
Les conséquences pour l'enfant de l'exposition à la violence conjugale.....	26
Facteurs pouvant moduler l'adaptation des enfants.....	28
Le conflit de loyauté.....	31
Définition et manifestations chez les enfants dont les parents sont divorcés.....	31
Définition et manifestations chez les enfants exposés à la violence conjugale.....	35
Importance du point de vue de l'enfant.....	38
Résumé du chapitre.....	40
But et objectifs.....	40
Chapitre 2 : Méthode.....	41
Les participants.....	41
Instruments et procédure.....	44
Mesure du conflit de loyauté auprès de l'enfant.....	44
Mesure auprès de la mère du vécu de l'enfant exposé à la violence conjugale.....	46
Mesure du conflit de loyauté chez l'enfant selon l'intervenante.....	47
Analyse des données.....	47
Analyse du contenu qualitatif.....	48
Étape 1. Les lectures préliminaires et l'établissement d'une liste des énoncés... ..	48
Étape 2 : Choix et définition des unités de classification.....	49
Étape 3 : Processus de catégorisation et de classification.....	49
Étape 4 : Codification et analyse.....	50
Analyse du contenu quantitatif.....	51
Chapitre 3 : Résultats.....	52
Analyse horizontale ou inter-enfants.....	52
Le contexte relationnel des enfants avec leur père et leur mère.....	52
La violence post-séparation.....	52
La violence à l'égard de la mère.....	53
La violence à l'égard de l'enfant.....	53
L'échange des enfants lors des droits d'accès des pères.....	54

La relation avec le père.....	55
Les habiletés parentales des pères.....	55
Les difficultés personnelles des pères.....	56
La violence des pères à l'égard de leur enfant.....	57
La relation avec la mère.....	58
Les habiletés parentales des mères.....	59
Le souci du contact avec le père.....	60
Les difficultés personnelles des mères.....	61
La négligence des mères à l'égard de leur enfant.....	61
Le conflit de loyauté.....	62
La nature du conflit de loyauté.....	62
L'enfant est le messenger entre son père et sa mère.....	62
L'enfant est interrogé par le père ou la mère.....	64
L'enfant se sent pris entre les deux parents.....	65
Les émotions découlant du conflit de loyauté.....	65
Le sens que donne l'enfant au conflit de loyauté.....	66
Les conséquences du conflit de loyauté.....	68
Le point de vue des enfants.....	69
Le point de vue des intervenantes.....	70
Analyse verticale ou par enfant.....	72
Les groupes d'enfants.....	72
Les enfants au discours peu élaboré : groupe A.....	72
L'histoire de Michaël.....	73
L'histoire de Marie.....	74
Les enfants au discours élaboré : groupe B.....	77
L'histoire de Julie.....	78
Synthèse des deux groupes selon le point de vue des enfants et des intervenantes.....	80
Changement dans l'intensité du conflit de loyauté.....	81
Comparaison entre les pères et les mères des groupes A et B selon les dimensions.....	83
Comparaison entre les groupes A et B sur la dimension de l'enfant pris entre les deux parents.....	84
Sommaire des résultats sur l'intensité du conflit de loyauté.....	85
Synthèse des résultats.....	86
Chapitre 4 : Discussion.....	88
Importance d'une pluralité de sources pour les enfants exposés à la violence conjugale.....	93
Forces et limites de la recherche.....	94
Implication pour la recherche future.....	96
Conclusion.....	99
Références.....	101
Annexe A: Questionnaire CIM quantitatif et qualitatif.....	111
Annexe B Ma fille telle que je la vois/ Mon fils tel que je le vois.....	113
Annexe C Entrevue intervenante jeunesse.....	114



**Liste des tableaux**

Tableau 1. Caractéristiques des enfants .....	41
Tableau 2 : Dimensions du conflit de loyauté du point de vue des enfants et des intervenantes selon les groupes.....	81
Tableau 3 : Score global du CIM pour chaque enfant selon les groupes.....	82
Tableau 4 : Moyennes et écart-types des groupes sur les quatre dimensions du CIM aux deux temps de mesure .....	82
Tableau 5 : Score global aux deux temps de mesure selon le genre du parent et le groupe.....	83

## Liste des figures

Figure 1 : Comparaison entre les pères et les mères des groupes A et B dans l'intensité du conflit de loyauté aux deux temps de mesure .....	84
Figure 2 : Comparaison entre les groupes A et B dans l'intensité du conflit de loyauté aux deux temps de mesure sur la dimension de l'enfant pris entre les deux parents .....	85

## Remerciements

Toute ma reconnaissance va à Sarah Dufour ma directrice de mémoire qui a cru en mon projet et qui a eu confiance en mes capacités pendant ces quatre années. Cette recherche n'aurait pu voir le jour sans sa rigueur intellectuelle, son souci de l'exactitude, et son intérêt envers la problématique de la violence conjugale. Je me sens privilégiée de l'avoir eu comme directrice de mémoire. Je tiens aussi à remercier M. Serge Larivée et M. Pierre Charlebois du comité de sélection de l'École de psychoéducation pour m'avoir donné la possibilité de prouver mes aptitudes et de rendre possible un projet qui me tenait à cœur.

Toute ma gratitude va aux enfants et aux mères qui ont si aimablement participé à cette recherche. Je sais que ces mères étaient inquiètes des répercussions de la violence et de la séparation chez leur enfant. J'espère que les résultats de cette étude leur apporteront des réponses qui les aideront à soutenir leur enfant.

J'aimerais remercier de tout cœur Chantal St-George et Christiane Coulombe intervenantes jeunes de la Maison d'Ariane, Christiane Boucher et Huguette Laurin de l'Autre Escal, Annick Brazeau de la Maison Unie-Vers-Femmes et Caroline Charrette de l'Ombrelle, ainsi que leur équipe respective pour leur participation dans cette recherche. Leur dévouement n'a d'égal que leur compétence pour intervenir auprès des enfants exposés à la violence conjugale et de leur mère. Merci également aux intervenantes du Rassemblement des intervenantes jeunesse qui se sont montrées intéressées par ce projet.

À titre plus personnel, j'aimerais remercier Francis Lamarre, Diane Corriveau et Marie-Ève Descôteaux pour leurs compétences en informatique et en statistiques. Leurs lumières m'ont été d'un grand secours. Une pensée spéciale pour Myriam Dubé, chercheuse au Cri-Viff qui la première m'a donné le goût de la recherche et qui en bonne amie m'a toujours soutenue. Un merci particulier à ma grande amie Louise qui a dû mettre de côté nos moments de discussion pour encore à notre âge refaire le monde. À mes amis, Line, Robert, Jean-François, Luce, Sylvie, Lucille, Francine et Samuèle qui m'ont soutenue tout au long de ce parcours et attendent impatiemment le grand jour pour fêter. Merci d'être dans ma vie.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance à ma bien-aimée famille qui a toujours été fière de mes accomplissements, et particulièrement à mon frère André qui en tant qu'écrivain comprend bien le sens de la maxime « Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage ». À Lewis, mon conjoint et amour de ma vie, pour ses encouragements et sa grande confiance en mes capacités. Il aura été d'un soutien infaillible dans les moments les plus difficiles.

Enfin, je tiens à souligner le réconfort que m'a apporté ma précieuse Camille, qui pendant ces quatre années a vu sa mère se décourager, mais aussi persister et garder espoir en pensant que lorsqu'on veut tout est possible ; même faire sa maîtrise à 56 ans. Sa présence, ses encouragements et son humour m'ont donné le courage de poursuivre. Ensemble toutes les deux on peut maintenant crier « Elle est finie la M... ! ».

## Introduction

La violence conjugale, problématique sortie de l'ombre dans les années 1970, demeure encore aujourd'hui présente dans la vie de nombreux enfants. Maintenant reconnue à part entière dans certaines parties du monde, il n'en demeure pas moins que chercheurs et intervenants n'en sont qu'à une compréhension limitée du phénomène. Les enfants qui vivent dans ces familles sont exposés à cette violence conjugale et leur situation familiale préoccupe la société en général et les spécialistes en particulier. Cette problématique des enfants exposés est étudiée depuis les années 1980 et nous comprenons de mieux en mieux tout ce qu'implique le fait de vivre dans une famille où sévit la violence conjugale.

En lien avec ces préoccupations, la présente recherche porte sur le conflit de loyauté que peuvent vivre des enfants exposés à la violence conjugale lorsque la mère est séparée du père de l'enfant. À notre connaissance, aucune étude n'a étudié le point de vue des enfants sur leur conflit de loyauté envers leurs parents, dans un contexte de violence conjugale post-séparation. Cette étude qualitative ne peut être généralisée à une population d'enfants exposés à la violence conjugale mais elle permet d'explorer un sujet relativement peu connu.

Le présent mémoire comporte quatre chapitres. Le premier présente l'état des connaissances actuelles sur la problématique des enfants exposés à la violence conjugale ainsi que sur le phénomène du conflit de loyauté avec, en fin de chapitre, une présentation du but et des objectifs de recherche. Le deuxième chapitre décrit la méthodologie mixte utilisée pour cette étude en présentant le recrutement, les caractéristiques des participants, les instruments de mesure et leur procédure. Les stratégies d'analyses présentées en fin de chapitre permettent de comprendre l'apport réciproque des approches qualitatives et quantitatives pour cette recherche. Le troisième chapitre est consacré à la présentation des résultats en deux volets. Le premier volet relatif aux données qualitatives présente une description de la relation des enfants avec leurs parents ainsi que de la nature d'un possible conflit de loyauté et de ses conséquences. À partir de ces données qualitatives des groupes sont formés pour présenter ce qui distingue les enfants entre eux. Des portraits d'enfants représentatifs de chacun de leur groupe sont enfin décrits. Le deuxième volet présente les données

quantitatives et décrit l'évolution d'un possible changement d'intensité entre deux temps de mesure selon que le conflit de loyauté est initié par le père ou la mère. Enfin, le quatrième chapitre présente une discussion à partir des résultats obtenus et des liens avec les écrits scientifiques menant à une réflexion sur les implications pour des recherches futures.

## **Chapitre 1 : État des connaissances**

Le présent chapitre se divise en trois sections. La première traite de l'exposition à la violence conjugale dans sa définition, ses formes et son ampleur ainsi que sur l'impact de cette violence conjugale sur l'exercice des rôles parentaux pour chacun des parents. Les études présentant les conséquences à cette exposition pour les enfants ainsi que certains facteurs pouvant moduler leur adaptation sont également présentées. Dans la deuxième section, la chercheuse présente une recension des écrits sur le conflit de loyauté d'abord chez les enfants du divorce puis chez les enfants exposés à la violence conjugale. La troisième section traite de l'importance du point de vue de l'enfant dans les études sur la violence suivie d'un résumé de chapitre et d'une présentation du but et objectifs de la présente étude.

### **L'exposition à la violence conjugale**

#### **Définition et formes**

Osofsky (1995) identifie les enfants exposés à la violence de leur père envers leur mère comme étant « les victimes invisibles » de ce type de violence familiale. Malgré une dénonciation de la violence conjugale depuis les années 1970, ces enfants sont demeurés longtemps des victimes oubliées et la recherche sur leur expérience arrive plus tard à la fin des années 1980 (Côté & Lessard, 2009). L'intérêt est venu de chercheurs et d'intervenants qui se sont d'abord penchés sur les effets de cette exposition à la violence sur les enfants pour par la suite explorer la dynamique de cette violence, les besoins des familles aux prises avec cette violence ainsi que les réponses possibles à ces besoins. Depuis près de vingt-cinq ans maintenant la recherche sur les enfants exposés à la violence conjugale connaît une croissance significative malgré l'absence de consensus sur sa définition parmi les chercheurs (Holden, 2003 ; Prinz & Feerick, 2003). Au Canada, plusieurs provinces (Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Saskatchewan et Alberta) ont adopté des dispositions législatives pour reconnaître l'exposition à la violence dans la définition de mauvais traitements

envers les enfants (EVEF, 1993). Au Québec aussi, la reconnaissance de l'exposition à la violence conjugale a permis de mettre en place des mesures pour protéger ces enfants. La mise en œuvre en 1995 de la « Politique d'intervention en matière de violence conjugale : Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale » et du plan d'action s'y rattachant aura permis de reconnaître quelques années plus tard l'exposition à la violence conjugale comme motif de mauvais traitements psychologiques selon la « Loi de la protection de la jeunesse » (Lessard, Damant, Hamelin-Brabant, Pépin-Gagné, & Chamberland, 2009).

Plusieurs chercheurs rapportent que l'enfant est exposé à la violence conjugale de diverses façons : l'enfant devient un témoin oculaire ou auditif ou intuitif de la violence (Edleson, 1999 ; Lessard, 2004). Selon Holden (2003), le terme « exposés » convient mieux à la réalité des situations de violence vécues par les enfants que « témoins », car les enfants ne sont pas que des observateurs de la violence du père envers la mère. Le chercheur propose une taxonomie de dix façons d'être exposé à la violence conjugale. Ces catégories varient selon le degré d'implication de l'enfant. Les six premières décrivant une implication directe de l'enfant dans l'événement violent tel l'intervention physique de l'enfant auprès de l'agresseur, alors que les quatre autres l'impliquent de façon indirecte, par exemple lorsque l'enfant entend parler de l'agression. Cette catégorisation permet de comprendre les différences observées sur les conséquences de cette exposition à la violence. L'auteur cherche également à définir la nature de la violence à laquelle l'enfant est exposé. Cette description de la nature de l'exposition à la violence conjugale présente neuf caractéristiques allant entre autres du type de violence exercée, du type d'agresseur, de son lien avec l'enfant ainsi que de la manière dont se résout le conflit entre les conjoints. En tentant de définir la nature de l'exposition, l'auteur cherche à rallier chercheurs et intervenants autour d'une même définition de la violence conjugale. D'autres chercheurs tentent de comprendre le vécu de l'enfant au moment de l'agression (Edleson, Mbilinyi, Beeman, & Hagemeister, 2003). Une recherche (Kérouac, Taggart, & Lescop, 1986) rapporte que pendant la scène de violence les enfants ne demeurent pas passifs; ils pleurent (47%), crient en s'adressant à la mère ou à son partenaire (24%), certains enfants se cachent ou quittent la pièce (21 %), d'autres donnent des coups à leur mère ou à son partenaire (10%) et dans 2%

des cas l'enfant cherche de l'aide. Pendant les scènes de violence, un enfant sur deux est présent au moment des agressions (Jaffe, Sudermann, & Reitzel, 1991).

Dans un tel contexte familial, des chercheurs rapportent que les enfants sont à risque d'être également victimes directes de violence (Chamberland, 2003; Edelson, 1999; Ross, 1996; Weithorn, 2001). L'exposition à la violence conjugale est en soi une forme de mauvais traitement psychologique indirect car l'enfant est atteint par la présence de la violence dans la famille, sans toutefois en être la cible directe (Chamberland, 2003). Plusieurs auteurs rapportent une concomitance entre la négligence, les mauvais traitements physiques et sexuels et l'exposition à la violence conjugale (Edwards, Holden, Felitti, & Anda, 2003; Mullen, Martin, Anderson, Romans, & Herbison, 1996). On reconnaît de plus en plus que le fait d'être victime d'une forme de mauvais traitements est souvent relié à une exposition à d'autres formes de violence ainsi qu'à l'exposition à la violence conjugale. Les résultats d'une étude auprès de 80 mères mesurant la relation de l'enfant avec le conjoint violent qu'ils soit le père biologique de l'enfant, le père non biologique de l'enfant ou beau-père démontrent qu'il n'existe aucune différence pour les abus physique envers l'enfant et les menaces d'abandon entre les trois groupes de conjoints violents. Les enfants exposés à la violence du beau-père sont victimes de violence psychologique et reçoivent plus de critiques que les enfants des deux autres groupes (Sullivan, Juras, Bybee, Nguyen, & Allen, 2000).

### ***L'exposition à la violence conjugale post-séparation***

Des recherches présentent la violence post-séparation comme la continuité d'une violence pendant l'union conjugale (Brewter, 2002; Humphreys & Thiara, 2003; Krop, Hart, Webster, & Eaves, 1995; Roberts 2005). Une recherche (Spiwak & Brownridge, 2005) sur la violence pendant le processus de séparation des conjoints fait état de plusieurs facteurs engendrant la violence du conjoint. Les auteurs ajoutent que la violence pré-séparation n'est pas le seul facteur qui engendre la violence post-séparation et que la séparation en elle-même peut devenir un facteur de stress déclencheur de la violence du conjoint. Leur recherche démontre cependant que ce ne sont pas toutes les femmes qui ont vécu la violence pré-séparation qui vivent une violence post-séparation. Cependant d'autres chercheurs démontrent que la violence conjugale peut continuer au-delà de la séparation des deux parents (Hotton, 2001; Statistique Canada, 2004). Selon



Hotton (2001), parmi les femmes ayant subi une forme de violence conjugale après la séparation, 40 % ont affirmé que la violence avait continué et que pour 22 %, elle s'est même aggravée.

Parmi les mères qui sont victimes de violence de la part d'un ex-partenaire, 56 % rapportent que leurs enfants ont été exposés à la violence conjugale après la séparation et 46 % durant la vie conjugale (Hotton, 2001). Lorsque les deux parents sont séparés, le conjoint violent peut aussi utiliser les enfants comme moyen de maintenir des contacts avec la mère et ainsi continuer à exercer un contrôle sur cette dernière (Mahoney, 1990; Sheeran & Hampton, 1999). L'utilisation des enfants est une forme de contrôle et d'abus de pouvoir auxquelles certains conjoints aux comportements violents ont recours lors de l'exercice de leur droit d'accès aux enfants (Humphreys & Thiara, 2003 ; Pence & Paymar, 2003). Les femmes continuent par exemple à être victimes de la violence de leur ex-conjoint lors des échanges pour les visites du père à ses enfants et ces hommes peuvent aussi se montrer agressifs et violents envers l'enfant lors de l'exercice de leurs droits d'accès (Doyne et al., 1999; Hotton, 2001). Une étude (Rinfret-Raynor, Dubé, Drouin, Maillé, & Harper, 2008) rapporte également que le conjoint utilise les droits d'accès aux enfants pour continuer à violenter verbalement, physiquement son ex-conjointe. Selon ces auteurs, les enfants deviennent ainsi des véhicules de la violence conjugale post-séparation pour l'exercice de la violence du père envers la mère lors des échanges et des visites non supervisées auprès des enfants. Cette étude précise que les épisodes de violence surviennent particulièrement lors des échanges des enfants pour les visites au père. La violence des ex-conjoints se manifeste par des propos dénigrants envers la mère, du contrôle sur ses allées et venues ainsi que sur ses fréquentations. La violence prend également la forme d'un contrôle subtil à l'endroit de la femme dans son rôle maternel. Les décisions légales concernant la garde et les droits d'accès aux enfants peuvent augmenter les risques de violence du conjoint compromettant ainsi la sécurité des mères (Hart, 1990 ; Shalansky, Ericksen, & Henderson, 1999). Le tiers (33 % ou 225/687) de tous les homicides perpétrés sur le conjoint entre 1997 et 2005 l'ont été dans une période de séparation (Statistique Canada, 2007).

Bref, la séparation peut donc constituer un élément aggravant de la violence conjugale qui peut même conduire à l'homicide (Dubé & Hodgins, 2001; Hotton, 2001 ; Jaffe & Juodis, 2006 ; Trocmé et al., 2005). Pour certains chercheurs, le fait de

promouvoir des contacts entre les enfants et un ex-conjoint violent pourrait amener une recrudescence de la violence conjugale lors des visites et des échanges des enfants (Jaffe, Crooks, & Bala, 2006 ; Jaffe, Crooks, & Poisson, 2003 ; Shepard, 1992 ; Sheeran & Hampton, 1999). Selon Jaffe et al. (2006), dans la majorité des cas, le risque de violence diminue après la séparation, toutefois, il existe une minorité de cas où l'intensité de la violence conjugale augmente après la séparation. Dans les législations pour les demandes de garde et de droits d'accès aux enfants, la considération supérieure de l'exposition à la violence post-séparation devrait être incluse dans la définition du principe du « meilleur intérêt de l'enfant » (Bala, 2000 ; Carter, Weithorn, & Behrman, 1990 ; Lemon, 1999 ; Reihing, 1999). Plusieurs auteurs rapportent que l'accessibilité des conjoints violents à leur enfant est un phénomène complexe et délicat qui comporte des enjeux majeurs au plan de la sécurité des femmes et des enfants. La sécurité de la mère doit donc être prise en considération en parallèle avec le besoin de l'enfant de voir son père (Peled & Perel, 2007 ; Stover, Van Horn, Turner, Cooper, & Lieberman, 2003 ; Sullivan, 2007).

### **Ampleur de l'exposition à la violence conjugale**

En 2002, l'Organisation mondiale de la santé a reconnu la violence familiale et la violence entre partenaires comme l'un des principaux problèmes de santé publique dans le monde (OMS, 2002). Aux États-Unis, on estime entre 10 % et 20 % par année, la population d'enfants exposés à la violence conjugale (Carlson, 2000). Plusieurs auteurs stipulent qu'il est difficile de préciser avec exactitude le nombre d'enfants affectés par ce type de violence, les paramètres pour mesurer la prévalence n'étant pas clairement définis et dépendent encore aujourd'hui de la définition donnée à l'exposition à la violence conjugale incluant ou non la violence émotionnelle, le moment de l'exposition (dans l'enfance ou dans la vie actuelle) ainsi que la population étudiée (Carlson, 2000, Carter, Weithorn, & Behrman, 1999 ; Fantuzzo, 1997). Des chiffres sont avancés qui varient entre 3,3 et 15,5 millions pour les enfants américains (Carlson, 1984 ; Carter et al., 1999 ; Lawrence, 2002; McDonald, Jouriles, Ramisetty-Mikler, Caetano, & Green, 2006).

Au Canada, des chercheurs (Jaffe & Poisson, 2000) estiment à 800 000 par an le nombre d'enfants canadiens exposés à la violence conjugale. Sudermann et Jaffe (1999) évaluent entre 11 et 23 % d'enfants canadiens exposés à ce type de violence. Les données de l'Enquête nationale de Statistique Canada de 1994 révèlent que 30 % de 12 300 femmes canadiennes sélectionnées au hasard dans la population canadienne avaient vécues dans l'année précédent l'enquête au moins un événement de violence (physique ou sexuel) de la part de leur conjoint et que 52 % de ces femmes dont les enfants ont été exposés ont craint pour leur vie et 61 % ont été agressées physiquement (Rodgers, 1994). L'Enquête sociale générale de 1999 (Statistique Canada, 2001) rapporte que dans 37 % des cas répertoriés de violence conjugale les enfants avaient été exposés à cette violence. L'Enquête de 2004 rapporte que dans le tiers des cas rapportés de violence conjugale, les enfants avaient été exposés. On estime à environ 500 000 enfants canadiens par années exposés à la violence conjugale (Statistique Canada, 2004). Les données canadiennes demeurent changeantes, le nombre d'enfants exposés variant dans une proportion allant de 39 % à 78 % selon le type d'échantillon. Toutefois, ces chiffres demeurent conservateurs et les chercheurs considèrent ces estimations en deçà de la réalité du vécu des enfants, les situations de violence conjugale n'étant pas toujours déclarées par les victimes (Fantuzzo & Mohr, 1999 ; Jaffe & Poisson, 2000 ; Lawrence, 2002 ). Entre le 1<sup>er</sup> avril 2003 et le 31 mars 2004, 473 refuges au Canada ont admis 58 486 femmes et 36 840 enfants à charge, dont la plupart tentaient d'échapper à la violence (Taylor-Butts, espace2005). En 2008, 569 maisons d'hébergement au Canada ont accueilli plus de 101 000 femmes et enfants (EMH, 2008) De ce nombre, 44 % sont des enfants (Sauvé & Burns, 2009). Une recherche (Hutchison & Hirschel, 2001) auprès de 419 femmes qui ont fait appel à la police pour un incident de violence conjugale a révélé que 59 % des enfants de la famille sont témoins de l'agression et que 39,9 % des enfants sont présents au moment de la venue des policiers. Les femmes on fait appel aux policiers dans une proportion de 63% et 9% des appels sont faits par un enfant. Les 36 cas (9 %) d'appels faits par un enfant, 58% l'ont fait pour donner suite à une demande de leur mère. Les autres mères approuvaient à 94% l'initiative de leur enfant de faire appel aux policiers.

Une vaste enquête canadienne (ECI, 2003) menée auprès de services de protection à l'enfance, excluant le Québec, rapporte des données nationales à l'effet que

l'exposition à la violence conjugale est recensée en tant que deuxième catégorie de mauvais traitements corroborés (29 370/103 297 enfants) après la négligence et avant la violence physique (Trocmé & al., 2005). Ces données issues des agences de protection à l'enfance présentent des limites car elles ne représentent qu'une partie du phénomène de l'exposition à la violence conjugale : les cas signalés aux services de protection à l'enfance. Le nombre réel d'enfants aux prises avec de situations familiales qui menacent leur sécurité demeure encore méconnu. Des chercheurs (Riou, Rinfret-Raynor, & Cantin, 2003) ont relevé, dans l'enquête sur la violence envers les conjointes dans les couples québécois, que 45 % des femmes québécoises victimes de violence conjugale et ayant des enfants croient que leur enfants a été témoin de la violence qu'elles avaient subie de la part de leur conjoint. Ces femmes avaient subi au moins un comportement de violence physique ou de violence sexuelle au cours de la dernière année de l'enquête ou avaient vécu une ou plusieurs conduites verbales à caractère violent de la part de leur conjoint.

### **L'impact de la violence conjugale sur l'exercice des rôles parentaux**

#### ***Le père de l'enfant exposé à la violence conjugale***

À l'instar des recherches sur les pères, peu nombreuses sont les études qui se sont penchées sur le rôle de père du conjoint violent. La majorité des études sur la paternité des conjoints violents est le résultat de données tirées de la perception des mères et des enfants et seulement quelques-unes proviennent de la perception des pères eux-mêmes sur leur rôle paternel (Bourassa et al., 2008). Un certain nombre de recherches sur le rôle de père obtiennent leurs données auprès d'hommes fréquentant les groupes pour conjoint violent. Selon Mathews (1995), les pères d'enfants exposés à la violence conjugale qui prennent part à ces groupes le font par un ordre de la cour, par des pressions de la conjointe et seul un petit nombre le fait sur une base volontaire. Les intervenants rapportent que les résistances des hommes à reconnaître leur problème de violence se traduisent, entre autres, par un déni et une incapacité à renoncer à leur pouvoir. Cette section présente des études sur les capacités parentales des conjoints violents, leur sensibilité et reconnaissance de l'impact de leur violence sur leur enfant,

l'attachement des enfants à leur père, leur perception de leur ex-conjointe dans son rôle de mère, et enfin sur l'implication des conjoints violents dans les thérapies de leur enfant.

De ces études, on constate qu'une grande proportion de conjoints violents a de moins bonnes habiletés parentales que la moyenne des hommes de la population générale (Bancroft & Silverman, 2002 ; Holden & Ritchie, 1991). Certains conjoints violents adoptent un comportement autoritaire et ont des attentes irréalistes envers leur enfant. Ils peuvent également se montrer coercitifs dans leur discipline et utiliser la force physique dans leurs actions punitives envers leur enfant ou les menaces et les propos violents à leur endroit (Bancroft & Silverman, 2002 ; Holden & Ritchie, 1991 ; Peled, 2000). Certains pères font preuve de négligence alors que d'autres démontrent de l'indifférence envers leur enfant (Bancroft & Silverman, 2002 ; Edleson & William, 2007). Ces pères présentent des affects négatifs envers leur enfant, particulièrement envers leur fils (Holden, Stein, Ritchie, Harris, & Jouriles, 1998). Une méconnaissance des étapes du développement des enfants conduit ces hommes à percevoir leur enfant comme désobéissant intentionnellement. Ces pères ont alors tendance à durcir leurs méthodes éducatives et à devenir plus coercitifs et exigeants envers leur enfant (Mathews, 1995).

Les mères dont le conjoint violent est le père biologique rapportent un attachement important de l'enfant envers son père même si ce dernier est violent. Selon les auteurs, les enfants peuvent se sentir déchirés entre leur peur de la violence paternelle et leur besoin d'attachement au père (Israel & Stover, 2009). Une étude fait état de la perception d'enfants et d'adolescents sur la relation père-enfant dans un contexte de violence conjugale (Lapierre, 2006). Les enfants rapportent des sentiments de tristesse et de déception envers leur père et trouvent difficile d'avoir peu ou pas de contacts avec lui depuis la séparation. Malgré ces affects négatifs, ces enfants arrivent à percevoir les aspects positifs de l'absence de leur père dans leur vie. Ils constatent qu'ils ne peuvent compter sur leur père ou lui faire confiance et considèrent que leur père est responsable de la violence ainsi que de la situation familiale actuelle.

Une réaction commune aux conjoints violents consiste à minimiser ou à nier les effets de cette violence chez leur enfant. Plusieurs de ces pères éprouvent de la difficulté à faire le lien entre la souffrance de leur enfant et leur propre souffrance ressentie dans

leur enfance. Le fait d'avoir gardé un pouvoir sur l'ensemble des membres de la famille fait en sorte que ces hommes ont de la difficulté à ressentir de l'empathie devant la souffrance de leur enfant. Les hommes qui participent à ces groupes révèlent ressentir de la honte lorsqu'ils prennent conscience des effets de leur violence chez leur enfant et de leur incapacité à résoudre les problèmes comportementaux de leur enfant. D'une part, ils se perçoivent comme étant de mauvais parents car ils sont incapables de contrôler leur famille et d'autre part ils ne veulent pas répéter la violence dont ils ont été témoins dans leur enfance (Mathews, 1995). Toutefois, des auteurs rapportent que des pères reconnaissent l'impact de l'exposition à la violence chez leur enfant. Ces hommes considèrent néanmoins que le temps amoindrira les séquelles et qu'un enfant doit toujours avoir des contacts avec son père nonobstant les événements du passé. Selon les chercheurs, ces pères semblent ne pas prendre conscience du traumatisme causé par leur violence, de la peur que vivent leurs enfants et de leur besoin de s'éloigner de leur père (Tubbs & Williams, 2007).

Par contre, d'autres recherches tendent à démontrer que certains pères sont sensibles aux conséquences de l'exposition à la violence conjugale chez leur enfant (Fox, Sayers, & Bruce, 2001 ; Rothman, Mandel, & Silverman, 2007 ; Salisbury, Hennig & Holdford, 2009) et que ces pères à l'instar des pères de la population en général, sont plus âgés, plus instruits et sont dans une relation plus longue avec leur conjointe que les pères qui ne voient pas de conséquences chez leur enfant. Les pères biologiques, particulièrement, sont plus enclins à observer les effets négatifs de leur violence sur le développement de leur enfant, de plus ils éprouvent plus d'inquiétudes pour les effets à long terme de leur violence sur leurs enfants, particulièrement chez leurs filles, et reconnaissent que leur violence a eu des répercussions sur les compétences parentales de leur conjointe. Cependant, malgré cette empathie envers leur enfant la majorité des pères ne reconnaissent pas leur responsabilité face à la violence qu'ils initient et ne sont pas enclins à arrêter cette violence (Rothman et al., 2007). Dans une étude auprès de conjoints violents, les enfants de pères biologiques sont témoins de plus d'événements de violence que les autres enfants ayant des pères substituts et des beaux-pères. Cependant, les pères biologiques de cette étude demeurent plus disponibles à soutenir leur enfant émotionnellement (Sullivan, Juras, Bybee, Nguyen, & Allen, 2000).

En violence conjugale, des recherches présentent les pères comme critiquant les méthodes éducatives de la mère de leur enfant; soit la manière de nourrir l'enfant, de l'habiller, de l'amuser, de le superviser dans ses apprentissages scolaires. Ils interprètent les problèmes de l'enfant comme étant le résultat d'un manque de discipline et en attribuent la cause à la mère qui serait, selon eux, trop laxiste (Mathews, 1995 ; Rinfret-Raynor & al., 2008). Certains dénigrent leur ex-conjointe dans son rôle parental nuisant ainsi à son autorité auprès des enfants (Bancroft & Silverman, 2002 ; Edleson & Williams, 2007). Certains enfants au retour de leur visite chez leur père rapportent les propos violents entendus de leur père au sujet de leur mère (Rinfret-Raynor et al., 2008). Tubbs et Williams (2007) rapportent que 17 pères interviewés participant à un groupe conçoivent que les mères ne soient pas leurs égales et considèrent qu'elles doivent, à l'instar de leur enfant, leur être subordonnées. Les auteurs rapportent que la majorité de ces hommes ne veulent pas séparer les mères de leur enfant à moins qu'ils les jugent inaptes à en prendre soin. Ces pères se perçoivent comme ayant une valeur plus grande que celle de pourvoyeur de la famille et veulent être significatifs au plan relationnel avec leur enfant. Les auteurs demeurent perplexes devant ces réponses et ne savent si ces hommes minimisent leur violence ou amplifient leur rôle de père.

Des chercheurs proposent des balises concernant l'implication des pères dans les thérapies de leur enfant. À leur avis chaque famille devrait faire l'objet d'une évaluation individuelle. Une première considération non négociable est le sentiment de sécurité de la mère à l'égard du père. Les mères veulent que les pères s'impliquent auprès de leur enfant et elles sont de façon générale capable de juger de la dangerosité du conjoint. Omettre de répondre à cette condition pourrait placer l'enfant dans une situation où il se sent forcé à choisir entre son père et sa mère. Le conflit de loyauté vécu par l'enfant peut nuire aux bienfaits recherchés par une intervention thérapeutique. Les auteurs proposent également des questions qui permettent aux cliniciens de juger de la situation familiale : le père respecte-t-il les jugements des différentes cours ? Participe-t-il aux différents programmes qui lui sont proposés ? À quel degré de violence la famille est-elle exposée ? Quel est le contexte culturel de cette famille ? Que pensent les autres membres de la famille de l'implication du père auprès de son enfant ? Quelle est l'implication des autres systèmes entourant la famille, et enfin quelle est l'opinion

clinique du professionnel à l'égard du père ? (McAlister Groves, Van Horn, & Lieberman, 2007).

### *La mère de l'enfant exposé à la violence conjugale*

Plusieurs recherches étudient le lien des enfants exposés à la violence conjugale avec leurs parents et la majorité de ces études s'intéressent à l'impact de la violence conjugale sur la relation de la mère violentée avec son enfant (Edleson et al., 2003 ; Erel & Burman, 1995 ; Fortin, Trabelsi, & Dupuis, 2002 ; Levendosky, Huth-Bocks, Shapiro, & Semel, 2003 ; De la Sablonnière, 2007). Cette section présente les connaissances sur les compétences parentales des mères, leurs perceptions du rôle de l'enfant, l'impact de la violence sur leurs compétences parentales ainsi que l'importance pour les mères de préserver le lien père-enfant.

Des recherches comparant les habiletés parentales des mères victimes de violence conjugale à celles de mères non-victimes n'indiquent aucune différence (Holden & Ritchie, 1991 ; Sullivan et al., 1997). Selon certains chercheurs, les mères violentées assument un rôle protecteur et se montrent plus attentives, sensibles et empathiques à l'égard de leur enfant (Létourneau, Fedick, & Willams, 2007 ; Levendosky, Huth-Bocks, Shapiro, & Semel, 2003 ; Levendosky, Lynch, & Graham-Berman, 2000). Selon ces auteurs, il est erroné de croire que les femmes victimes de violence conjugale présentent plus de déficits dans leurs habiletés parentales que la moyenne des femmes de la population en général (Holden et al., 1998)

Cependant, à l'encontre de ces recherches, les résultats de certaines études dépeignent les mères victimes d'enfants d'âge préscolaire comme étant moins disponibles émotionnellement à leurs enfants et ayant des difficultés à prodiguer la stimulation nécessaire à leur développement (Huth-Bocks, Levendosky & Semel, 2001 ; Létourneau et al., 2007; Ybarra, Wilkens, & Lieberman, 2007). Holden et Ritchie (1991) ont comparé 37 mères victimes de violence conjugale à 37 mères de la population sur leur relation avec leur enfant âgé de deux à huit ans. Les mères violentées sont plus stressées, leurs enfants présentent plus des comportements difficiles, elles démontrent une inconstance dans leurs pratiques parentales, elles sont moins disponibles et interagissent moins souvent avec leurs enfants avec qui elles vivent plus de conflits. Le



stress vécu par les femmes abusées par leur conjoint a un impact direct sur leurs habiletés parentales (Levendovsky & Graham-Berman, 1998 ; 2001). Des auteurs (Holden et al., 1998) ont mené une étude longitudinale auprès de 50 femmes pendant six mois suivant la séparation du conjoint violent. Les résultats démontrent une diminution de comportements d'agressivité envers les enfants après la séparation. Ces résultats portent à croire que la violence du conjoint a un impact direct sur les compétences maternelles. La majorité des recherches ont étudié les femmes ayant rompu avec le conjoint violent. Ainsi plusieurs mères, une fois sortie de la relation abusive, éprouvent des difficultés à éduquer leur enfant. Elles ont entre autres de la difficulté à exercer leur autorité parentale car elles associent autorité à contrôle. La plupart des femmes violentées sont traumatisées par leur expérience. Levendovsky et Graham-Berman (2000), proposent deux explications quant au lien entre le trauma et les compétences parentales des mères. Certaines mères traumatisées réussissent à transcender les effets de la violence et à maintenir une régularité émotionnelle favorisant ses compétences parentales pour répondre aux besoins de son enfant. Par contre, d'autres mères oscillent psychologiquement entre une incapacité à répondre aux besoins de leur enfant et leur besoin de s'isoler émotionnellement.

Les mères victimisées ont parfois tendance à utiliser leur enfant comme d'un confident, confinant ainsi l'enfant dans un rôle inapproprié de parent. Ces mères ont tendance à associer les comportements inappropriés de leur enfant, surtout les garçons, aux comportements de contrôle et de violence de leur ex-conjoint, attribuant à l'enfant une personnalité qui serait prédisposée à la violence (Stephens, 1999).

Les femmes victimes de violence conjugale vivent un haut niveau de stress et se sentent inadéquates dans leur rôle de mère. Les conjoints violents critiquent leurs pratiques parentales, minimisant ainsi leur autorité auprès de leur enfant (Levendovsky, Lynch, & Graham-Bermann, 2000). Des femmes victimes de leur conjoint changent leur pratique parentale en présence de ce dernier afin de réduire son irritabilité (Holden & Ritchie, 1991 ; Holden et al., 1998). Une mère sur cinq rapporte que le conjoint les blâme pour leur propre attitude punitive envers leur enfant (Mbilinyi, Edleson, Beeman, & Hagemester, 2007). De cette étude auprès de 114 femmes violentées, la moitié ont rapporté qu'elles avaient été intentionnellement blessées en tentant de protéger leur enfant. La moitié des conjoints ont utilisé leur enfant comme instrument de leur violence

pour indirectement violenter la mère. Quatre mères sur 10 rapportent que leur conjoint utilise fréquemment et très fréquemment la violence envers elle pour les punir des actes de leur enfant.

Cependant, le désir de garder un père pour ses enfants est une des raisons qui fait en sorte que les mères d'enfants exposés à la violence conjugale tardent à quitter leur conjoint violent (Bilinkoff, 1995 ; Henderson, 1990). Ces mères éprouvent un grand sentiment de culpabilité à l'idée de priver leur enfant d'une vie de famille et d'un père, malgré le fait que ces pères sont habituellement peu enclins à s'intéresser à leur enfant (Holden & al., 1998). Des mères rapportent se sentir inquiètes et déprimées lorsque leur enfant visite leur père et certaines ont peur pour leur enfant (Rinfret-Raynor et al., 2008). En général, les mères jugent important de préserver le lien de leur enfant avec leur père au-delà même de la séparation (Tubbs & William, 2007). Stephen (1999) identifie les croyances des femmes violentées qui les empêchent de percevoir la nécessité de protéger leur enfant du conjoint violent : les enfants ont besoin de la présence du père, le père aime ses enfants, les enfants aiment leur père, les enfants ne sont pas exposés à la violence conjugale, les enfants ne sont pas affectés par cette violence. Toutefois, l'auteur rapporte que ces femmes interrogées reconnaissent le besoin de protection de leur enfant et prennent les mesures nécessaires à cet égard. Certains auteurs pensent que les femmes répondent ainsi à une attente sociale qui les rend responsable de maintenir l'accès des enfants à leur père et que quoi que fassent les mères violentées elles seront toujours tenues responsables des conséquences de l'exposition à la violence conjugale de leur enfant (Lapierre, 2008 ; Radford & Hester, 2001).

### **Les conséquences pour l'enfant de l'exposition à la violence conjugale**

Selon plusieurs chercheurs, l'enfant exposé à la violence conjugale est terrorisé, éprouve la peur de mourir et de perdre un parent (Hilton, 1992 ; Holden, 2003; Mc Allister Groves, 1999 ; Sullivan et al., 2000), se sent impuissant, en détresse émotionnelle (Herman, 1992 ; Smith et al., 1997) et intériorise que l'homme a le pouvoir et que la violence est un moyen de résoudre des conflits (Graham-Bermann & Brescoll, 2000; Peled, 2000). Ces enfants peuvent porter de lourds secrets et sont soumis à des situations de conflits de loyauté (Peled, 1998).

Les conséquences de cette exposition à la violence conjugale sont nombreuses et se rapportent à tous les aspects du développement des enfants. Carlson (2000) répertorie les difficultés des enfants en cinq catégories : comportementales, émotionnelles, physiques, cognitives et sociales. Ces conséquences touchent donc la santé physique des enfants (Boutin, 1996 ; Cadrin, Chénard, & Loiselle, 1990 ; Kérouac, Taggart, & Lescop, 1986) leur santé émotionnelle (Arroyo & Eth, 1995 ; Jimenez et al., 1999; Kilpatrick & Williams, 1997) leurs compétences sociales (Rudo, Powel, & Dunlap, 1998) leurs comportements extériorisés ainsi que leur développement cognitif.

Les enfants des femmes violentées présentent plus de problèmes d'adaptation du fait d'avoir été exposés à la violence de leur père envers leur mère que les enfants de la population générale (Hughes, 1988; Porter & O'Leary, 1980). Ainsi, ces enfants vivent plus de problèmes intériorisés et extériorisés que les enfants ne vivant pas dans une famille où sévit la violence conjugale (Kolbo, Blakely, & Engleman, 1996 ; Wolfe, Crooks, Lee, McIntire-Smith, & Jaffe, 2003). Ils souffrent de somatisation, d'anxiété, de dépression et présentent une faible estime de soi (Fortin, Trabelsi, & Dupuis, 2002; Jaffe, Wolfe, & Wilson, 1990; Sternberg & al., 1993). Ils manifestent également des difficultés de concentration et d'apprentissage, des troubles de l'hyperactivité ainsi que des comportements d'agressivité et de délinquance (Kernic, et al., 2003; O'Keefe, 1994). Les problèmes extériorisés semblent selon certains chercheurs être les symptômes les plus observés (Fantuzo, et al., 1991 ; Holden & Ritchie, 1991). Stover et al. (2003) ont analysé la relation entre la sévérité de la violence, les conséquences chez les enfants, la relation de la mère avec son enfant ainsi que le nombre de visites post-séparation des pères. Cinquante enfants d'âge préscolaire (36 à 71 mois) ainsi que leur mère ont participé à cette recherche. Les résultats démontrent que les enfants qui reçoivent moins de visites des pères présentent plus de problèmes intériorisés tels que la dépression, l'anxiété, la somatisation. Selon les chercheurs, le besoin des enfants d'avoir une relation significative avec un père suggère que l'absence du père a plus d'impact par l'apparition de troubles intériorisés que l'exposition à la violence conjugale. Cependant, les résultats démontrent également que la sévérité de la violence conjugale prédit la sévérité des troubles extériorisés chez l'enfant, peu importe le nombre de visites des pères aux enfants. Les enfants qui ont assisté à de la violence sévère présentent plus de comportements agressifs et antisociaux.

Plusieurs études comparent les enfants exposés à la violence conjugale à d'autres enfants maltraités (Berman-Graham & Levendosky, 1998; Harris, Putnam, & Fairbank, 2006 ; Rossman, 1998) et les chercheurs ont identifié des enfants présentant un risque élevé de vivre un traumatisme dans leur vie dont les enfants exposés à la violence conjugale et ceux qui expérimenteront la mort violente d'un de leurs parents. Lehmann (1997) a observé la présence d'un état de stress post traumatique (ÉSPT) chez 84 enfants exposés à la violence conjugale. Plus de la moitié de ces enfants, dont la moyenne d'âge est de 11 ans, présentent des symptômes cliniques d'ÉSPT. Les enfants les plus jeunes semblent être plus vulnérables à développer les symptômes, leur sentiment de sécurité étant fortement ébranlé. Cette recherche démontre également une relation entre le nombre d'événements agressifs dont l'enfant est témoin et la présence de traumatismes. Une étude réalisée auprès de 64 enfants de 7 à 12 ans exposés à la violence conjugale et issus de la communauté, rapporte que 13 % des enfants ont été diagnostiqués comme souffrant d'ÉSPT. De ces 64 enfants (33 garçons et 31 filles) : plus de la moitié souffraient de souvenirs intrusifs des événements traumatiques. Un cinquième de ces enfants présentait des symptômes d'évitement. Cependant, il n'est pas encore possible avec les connaissances actuelles de faire un lien de cause à effet entre l'exposition à la violence conjugale et le diagnostic de l'ÉSPT (Lehmann, 1997). Il serait nécessaire de faire encore plus de recherche en ce sens. Le besoin d'explorer ces conséquences chez les enfants exposés à la violence conjugale et les interventions en ce domaine est nécessaire.

### **Facteurs pouvant moduler l'adaptation des enfants**

De nombreux facteurs influencent l'adaptation des enfants exposés à la violence conjugale. Des études mettent l'accent sur des réponses cognitives, comportementales, et émotionnelles différentes pour chaque enfant (Carlson, 2000 ; Graham-Berman, 1998b). La théorie de la résilience permet de trouver des réponses au fait que certains enfants sont moins affectés que d'autres. De façon générale chez les enfants et les adolescents, le stress, les compétences parentales, le développement cognitif, l'âge de l'enfant, l'attachement à des adultes significatifs, les relations avec les pairs, les compétences scolaires, les comportements pro-sociaux sont quelques-uns des facteurs de protection

qui permettent la résilience (Masten & Coatsworth, 1998). De plus, ces auteurs mettent en lumière trois systèmes qui prévalent et permettent la résilience chez l'enfant à risque d'inadaptation, soit la qualité de la relation d'attachement au parent, un développement intellectuel correspondant à l'âge de l'enfant ainsi que l'autorégulation des émotions, des comportements et des cognitions. Ces systèmes sont autant de facteurs puissants de protection qui agissent en situations favorables ou non favorables dans la vie d'un enfant. Les études tendent à regrouper les facteurs de risque et de protection en catégories telles celles relatives à l'enfant, à la famille et à l'environnement (Côté, Dallaire, & Vézina, 2005 ; Suderman & Jaffe, 1999).

En violence conjugale, des chercheurs ont isolé des facteurs de risque particuliers à l'exposition à la violence conjugale, telle que la violence physique envers la mère, la violence physique ou psychologique envers l'enfant, le piètre état de la santé mentale de la mère, ainsi que les dépendances à l'alcool et aux drogues des parents (Edleson, 2001 ; Hughes, 1988 ; Panuzio, Taft, Black, Koenen, & Murphy, 2007 , Rosenberg, 1987 ; Sternberg et al., 1993; Wolfe, Crooks, Lee, McIntyre-Smith, & Jaffe, 2003). D'autres chercheurs (Israel & Stover, 2009) se sont intéressés à l'impact sur les enfants de l'exposition à la violence conjugale selon qu'elle est exercée par le père biologique, le conjoint de la mère, ou par de multiples figures paternelles. Les résultats obtenus auprès des vingt-cinq enfants de l'étude, âgés de 2 à 18 ans, révèlent que les enfants témoins de la violence de leur père biologique ou du conjoint de la mère présentent moins de difficultés adaptatives au niveau des comportements que les enfants témoins de violence perpétrée par plusieurs conjoints de la mère. Par ailleurs, ces enfants étaient exposés à plus d'événements violents que les enfants des deux autres groupes. Selon les auteurs, il semble que ce ne soit pas seulement la fréquence des événements traumatisants qui soit un facteur de risque à la source des difficultés adaptatives de l'enfant mais le nombre d'hommes violents dans la vie de l'enfant.

Pour les enfants exposés à la violence conjugale, peu d'études se prononcent sur de possibles facteurs de protection (Hughes, Graham-Berman, & Gruber, 2001 ; Prinz & Feerick, 2003). Des auteurs ont relevé que les compétences des parents au plan de leurs habiletés parentales jumelés à des habiletés sociales, des aptitudes au plan intellectuel et un tempérament facile sont les facteurs de protection les plus présents dans la littérature sur la résilience et que ces facteurs ont également un impact sur les enfants exposés à la

violence conjugale (Gerwitz & Edleson, 2007). Le sentiment de compétences de l'enfant exposé à la violence conjugale, ses stratégies adaptatives face à la violence, ses capacités d'adaptation pour faire face à la violence, l'état de stress de la mère, la qualité de la relation parent-enfant, ainsi que l'existence d'un soutien social agissent comme agents de protection (Fortin, Trabelsi, & Dupuis, 2002). Il semble que ce soit le cumul des facteurs de risque comparé à une insuffisance de facteurs de protection qui provoque chez l'enfant des difficultés d'adaptation (Côté et al, 2005 ; Masten & Coatworth, 1995).

La littérature sur l'exposition à la violence conjugale tend donc à démontrer que les enfants ne sont pas tous affectés avec la même intensité (Fortin, 1998; Wolfe et al. ,2003). Certains soutiennent qu'il y a des effets directs entre l'exposition à la violence conjugale et les troubles d'adaptation des enfants (Eisikovits, Winstok, & Enosh, 1998; Fortin, Cyr, & Lachance, 2000) alors que d'autres proposent de considérer également les effets indirects de la violence conjugale chez les enfants en considérant le rôle médiateur et modérateur de certaines variables tels l'état de santé des mères, la qualité de la relation parent-enfant, ou celle du point de vue de l'enfant (De La Sablonnière, 2007 ; English, Marshall, & Stewart, 2003 ; Fortin, 2005 ). Dans le même sens, Hughes, Graham-Berman et Gruber (2001) stipulent que la relation entre l'exposition à la violence conjugale et l'émergence de comportements inadaptés n'est pas toujours directe. À leur avis, l'adaptation des enfants exposés à la violence conjugale peut s'opérationnaliser autour de trois composantes intrinsèques à l'enfant soit, les comportements externalisés, la présence d'anxiété, et l'estime de soi, et deux autres composantes celle de la durée de la relation abusive ainsi que de la santé mentale de la mère. De la Sablonnière (2007) a trouvé que la santé physique et psychologique de la mère a un effet médiateur entre la violence conjugale et la qualité de la relation de la mère avec son enfant lorsque la relation mère-enfant est rapportée par l'enfant. L'évaluation de la mère au contraire rapporte que son état de santé physique et mental a un impact sur la qualité de la relation mère-enfant avec comme conséquence que certaines habiletés parentales sont diminuées. Or selon les recherches de Fortin (2009), la qualité de la relation avec la mère semble également être un facteur de protection essentiel pour maintenir un équilibre adaptatif chez l'enfant exposé à la violence conjugale.

L'étude de Fosco et Grych (2008) est la première qui présente un modèle d'analyse où l'appréhension du danger, la détresse émotionnelle ainsi que la triangulation ont chacun un effet modérateur indépendant qui prédit l'inadaptation chez l'enfant. La triangulation favorise l'émergence d'un conflit de loyauté entre l'enfant et ses parents qui de ce fait peut se sentir pris entre les deux parents. Parmi les conséquences, le conflit de loyauté que peut vivre un enfant exposé à la violence demeure un phénomène complexe encore peu étudié dans la littérature scientifique. La prochaine section s'intéresse à cette conséquence particulière.

## **Le conflit de loyauté**

### **Définition et manifestations chez les enfants dont les parents sont divorcés**

Les réflexions sur le conflit de loyauté, maintenant étudié en lien avec la violence conjugale, proviennent initialement des études sur les effets du divorce. Dans les années 1970, des études portant sur les enfants du divorce (Hetherington, 1979; Rutter, 1971; Wallerstein & Kelly, 1975, 1976) ont permis de mettre en lumière une première définition du conflit de loyauté. Wallerstein et Kelly (1975; 1976; 1980) ont mené des recherches sur des populations d'enfants allant de la petite enfance jusqu'à l'adolescence. À l'instar de plusieurs chercheurs (Clingempeel & Segal, 1986 ; Levy & Chambers, 1981 ; Wallerstein & Blakesley, 1989), leur définition du conflit de loyauté prend sa source dans des recherches cliniques qui tendent à mesurer la détresse et les difficultés des enfants suite au divorce de leurs parents. Ces études suggèrent qu'une grande majorité d'enfants de parents ayant divorcé souhaitent maintenir le contact avec les deux parents, mais que certains d'entre eux se retrouvent en position de prendre parti pour un parent ou pour l'autre. Il arrive que ce soit le parent qui n'a pas désiré la séparation qui fasse alliance avec l'enfant afin de garder un lien affectif avec l'autre parent. D'autres études (Minuchin, 1974; Madden-Derdich, Estrada, Updegraff, & Leonard, 2002) s'inspirent des pratiques et théories issues des dynamiques familiales pour parler de triangulation et de frontières générationnelles perméables entre les parents et leur enfant. Lorsque les frontières entre les sous-systèmes parents-enfants sont floues,

les enfants sont happés par les conflits entre les parents. De cette façon, ils tiennent un rôle actif dans cette dynamique familiale en devenant messager ou confident (Buchanan, Maccoby, & Dornbusch, 1991). L'enfant sent, alors, qu'il ne peut pas exprimer sa loyauté envers un parent devant l'autre parent (Fortin, 2005). Ils peuvent ainsi être appelé à prendre le parti d'un parent contre l'autre (Minuchin, 1974).

Une étude fait état du point de vue de 14 enfants de 8 à 13 ans sur les effets du divorce sur leur famille (Hans & Fine, 2001). Près de la totalité des enfants de l'étude rapportent se sentir pris entre les parents lorsqu'ils doivent transmettre des messages, faire un choix pour aller vivre avec un des deux parents, ou lorsqu'un de leurs parents s'informe de l'autre parent. Certains enfants rapportent se sentir à l'aise à donner des informations générales alors qu'ils se sentent mal à l'aise lorsqu'ils sont interrogés sur des sujets plus précis. En ce sens, ils perçoivent une pression à rapporter la vie de l'autre parent et se sentent utilisés dans un rôle d'espion. Les informations qu'ils rapportent sont mal interprétées, ce qui occasionnerait des disputes entre les parents, avec comme conséquence que les enfants doivent subir le mécontentement de leurs parents. En outre, certaines informations peuvent également servir aux parents, en cour, pour réclamer la garde des enfants. Ces disputes entre les parents perturbent les enfants qui se sentent responsables des conflits entre les parents. Les enfants disent se sentir coupables surtout concernant le temps de partage des vacances et sentent des pressions de la part de leurs parents pour faire un choix. Selon les auteurs de la recherche, ces situations amènent les enfants à vivre une intensité élevée de conflit de loyauté qui provoquent des conséquences négatives majeures sur le développement des enfants.

Une étude (Afifi, Afifi, & Coho, 2010) auprès d'adolescents entre 14 et 16 ans rapporte que les enfants se sentent en conflit de loyauté lorsqu'un des parents fait des remarques négatives à l'endroit de l'autre parent. L'auteur précise que les enfants aiment leurs parents et se sentent obligés de demeurer loyal envers celui qui est critiqué. L'auteur ajoute par ailleurs que les propos malveillants de l'un des parents a des effets négatifs importants sur la santé psychologique des enfants.

Wallerstein (1980) raconte l'expérience d'enfants après le divorce de leurs parents. Au début de la période de divorce, les enfants se sentent déchirés entre les parents. Durant cette période de crise, les parents sont en compétition pour l'amour de leur enfant. Les enfants qui s'approchent émotivement d'un parent sentent qu'ils



trahissent l'autre provoquant ainsi sa colère et son désarroi. Certains enfants demeurent loyaux à chacun des parents en ne démontrant aucun rapprochement envers l'un ou l'autre des parents et s'enferment ainsi dans la solitude. D'autres ne peuvent supporter cet isolement et s'allie avec un des parents. Les enfants d'âge scolaire, particulièrement ceux âgés entre 6 et 8 ans, sont sensibles à ces réactions des parents et trouvent peu de moyens pour apaiser leur propre souffrance. On remarque qu'une majorité d'entre eux démontrent des comportements dépressifs et de régression. Cependant, lorsqu'un des parents fait pression sur l'enfant pour une alliance, étonnamment, les enfants de ce groupe d'âge arrivent à demeurer loyaux aux deux parents. Toutefois, il arrive que sans aucune pression des parents, les enfants de ce groupe d'âge vivent tout de même un conflit de loyauté. Contrairement aux enfants plus jeunes, les enfants d'âge scolaire entre 9 et 12 ans, sont plus vulnérables pour s'allier à un des parents contre l'autre parent. Ces enfants deviennent les défenseurs du parent qui ne désire pas le divorce et leur allié pour blesser et attaquer l'autre parent. Le sentiment de trahison du parent délaissé se communique à l'enfant qui perçoit l'autre parent comme étant seul responsable du démembrement de la famille. Ces enfants traduisent leur souffrance en stratégies défensives pour dépasser leurs sentiments d'impuissance face au divorce. Selon les chercheurs, ils évitent ainsi les états de tristesse, de solitude et de dépression. Ils s'expriment avec opiniâtreté, colère et rigidité contre leur parent et vivent un rapprochement émotif intense avec le parent délaissé. Par besoin d'équilibre et pour trouver une raison à leur souffrance, ces enfants s'allient à celui qu'ils considèrent comme étant le bon parent et rejettent le mauvais parent, évitant ainsi de vivre des sentiments d'ambivalence et de se sentir pris entre les deux parents. Les chercheurs n'ont trouvé aucune différence entre les garçons et les filles dans ce groupe d'âge pour le comportement d'alliance avec un des parents. Les témoignages d'adolescents âgés entre 13 et 18 ans présentent des histoires de conflit de loyauté initié par les parents lorsque ces derniers confient leur peine et leur souffrance. Une grande majorité de ces adolescents ne veut pas prendre le parti d'aucun des parents et refuse ce rôle de confident. Plus de la moitié de ces enfants sont profondément ambivalents, vivent du désespoir, de la culpabilité et souffrent de ces situations de conflit de loyauté ou d'allégeance. Contrairement aux enfants plus jeunes qui s'allient au parent pendant des périodes de plus de 1½ an après le divorce, les adolescents qui prennent le parti d'un

parent, révisent leur choix avant la fin de la première année suivant le divorce. Wallerstein (1980) rejoint les résultats de d'autres recherches (Johnston, Campbell, & Mayes, 1985 ; Johnston, Kline, & Tschann, 1989) qui constatent que les enfants de 6 à 8 ans sont plus enclins à vivre un conflit de loyauté que les enfants de 9 à 11 ans qui prennent le parti d'un parent contre l'autre.

Selon certains, les garçons sont plus sensibles à vivre un conflit de loyauté (Kline, Johnston, & Tschann, 1991) que les filles, alors que d'autres chercheurs prétendent au contraire que les filles sont plus vulnérables au conflit de loyauté (Buchanan et al., 1991; Maccoby, 1990). Sarazin et Cyr (1991) soulignent que les études utilisent des instruments de mesure différents, des variables non communes, ce qui explique en partie les résultats non homogènes entre ces études. Ces chercheurs pensent que les filles comme les garçons sont fragiles quant vient le temps d'affronter les difficultés post-séparation et peuvent tout autant se sentir pris entre les parents.

La relation entre les parents suite à une séparation devient la variable qui prédit le mieux les difficultés adaptatives des enfants suite au divorce (Fincham & Osborne, 1993 ; Furstenberg & Cherlin, 1991 ; Klitzman & Emery, 1994 ; Maccoby, Buchanan, Mnookin, & Dornbush, 1993 ; Shaw, Emery, & Tuer, 1993). Comme conséquence des difficultés vécues par les enfants, le sentiment de se sentir pris entre les parents demeure un des facteurs de risque le plus important pour certains enfants dont les parents n'arrivent pas à résoudre leurs différends. Dans une recherche auprès de 522 adolescents de 10 à 18 ans, Buchanan et al (1991) tentent de trouver réponse aux diverses difficultés présentées par les adolescents dont les parents sont séparés depuis au moins 4 ½ ans. Selon les résultats, les hauts degrés de conflit et de tension ainsi qu'une faible collaboration entre les parents prédisent la présence du conflit de loyauté chez l'adolescent. Les jeunes de familles dont les parents sont désengagés sont moins enclins à vivre de conflit de loyauté que les jeunes de parents en conflits. À l'inverse des deux autres groupes, les jeunes qui vivent une relation significative avec un parent présentent moins de sentiments de conflit de loyauté. De plus, l'adolescent est moins susceptible de vivre un conflit de loyauté lorsque la relation avec la mère est intime. Les enfants qui se sentent proches de leur père sont également moins enclins à se sentir pris entre les parents mais ces résultats sont moins significatifs. Cependant, les enfants de parents aux prises avec des conflits ne vivent pas tous des conflits de loyauté et certains enfants de

parents collaborant arrivent à se sentir pris entre les deux parents. La recherche démontre que la majorité d'enfants du divorce aux prises avec un conflit de loyauté vit dans des familles où le degré de conflit est élevé.

Des chercheurs se penchent sur les particularités des familles vivant des degrés élevés de conflits post-divorce et les familles vivant de la violence conjugale (Jaffe & Crooks, 2007 ; Jaffe, Poisson, & Cunnigham, 2001 ;). La frontière demeure perméable entre ces deux types de familles et peu de recherches se sont intéressées à leurs points communs et à ce qui les distinguent. Selon ces chercheurs, plusieurs familles vivant des degrés élevés de conflit sont aux prises avec la violence conjugale. De nombreux enfants issus de ces familles font face à des disputes entre leurs parents pour les droits de garde et d'accès. Ces enfants vivent des conflits de loyauté qui perdurent sur plusieurs années et qui ont un impact négatif considérable sur leur développement. Certains enfants ne pouvant soutenir ce sentiment d'être pris entre les deux font alliance avec un parent contre l'autre parent. À notre connaissance, peu de recherches étudient le concept d'aliénation parentale (Moskowitz, 1998 ; Sarazin, 2007) et encore moins en lien avec l'exposition à la violence conjugale. Plus de recherches explorant les liens entre ces deux réalités sont nécessaires. En résumé, les chercheurs s'entendent pour reconnaître que les enfants issus de familles à degré élevé de conflits post-séparation présentent plus de conflit de loyauté que les enfants des autres familles (Bing, Nelson, & Wesolowsky, 2009; Hans & Fine, 2001; Malcore, Widell, Seyuin, & Hill, 2010; Rogers, 2004; Young & Ehrenberg, 2007).

### **Définition et manifestations chez les enfants exposés à la violence conjugale**

Rares sont les études qui explorent le concept du conflit de loyauté chez les enfants exposés à la violence conjugale. Certains écrits sur les enfants exposés en font mention comme d'une conséquence à la séparation des parents (Côté, Dallaire, & Vézina, 2005). Les témoignages de mères séparées de leur conjoint violent rapportent les difficultés qu'elles rencontrent lorsque le conjoint se sert des enfants pour transmettre des messages. Ces mères doivent composer avec le fait que le conjoint tente de convaincre leur femme que la séparation est inutile. Les enfants qui transmettent ces

messages croient leur père et pensent que si leur mère accepte de renouer avec lui, la famille sera de nouveau réunie. Certains enfants ont de la compassion pour leur père et font pression sur la mère pour qu'elle retourne vivre avec le conjoint. Selon les mères, leurs enfants se sentent dans l'obligation de prendre parti pour l'un ou l'autre des parents et vivent difficilement de se sentir pris entre les deux parents (Henderson, 1990). Ce n'est qu'au début des années 1990 que des études présentent une définition du conflit de loyauté en lien avec la réalité des enfants exposés à la violence conjugale (Eisikovits, Winstok, & Enosh, 1998; Eisikovits & Winstok, 2001; Peled, 1998). Ces rares recherches révèlent une ambivalence chez ces enfants entre le désir de prendre le parti du père violent ou de la mère victime. Certains enfants nient ou excusent la violence du père (Bourassa & Turcotte, 1998) alors que d'autres surprotègent la mère (Eriksen & Henderson, 1992). Le conflit de loyauté, selon Eisikovitz et Winstok (2001), peut faire partie de stratégies adoptées par l'enfant pour maintenir un équilibre psychique lorsqu'il fait face à la violence. L'enfant peut avoir à la fois de la compassion pour la mère victime et du mépris pour sa victimisation alors qu'ils éprouvent de la colère pour le père agresseur et de l'admiration pour son pouvoir.

Lorsque la mère quitte le conjoint violent, certains enfants exposés à la violence conjugale se sentent confus, d'une part ils se sentent libérés de la violence et d'autre part ils ressentent un manque de leur père (Eriksen & Henderson, 1992). Peled (1998) observe que malgré le fait que les enfants de son étude, reconnaissent la violence du père, ils présentent une ambivalence de sentiments qui les mènent à vivre un conflit de loyauté avec les deux parents. Les enfants vivent des déchirements entre le désir d'être à la fois en lien avec le père tout en rejetant sa violence, et en sympathie avec la mère en regard de sa victimisation, tout en éprouvant un besoin important d'être protégé par elle. Ces enfants sont déchirés par la réalité de la violence qui ne répond pas à leur besoin de sécurité. Peled (1998) propose une définition du conflit de loyauté qui sied bien à la situation que vivent les enfants exposés à la violence conjugale. Elle observe que l'enfant déchiré entre ses parents n'arrivera pas à prendre position face à la violence conjugale et que c'est de cette façon qu'il vivra un conflit de loyauté. La majorité des enfants, selon l'auteur, ne peut soutenir longtemps un état d'ambivalence de cette nature et en arrive à prendre position pour un des deux parents.

Dans l'étude de Fortin (2005) sur le rôle modérateur des conflits de loyauté dans l'apparition des difficultés d'adaptation des enfants, l'auteure rapporte qu'une grande majorité des enfants vivent des émotions contradictoires envers leurs parents. Les résultats de l'étude démontrent que le conflit de loyauté aurait un effet modérateur sur les comportements inadaptés des enfants. Lorsque la violence augmente, il y aurait une augmentation des troubles extériorisés et intériorisés seulement pour les enfants qui vivent peu de conflits de loyauté. Par contre, les troubles d'adaptation sont moindres à mesure que l'intensité de la violence augmente pour les enfants qui vivent un conflit de loyauté important. À la lueur de ces résultats nous pouvons supposer que l'ambivalence chez certains des enfants à prendre parti pour l'un et l'autre des parents s'éteint, pour laisser place à une prise de position de l'enfant pour un des parents. Ce choix peut amener son lot de difficultés comportementales pour ces enfants. Ceux qui demeurent ambivalents donc pris entre les deux parents conservent leur stratégie modératrice de leurs comportements inadaptés.

D'autres recherches sur la garde et les droits d'accès des parents aux enfants exposés à la violence conjugale mentionnent le danger à interpréter les désirs des enfants aux prises avec un conflit de loyauté. Ces enfants peuvent être manipulés et aliénés par le conjoint violent avec comme résultat que les enfants peuvent s'identifier au parent qui détient le pouvoir dans la dynamique familiale. Dans certains cas, les conjoints violents peuvent présenter un attachement superficiel envers leur enfant. La mère victime se trouve alors dans la position difficile d'avoir à combattre les désirs de son enfant de s'allier avec son père. Les auteurs de ces études mettent également en garde les juges et procureurs de répondre favorablement à ces pères. Toutefois, ce ne sont pas tous les conjoints violents qui sont des pères aliénants pour leur enfant (Bala, 2001 ; Jaffe, Johnston, Crooks, & Bala, 2008).

En somme les enfants exposés à la violence doivent composer, comme pour les enfants du divorce, au bris de la cellule familiale. Cependant, ces enfants vivent une ambivalence non seulement entre deux parents en conflit mais entre reconnaître le stigma de leur mère victime et de leur père agresseur. Cette réalité de la dynamique familiale aux prises avec la violence place les enfants devant des choix difficiles. À cause de cette violence de leur père, les enfants ont du mal à garder leur loyauté envers

les deux parents. Le vécu de violence les oblige à prendre parti non pas en faveur d'un père ou d'une mère, mais en regard d'une violence exercée par l'un et vécu par l'autre.

### **Importance du point de vue de l'enfant**

Les stratégies d'adaptation utilisées par les enfants, leurs comportements lors des scènes d'agression ainsi que leur point de vue sur la situation de violence dont ils sont témoins sont quelques-uns des facteurs qui influencent l'adaptation des enfants (Fortin, 2005). En cela, Fortin (2005) rejoint d'autres auteurs (Grych & Finchman, 1993; Stoker, Richmond, Low, Alexander, & Elias, 2003) qui jugent important l'interprétation que se fait l'enfant des conflits familiaux et de son rôle dans la famille.

Le fait de comprendre le point de vue de l'enfant sur la violence semble ainsi nécessaire pour diminuer les difficultés d'adaptation de l'enfant. Une telle démarche doit conduire à rectifier l'analyse biaisée que l'enfant peut faire de son rôle et de sa responsabilité face à la violence. Elle doit également permettre de contrer chez l'enfant les sentiments de frayeurs, d'impuissance et d'imprévisibilité. Elle doit aussi aboutir à la mise en place de scénarios de protection pour assurer sa sécurité (Fortin, 2009, p. 123).

D'autres recherches sur le point de vue de l'enfant et son rôle dans la famille (O'Brien, Margolin, & John, 1995 ; Peled, 1998 ; Rogers & Holmbeck, 1997) ont révélé que l'interprétation que se fait l'enfant de la situation familiale le guide dans le choix de diverses stratégies d'adaptation utilisées lors des scènes de violence. Intervention physique ou verbale des enfants lors des épisodes de violence, éloignement du milieu familial ou recherche d'aide auprès d'autrui sont quelques -unes des stratégies utilisées par les enfants. Une recherche (O'Brien, Bahadur, Gee, Balto, & Erber, 1997) auprès d'enfants témoins de conflits parentaux démontre l'importance de l'interprétation que se fait l'enfant de la situation familiale. En effet, les enfants qui optent pour des stratégies de retrait ont une diminution de symptômes dépressifs.

À notre connaissance, très peu d'études ont tenté d'explorer le point de vue de l'enfant sur la violence à laquelle il est exposé. Toutefois, en violence conjugale quelques chercheurs se sont penchés sur l'opinion des enfants et des adolescents en lien avec leur situation familiale (Boutin, 1996 ; Bourassa & Turcotte, 1998 ; Fortin, 2005 ; Lapierre, 2006 ; Peled , 1998). La majorité des enfants de ces recherches sont capables

de reconnaître la violence à laquelle ils sont exposés (témoins directs ou indirects). Cependant, certaines recherches soulignent que les enfants n'attribuent pas nécessairement la responsabilité des événements violents au conjoint violent mais plutôt à des facteurs extérieurs comme la maladie, l'alcoolisme, la dynamique conjugale, ainsi que leurs propres comportements d'enfants, cette tendance étant plus marquée chez les filles (Bourassa & Turcotte, 1998 ; Boutin, 1996). Une étude rapporte les sentiments des enfants face aux comportements violents. Les enfants vivent de l'indifférence, ou de la colère ou de la peur qui se traduisent par des comportements d'évitement, de retrait ou d'intervention directe auprès de l'agresseur. Certains enfants perçoivent la violence comme étant inévitable dans un couple alors que d'autres croient que seule la violence verbale est permise dans la mesure où « les mots font moins mal ». Des garçons croient qu'un homme a le droit d'être violent verbalement et physiquement avec sa femme si elle l'a provoquée. D'autres enfants perçoivent la violence comme un contrôle du conjoint sur sa femme. Les enfants agissent par des stratégies adaptatives sur la situation de violence (Bourassa & Turcotte, 1998).

Dans une recherche sur le conflit de loyauté, des enfants du divorce critiquent leur parent qui passe par eux pour avoir des informations au sujet de l'autre parent au lieu de communiquer entre eux. Ces enfants interprètent le comportement des parents comme un symptôme d'un problème de communication entre eux. Les enfants rapportent que si leurs parents ne sont pas capables de communiquer entre eux, ils ne devraient pas être informés de la vie de l'autre parent. Les enfants croient leurs parents capables de communiquer, mais pensent que par entêtement, ils refusent simplement de le faire. Certains enfants rapportent que les situations de conflits entre les parents se sont estompées après quelque temps et c'est ce qui les rassurait (Hans & Fine, 2001). En somme, la voix des enfants est puissante et juste car elle nous informe de la réalité des familles aux prises avec la violence conjugale, il est essentiel de l'écouter. Les enfants souhaitent partager leur expérience avec une personne de confiance et il leur arrive peu souvent qu'on leur demande leur avis. Chaque enfant a une expérience personnelle de sa situation familiale même lorsqu'il partage un vécu de violence avec une fratrie (Cunningham & Baker, 2004 ; Peled, 1998).

## **Résumé du chapitre**

En 2010, la recherche sur l'exposition à la violence conjugale est en plein essor. Chercheurs et intervenants relèvent de nouveaux défis intellectuels pour comprendre la réalité des enfants exposés à la violence conjugale. Les enfants aux prises avec cette problématique vivent des conséquences à court et à long terme du fait d'être exposés aux violences de leur père envers leur mère. Certains d'entre eux sont également victimes directes parce que placés entre les parents au moment de la scène d'agression ou parce que bouc-émissaire de l'agressivité du conjoint. Les conséquences sont innombrables et touchent leur développement physique, affectif, social et cognitif. Toutefois, la théorie de la résilience nous apprend que ce ne sont pas tous les enfants qui réagissent de la même façon. Malheureusement, la séparation ne met pas un terme à la violence puisqu'une séparation entre conjoints ne met pas un terme à une parentalité. Par l'entremise de cette parentalité, le conjoint violent peut utiliser son enfant pour continuer sa violence envers sa conjointe, mère de son enfant. La dynamique familiale qui en découle place les enfants en porte-à-faux avec chacun des parents rendant ainsi l'enfant plus vulnérable à l'émergence et au maintien d'un conflit de loyauté. Vécu différemment des enfants du divorce, le conflit de loyauté en contexte d'exposition à la violence conjugale mérite une attention particulière.

### **But et objectifs**

Le but de cette recherche est de comprendre le conflit de loyauté chez les enfants exposés à la violence conjugale lorsque les parents sont séparés. Le premier objectif vise à décrire le contexte relationnel de l'enfant avec son père et sa mère. Le second objectif cherche à évaluer la présence et à décrire, le cas échéant, la nature du conflit de loyauté et ses conséquences chez l'enfant. Un troisième objectif porte sur l'identification de deux sous-groupes d'enfants similaires quant à leur discours sur le conflit de loyauté. En final, un quatrième objectif consiste à décrire un possible changement d'intensité du conflit de loyauté dans le temps, entre les sous-groupes d'enfants, selon que le conflit de loyauté est initié par le père ou la mère.



## Chapitre 2 : Méthode

### Les participants

Douze enfants ayant été exposés à la violence de leur père envers leur mère participent à l'étude. Le tableau 1 présente leurs caractéristiques sociodémographiques ainsi que les particularités liées à la séparation, aux parents et aux intervenants.

Tableau 1.

#### Caractéristiques des enfants

Enfant	Caractéristiques sociodémographiques		Séparation parentale		Langue Parents <sup>1</sup>		Intervenants
	Sexe	Âge	Durée	Père <sup>2</sup>	Père	Mère	
1	F	8	2 ans	1 / 2	Fran.	Allop.	A
2	G	9	1,5 an	1 / 2	Ang.	Fran.	B
3	F	8	1,5 an	1 / 2	Fran.	Fran.	A
4	F	12	0,5 an	amiable	Fran.	Fran.	B
5	G	10	5 ans	1 / 2	Ang.	Fran.	C
6	F	8	5 ans	amiable	Fran.	Fran.	C
7	G	11	4 ans	1 / 2	Fran.	Fran.	C
8	F	8	4 ans	1 / 2	Fran.	Fran.	C
9	G	9	0,5 an	3 / 4	Fran.	Fran.	D
10	F	13	0,5 an	3 / 4	Fran.	Fran.	D
11	G	11	0,5 an	1 / 2	Fran.	Fran.	D
12	F	8	1,5 ans	Amiable	Fran	Fran	D
Somme	7 F 5 G			7 = 1 / 2 2 = 3 / 4 3 = amia.	10 Fran. 2 Ang.	11 Fran. 1 Allop.	4
Moyenne		9,5 ans	2,2 ans				
Écart-type		1,7 an	1,8 an				

<sup>1</sup> Langue maternelle du parent : Fran.= Français ; Ang.= Anglais, Allop= allophone

<sup>2</sup> Modalités de contact avec le père : 1 / 2 = 1 fin de semaine sur 2 ; 3 / 4 = 3 fins de semaine sur 4 ; amiable = à l'amiable

Trois enfants présentent des difficultés de développement de l'ordre du déficit de l'attention (enfant 5), de la dysphasie (enfant 2), et de la dyslexie (enfant 9). Tous les parents des enfants sont séparés au moment de la recherche et ils vivent avec leur mère. Ces enfants ont des contacts réguliers avec leur père, sauf un enfant qui voit son père selon son désir quelques fois l'an.

Pour chaque enfant participant à la recherche, on compte deux sources d'information supplémentaires : sa mère ainsi que l'intervenante jeunesse du refuge qui les a hébergés. L'étude comporte un total de 10 mères étant donné qu'il existe deux fratries (enfant 7, frère de l'enfant 8; enfant 9, frère de l'enfant 10). Les quatre intervenantes jeunesse (appellation des intervenantes de maisons d'hébergement qui font l'intervention auprès des enfants) qui répondent à l'étude sont désignées : intervenante A ou B ou C ou D et proviennent d'autant de régions du Québec. Toutes les mères sont des femmes victimes de violence conjugale qui au moment de la recherche reçoivent des services en post- hébergement (mères des enfants 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11,12) ou en suivi externe (mères des enfants 1 et 2). Certaines intervenantes intervenaient déjà auprès de l'enfant pendant son séjour au refuge alors que d'autres le connaissent seulement par leur intervention post-hébergement.

En mai 2008, une participation au colloque annuel des intervenantes jeunesse du *Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale* permet la présentation du projet de mémoire et la sollicitation auprès de 30 intervenantes jeunesse pour le recrutement d'enfants exposés à la violence conjugale. D'autres contacts sont également faits auprès de maisons d'hébergement indépendantes ou faisant partie du regroupement *Maisons de l'Île*. Des pochettes explicatives de la recherche et de son processus sont distribuées aux maisons intéressées. Des présentations individuelles dans certaines maisons d'hébergement s'avèrent nécessaires pour expliquer la procédure aux intervenantes. En juin 2008, une relance par courriel est faite auprès de chacune des intervenantes sollicitées, suivi de plusieurs contacts téléphoniques. Malgré un intérêt certain de la part des intervenantes et de leur organisme, en octobre 2008 aucun enfant en hébergement ne correspond aux critères initiaux de la recherche. Le projet de recherche prévoyait une première passation du CIM aux participants vivant en maison d'hébergement qui n'avait aucun contact avec leur père puis une deuxième passation en suivi post-hébergement lorsque les enfants avaient des contacts avec leur père. Faute de

participants, un changement dans les critères s'impose et la chercheuse ne réussit à trouver des enfants que dans les familles bénéficiant d'intervention en suivi post-hébergement ou en suivi externe. En novembre 2008, un premier enfant participe à la recherche. Neuf mois (mai 2008 à janvier 2009) de contacts constants avec les refuges permettent de recruter les douze enfants nécessaires à la présente étude. Quatre refuges ont trouvé des femmes et des enfants correspondant aux critères et intéressés par l'étude. La cueillette des données a été faite entre le 3 novembre 2008 et le 9 avril 2009. Les participants proviennent donc d'un échantillon de convenance pour des raisons pratiques d'accessibilité de la chercheuse aux maisons d'hébergement.

Le recrutement se déroule de la manière suivante : une première approche se fait auprès de mères d'enfants du groupe d'âge visé (8 ans à 14 ans) par les intervenantes de maisons d'hébergement intéressées par l'étude puis les mères sont informées des buts et objectifs de la recherche. Elles sont également sensibilisées à l'importance du rôle de l'enfant dans ce type de recherche et sur la confidentialité des données recueillies. L'enfant a des explications sur la démarche de recherche. L'intervenante jeunesse présente les objectifs et le déroulement à l'enfant afin d'obtenir son consentement verbal. Un formulaire de consentement est présenté à la mère et signé par elle. Toutes les règles éthiques sont respectées et un certificat a été émis par l'Université de Montréal. Comme le prévoit la loi, la confidentialité est assurée sauf pour les cas où l'enfant serait en danger ou victime d'abus de la part de l'un de ses parents. Dans une problématique de violence conjugale, il est primordial de s'assurer de la sécurité des participants, femmes et enfants, et en ce sens la chercheuse doit demeurer en étroite collaboration avec les maisons d'hébergement afin d'agir en conformité avec les règles de sécurité de l'organisme. Un souci supplémentaire concernant la sécurité émotionnelle des participants doit faire partie des préoccupations de la chercheuse. En ce sens, les intervenantes demeurent disponibles pour une intervention auprès de la mère et de l'enfant si nécessaire. Un montant de 20 \$ est remis à la mère en guise de compensation pour ses déplacements. Un livre ainsi qu'un « diplôme de chercheur en herbe » sont remis à l'enfant en guise de remerciement pour sa participation.

## **Instruments et procédure**

Trois instruments sont utilisés pour recueillir les données de cette recherche.

### **Mesure du conflit de loyauté auprès de l'enfant**

Un premier instrument québécois traduit en français (Fortin, 2005), inspiré du *Caught in the Middle* (CIM) (Buchanan, Maccoby, & Donbusch 1991) et modifié pour des enfants exposés à la violence conjugale est utilisé pour la présente recherche. L'instrument américain qui mesure le conflit de loyauté chez des enfants du divorce est administré sous forme de questionnaire et se compose de sept items avec une échelle de Likert en quatre points (jamais, parfois, souvent, toujours). Il est validé auprès d'enfants de 10 à 17 ans et sa valeur alpha est de .64 (Buchanan et al., 1991). Un score global rend compte des réponses aux questions : se sentir pris entre les deux parents, être messenger pour la mère ou le père, être interrogé par la mère ou le père, et enfin ne pas oser parler devant la mère ou le père. La version traduite en français et modifiée pour des enfants exposés à la violence conjugale a été utilisée au Québec lors d'une recherche auprès de 79 enfants (Fortin, 2005). Le coefficient alpha de la version québécoise du CIM demeure plutôt faible avec un alpha de .57, mais ceci porte peu à conséquence puisque la chercheuse a modifié l'instrument pour répondre aux objectifs particuliers de la présente étude. À notre connaissance, sa fidélité n'a pas été démontrée.

Aux fins de cette étude, le CIM québécois est utilisé et bonifié par trois questions ouvertes qui explorent le contexte relationnel de l'enfant avec ses parents. Ajoutées en introduction au questionnaire l'une concerne la relation de l'enfant avec son père, l'autre avec sa mère et la troisième avec ses deux parents lorsqu'ils sont ensemble. Trois autres questions ouvertes sont aussi posées à l'enfant après chaque question fermée afin de lui permettre d'illustrer sa propre expérience de conflit de loyauté. Voici un exemple d'une question fermée du CIM suivi des trois questions :

- Est-ce qu'il est arrivé que ton père passe par toi pour parler à ta mère?  
Choix de réponses : jamais, souvent, parfois, toujours.
- Tu as répondu (parfois/souvent/toujours), peux-tu me donner un exemple de ce qui est arrivé?
- Comment te sentais-tu à ce moment-là?
- Selon toi, pourquoi te sentais-tu ainsi?

Les questions de la présente étude sont regroupées en quatre dimensions : l'enfant messenger, l'enfant interrogé, l'enfant qui n'ose pas parler devant un des parents et enfin, l'enfant pris entre le père et la mère. À l'instar d'une recherche (Afifi & Schrod, 2003) sur le conflit de loyauté chez les adolescents, la dimension de l'enfant qui n'ose pas parler d'un parent devant l'autre parent est analysée qualitativement comme une conséquence d'un vécu de conflit de loyauté alors que les autres dimensions sont analysées comme décrivant la nature du conflit de loyauté chez l'enfant.

Alors que la dimension de l'enfant pris entre les deux parents fait l'objet d'une seule question, les trois autres dimensions sont composées chacune de deux questions : l'une relative au père et l'autre à la mère. Selon un choix de la chercheuse, l'ordre de présentation des questions de cette étude diffère des questionnaires CIM (américain et québécois) : la question de l'enfant pris est présentée en début de questionnaire pour les versions américaine et québécoise (Buchanan et al., 1991; Fortin, 2005) alors que pour la présente étude elle est présentée à la fin.

Compte tenu de l'attrition de l'enfant 5 au 2<sup>e</sup> temps de mesure et de données manquantes pour quelques enfants un score moyen est calculé pour chacun des enfants pour toutes les questions fermées du CIM. Les réponses des enfants sont calculées selon une échelle d'appréciation (jamais=0, parfois=1, souvent=2, toujours=3).

Enfin, pour répondre au quatrième objectif, un score moyen ainsi qu'un écart-type sont calculés aux dimensions relatives au père soit celles de l'enfant messenger pour le père, l'enfant interrogé par le père et l'enfant qui n'ose pas parler de la mère devant le père pour chacun des groupes de l'étude. Un score moyen avec écart-type est également calculé pour chacun des groupes aux dimensions relatives à la mère soit celles de l'enfant messenger pour la mère, l'enfant interrogé par la mère, et l'enfant qui n'ose pas parler du père devant la mère. Et enfin, un score moyen avec écart-type par groupe est calculé pour la dimension de l'enfant pris entre les deux parents.

Les 24 questions ouvertes ajoutées aux sept questions du CIM quantitatif original portent le questionnaire de la présente étude à un total de 31 questions (voir annexe A).

Le questionnaire CIM s'administre sous forme d'entrevue en face à face de l'enfant par son intervenante jeunesse. Il est préférable que l'intervieweuse ait au préalable créé un lien de confiance avec l'enfant. Le sujet du conflit de loyauté avec les parents étant très délicat, il est important de désigner une personne avec qui l'enfant aura

établi un lien de confiance. De cette manière, l'enfant est plus ouvert à se confier et trouvera le soutien nécessaire au dévoilement de certaines confidences. La chercheuse a optée pour ce choix malgré l'apparence de biais pouvant en découler, car la nature d'une recherche qualitative trouvant son sens dans l'authenticité des réponses des participants.

L'enfant voit l'appareil audio ainsi que la liste de questions. Un essai avec l'appareil est recommandé afin de rendre l'enfant à l'aise. Pour répondre à l'objectif 4, deux temps de mesure sont prévus pour l'administration de l'instrument CIM. : dès le début de la recherche puis au minimum quatre semaines plus tard. Tous les enfants sont rencontrés lors d'un suivi post- hébergement aux deux temps de mesure. Contrairement au devis initial, la situation familiale des enfants demeure donc la même aux deux temps. La chercheuse choisit néanmoins de garder les deux temps de mesure afin de vérifier si le conflit de loyauté rapporté par les participants pouvait changer dans le temps, cette question étant encore peu étudiée. La majorité des enfants de cette étude ont répondu à la deuxième administration quatre semaines après l'entrevue initiale, sauf pour quatre enfants qui ont répondu 11 semaines plus tard. La chercheuse n'a pas tenu compte de ce délai occasionné par l'absence prolongée d'une intervenante dans l'analyse des données. La même intervenante jeunesse administre à l'enfant le questionnaire CIM aux deux temps et les réponses de l'enfant sont enregistrées sur cassettes audio. Un texte explicatif spécifiant la procédure à suivre pour la passation du questionnaire est remis à chaque intervenante jeunesse. Afin d'uniformiser la procédure entre les intervenantes, des instructions et un soutien téléphonique sont mis à la disposition de celles-ci.

### **Mesure auprès de la mère du vécu de l'enfant exposé à la violence conjugale**

Le deuxième instrument, *Mon fils tel que je le vois ou Ma fille telle que je la vois* créé par la maison d'hébergement *Horizon pour Elles de Cowansville* est utilisé auprès de la mère afin de connaître sa perception de son enfant, garçon ou fille (voir annexe B). Le questionnaire comprend six questions ouvertes auxquelles s'ajoutent des sous-questions. L'instrument explore la qualité relationnelle de l'enfant avec sa mère, son père; le type de violence à laquelle il a été exposé; la situation de l'enfant comme possible victime directe de la violence des parents; la perception de l'enfant sur la violence dont il a été témoin ou victime; les conséquences de cette violence au plan

comportemental. Aux fins de la présente recherche, cet outil est utilisé auprès de la mère pour répondre à l'objectif 1 et recueillir des données sur la relation de l'enfant avec chacun de ses deux parents et de sa possible victimisation. Le choix de cet instrument tient au fait qu'il a montré sa pertinence clinique et parce qu'il est connu et utilisé par certaines maisons d'hébergement.

Le questionnaire est administré à la mère, en face à face, sous forme d'entrevue avec une intervenante de la maison d'hébergement. L'intervenante écrit les réponses de la mère. Un autre texte expliquant la procédure d'administration de ce deuxième instrument est donné aux intervenantes. Des instructions verbales de la chercheuse sont fournies à chaque intervenante en personne ou par téléphone. Elle demeure également disponible aux intervenantes afin de réduire l'écart entre elles dans la prise de mesure.

### **Mesure du conflit de loyauté chez l'enfant selon l'intervenante**

Un troisième instrument créé par la chercheuse s'adresse aux intervenantes et répond aux objectifs 1 et 2. Le questionnaire permet de connaître le point de vue de chaque intervenante sur les enfants qu'elles ont interviewés (voir annexe C). Les huit questions ouvertes sous forme d'entrevue portent sur la définition du conflit de loyauté, sur l'exposition de l'enfant à la violence conjugale, sur la nature d'un possible conflit de loyauté vécu par l'enfant, sur la gravité de ce conflit, sur les conséquences de ce conflit chez l'enfant et enfin sur la relation de l'enfant avec son père et avec sa mère. Les intervenantes répondent par téléphone aux questions de la chercheuse. La passation se fait pour chacune des intervenantes lorsqu'elles en ont terminé avec leurs entrevues aux enfants.

### **Analyse des données**

Les données de la présente étude font principalement l'objet d'une analyse qualitative. Le but est de comprendre le conflit de loyauté chez les enfants exposés à la violence conjugale lorsque les parents sont séparés et répondre aux objectifs 1, 2 et 3. L'analyse de contenu est privilégiée pour atteindre les trois premiers objectifs de cette

étude. Une telle analyse de contenu permet de dégager le sens que donne chaque participant à son expérience et permet à la chercheuse de comprendre le message issu du témoignage.

Analyser le contenu (d'un document ou d'une communication), c'est rechercher les informations qui s'y trouvent, dégager le sens ou les sens de ce qui y est représenté, formuler et classer tout ce que "contient" ce document ou communication supprimé (Muchielli, 1979, p. 17, cité par Deslauriers, 1991, p. 79).

Pour l'analyse de l'objectif final, une méthode quantitative s'impose afin de mesurer l'évolution du conflit de loyauté dans le temps. L'instrument de mesure *Caught in the Middle* utilisé lors de recherches sur des populations imposantes d'enfants et d'adolescents (Afifi & Schrod, 2003 ; Buchanan et al, 1991 ; Fortin, 2005) permet de rendre compte de résultats quantifiables sur le conflit de loyauté. Le petit nombre de participants de cette étude ne permet cependant pas d'analyse statistique de type inférentiel mais permet toutefois une analyse descriptive des données. Le questionnaire quantitatif allié aux questions qualitatives de cette étude démontre la richesse d'un devis mixte et permet une compréhension plus complète du phénomène du conflit de loyauté.

### **Analyse du contenu qualitatif**

L'Écuyer (1991) nous informe de l'importance d'une démarche rigoureuse, objective, et systématique dans le déroulement de l'analyse de contenu. Voici les quatre étapes de sa méthode d'analyse :

#### ***Étape 1. Les lectures préliminaires et l'établissement d'une liste des énoncés***

D'abord, les verbatim recueillis sur cassette pour les enfants et les intervenantes, ou par écrit pour les mères sont retranscrits de façon intégrale sur un logiciel Word. Des exercices de lectures des retranscriptions de chacune des entrevues donnent une première vue d'ensemble. Ces lectures permettent de dégager de façon intuitive les premiers énoncés qui ont un sens en soi. Une liste de ces énoncés permet déjà de dégager les thèmes forts des discours.



### ***Étape 2 : Choix et définition des unités de classification***

Par la suite, les textes sont découpés en unités de classification en lien avec les objectifs de la présente recherche. Chaque unité retenue porte en elle une idée complète en soi et est représentée par un mot ou un groupe de mots. On peut compter plusieurs unités de classification dans une même phrase. Par exemple, l'intervenante C raconte le type de relation rapportée par l'enfant 5 au sujet de son père, ses sentiments à son égard ainsi que son appréciation de cette relation. Trois unités de sens différent sont dégagées : « Il m'a parlé d'autres activités qu'il fait avec lui, il fait de la glissade avec lui, // il est bien content, // il me disait que c'était bien avec son père ». Ces unités de sens servent ultérieurement à la classification de tout le matériel par catégories.

### ***Étape 3 : Processus de catégorisation et de classification***

Afin d'obtenir un ensemble, les unités de sens sont classifiées et organisées en catégories qui doivent être exclusives, exhaustives, homogènes, pertinentes et univoques. C'est l'étape de la « réorganisation du matériel, par laquelle sont regroupés ensemble en catégories ou en thèmes plus larges tous les énoncés dont le sens se ressemble » (L'Écuyer, 1990, p. 63). Dans cette étude, certaines unités de sens sont catégorisées selon les thèmes pré-existants du CIM: l'enfant messenger, l'enfant interrogé, l'enfant qui n'ose pas parler, l'enfant pris. D'autres catégories sont induites en cours d'analyse définissant ainsi notre grille selon un modèle mixte. Cette classification permet de regrouper les unités de sens formulés par les participants eux-mêmes à partir de leur expérience dans le cas des enfants et à partir de leurs observations et opinions dans le cas des mères et des intervenantes. La notion de secret amenée par certains participants est un exemple de catégorisation induite en cours d'analyse. Le modèle de catégorisation mixte s'avère donc être plus approprié à cette recherche. Le choix d'utiliser des catégories préexistantes permet à la chercheuse de se référer à des notions déjà existantes dans des recherches antérieures sur le conflit de loyauté, alors que les catégories induites par les participants permettent d'enrichir la compréhension par de nouvelles idées.

#### *Étape 4 : Codification et analyse*

À partir du logiciel N' Vivo, les catégories sont organisées en une arborescence permettant de croiser entre elles les informations afin de répondre aux questions de recherche. Une analyse descriptive transversale ou inter-enfants des données qualitatives sert à préciser des thèmes communs autour de situations générant un conflit de loyauté, par exemple, une telle analyse permet de décrire l'ensemble des émotions rapportées par les enfants de l'étude.

Une description du matériel regroupé permet également de mettre en relief ce qui distingue les enfants entre eux et conduit à la création de groupes, ceci afin d'analyser en profondeur le vécu des participants. Il s'agit ici d'une analyse verticale ou par enfant. Les variables du sexe, de l'âge, de la durée de séparation des parents, du discours des enfants, du rôle du père et de la mère en tant qu'initiateur du conflit sont autant de variables analysées par la chercheuse pour identifier ce qui différencie les enfants entre eux. Cette analyse permet par exemple de relier les éléments de la relation aux parents avec les dimensions de conflit de loyauté par la présentation d'histoires d'enfants, typiques de chacun des groupes. L'exemple de l'enfant 2 donne un descriptif de sa relation avec ses parents, de son vécu de conflit de loyauté, ainsi que de ses sentiments provoqués par ces situations :

Jonathan a 9 ans et ses parents sont séparés depuis 1½ an. La mère de Jonathan vivait de la violence psychologique et verbale. Dans les moments de violence, Jonathan pouvait demeurer des heures à regarder la télévision. Lors d'une scène, son père a brisé devant ses yeux son dvd préféré parce qu'il était en colère, Jonathan s'en souvient encore et avait eu peur. Dans ces moments, la mère de Jonathan prenait son enfant à partie et lui disait que son père était un homme abusif, elle aurait aimé qu'il réalise que son père était violent. Au moment du départ pour la maison d'hébergement, le père de Jonathan lui aurait dit: « Si tu pars avec ta mère, tu ne me verras plus jamais ». En hébergement la mère de l'enfant reconnaît qu'elle n'aurait pas dû impliquer les enfants en parlant négativement de leur père et souhaite que les enfants continuent de voir leur père. Depuis la séparation, Jonathan voit son père toutes les deux fins de semaine. Lors de ses visites chez son père, Jonathan l'entend dire des mots au sujet de sa mère qu'il aurait préféré ne pas entendre. Jonathan trouve difficile de parler à son père de ce qu'il ne veut pas entendre et pense que de toute manière ça ne donne rien de lui parler car il ne l'écouterait pas. Jonathan doit également dire tous les secrets sur la vie de sa mère à son père ; il se sent obligé. Jonathan a surpris son père fumant de la marijuana pour par la suite, l'entendre nier cette situation. Cependant, l'enfant admire son père et aime beaucoup faire des activités avec lui. Il aime également les sorties avec sa mère et son frère. Jonathan

souffre de dysphasie et doit souvent voir des spécialistes du langage avec sa mère. Selon elle, l'enfant manque d'encadrement lorsqu'il est avec son père une fin de semaine sur deux. Elle trouve cette situation difficile puisque l'enfant a besoin d'être encadré compte tenu de sa dysphasie. Depuis peu, le père de Jonathan participe plus à l'aide aux devoirs pour son fils et s'implique plus au niveau des spécialistes.

En lien avec le troisième objectif et afin de documenter les différences entre les enfants, une analyse de leurs réponses aux questions qualitatives du CIM permet la création de groupes distincts.

### **Analyse du contenu quantitatif**

Le petit nombre de douze enfants ne permet pas d'analyses statistiques pouvant être généralisées à une population d'enfants exposés à la violence conjugale. Les réponses des enfants permettent néanmoins le calcul d'un score moyen pour chacun d'entre eux aux quatre dimensions du CIM.

L'analyse quantitative de cette étude sert principalement à comparer les groupes d'enfants à partir de leur score au CIM quantitatif. Afin de pallier à des données manquantes, un score moyen par groupe aux dimensions de l'enfant messenger, l'enfant interrogé et l'enfant qui n'ose pas parler est calculé, et ce, pour chacun des deux parents. Un score moyen pour la dimension de l'enfant pris entre les deux parents est également représenté pour chacun des groupes. Ces résultats permettent de comparer visuellement le score moyen global des dimensions au temps 1 et au temps 2 pour chacun des groupes. L'évolution du conflit d'intensité est représentée par des graphiques qui permettent de visualiser les similitudes et les différences d'intensité entre les groupes selon que le conflit est initié par le père ou la mère. Cette présentation graphique permise par Excel révèle l'intensité des conflits de loyauté des différents groupes d'enfants et répond ainsi à l'objectif final de la recherche.

## **Chapitre 3 : Résultats**

La présentation des résultats comprend un premier volet qui présente les analyses horizontales ou inter-enfant. Une première section décrit le contexte relationnel des enfants avec leurs parents alors que la deuxième fait état du discours des enfants et des intervenantes sur les conflits de loyauté.

Un deuxième volet permet une analyse verticale ou par enfant. La première section présente la création de groupes d'enfants sur la base de leur discours à propos du conflit de loyauté ainsi qu'un portrait de trois enfants représentatifs de leur groupe. La deuxième section fait une comparaison des groupes interprétée de manière à rendre compte de la participation du père et de la mère à générer un conflit de loyauté chez leur enfant.

### **Analyse horizontale ou inter-enfants**

#### **Le contexte relationnel des enfants avec leur père et leur mère**

Le premier objectif de cette étude vise à décrire le contexte relationnel des enfants avec leurs parents. La séparation des parents amène son lot de situations à risque pour des enfants et la présence de la violence conjugale dans une dynamique familiale ajoute à ces difficultés et devient un terreau fertile à l'émergence et au maintien d'un conflit de loyauté. Dans cette section nous verrons comment se dessine la relation des enfants avec chacun de leurs parents dans un contexte de séparation.

#### ***La violence post-séparation***

Lorsqu'on leur demande comment ils se sentent avec chacun de leur parent, les enfants disent se sentir bien. Toutefois, la relation qu'entretient une grande majorité des enfants avec leurs parents est encore teintée du vécu de violence conjugale, et ce, même après plusieurs années de séparation. Des intervenantes et des mères rapportent des situations de violence post-séparation.

*La violence à l'égard de la mère*

Une intervenante raconte comment une enfant perçoit son père à la suite à d'un incident de violence conjugale post-séparation. L'enfant a été témoin de tentative de violence physique de son père envers sa mère lors de l'échange de l'enfant pour sa visite à son père. L'enfant est demeurée dans la confusion face à son père et éprouve une peur à son égard qu'elle n'arrive pas à comprendre. Les parents sont séparés depuis 2 ans.

Après toutes ces années de séparation, là ce qu'elle vit c'est beaucoup plus au niveau de comment la violence se continue après la séparation. Pour cette enfant-là, elle m'a déjà demandé comment il se faisait qu'elle avait peur de son père. Parce que ce qu'elle me décrit c'est que quand elle va chez son père, c'est un homme qui est beaucoup dans le jeu, dans les activités puis c'est comme si a comprends pas, qu'elle a peur de lui parce qu'elle voit un homme qui a l'air correct (Intervenante A au sujet de l'enfant 1).

*La violence à l'égard de l'enfant.*

D'autres enfants sont dans une situation où ils doivent renoncer à apporter des objets leur appartenant qui proviennent de chez leur mère. L'intervenante C ainsi que la mère de l'enfant 5 rapportent le vécu de l'enfant lorsqu'il se rend à sa visite chez son père. Le père passe des remarques désobligeantes sur les vêtements que porte l'enfant spécifiquement parce qu'ils proviennent de la mère. Les parents de l'enfant sont séparés depuis 5 ans.

En début de séparation, il partait de chez sa mère le vendredi soir, pour aller chez son père, et dans l'auto, en embarquant, son père disait « il faut que tu te changes dans l'auto parce que tes vêtements viennent de chez ta mère. Je ne veux pas que tu viennes chez nous avec ces vêtements-là ». Il lui faisait mettre des vêtements qui venaient de chez lui » (Intervenante C).

Maintenant il dit des commentaires négatifs sur les vêtements que mon fils porte parce qu'ils viennent de chez moi » (Mère de l'enfant 5).

Après plusieurs années de séparation, l'impact de la visite chez le père amène encore des craintes pour les mères au sujet du développement affectif de leur enfant et des comportements inappropriés que ces enfants présentent. Ces comportements amènent leur lot de difficultés dans la relation de l'enfant avec sa mère. Voici le témoignage d'une mère séparée du père de son enfant depuis 4 ans.

Quand il revient de chez son père, il n'est pas lui. Il montre ses poings et crie après sa sœur et moi. Il couche avec son bâton de hockey en dessous de son lit. Chez son père il est obligé d'écouter des films d'horreur. Je sens que mon fils a peur de son père. (Mère de l'enfant 7)

*L'échange des enfants lors des droits d'accès des pères.*

L'échange des enfants pour les visites aux pères se fait, pour certains enfants, en présence des deux parents. Quelques enfants disent ne rien ressentir à cet égard, alors que d'autres trouvent difficile de revoir les deux parents ensemble. Ces enfants semblent ressentir une peur de revivre la chicane ou les agressions du père envers la mère. À la question : « Comment te sens-tu lorsque tu es avec tes deux parents? » Voici ce que répondent deux enfants: « Je peux pas vraiment expliquer comment je me sens, parce que c'est bizarre là quand y sont là les deux, pis j'ai peur qui se chicanent ensemble pis tout ça »(Enfant 7) et « J'ai peur que mon père y dise de mauvaises choses à ma mère» (Enfant 4).

Les intervenantes abondent dans le sens de ces deux enfants et ajoutent que certains enfants éprouvent de la peur et vivent de la confusion en essayant de démêler le vrai du faux. Une intervenante raconte :

Y a eu un dernier événement y a quelques semaines où le père a tenté de foncer sur la mère en reculant avec son auto et l'enfant a vu cet acte-là. Elle en a reparlé à son père qui a nié complètement. Il lui a dit que c'était pas sa voiture et elle me dit qu'elle connaît bien la voiture de son père, qu'elle connaît même la licence en arrière. Elle est habituée quand elle attend l'échange de garde d'attendre l'auto de papa faque elle est habituée. Et, je pense que là dans sa tête elle commence à comprendre, bon pas le mot manipulation, mais que cet homme-là elle [ne] peut pas lui faire confiance tout le temps (Intervenante A au sujet de l'enfant 1).

Ces situations issues de la violence conjugale passée ont un impact sur la relation des enfants avec chacun de leurs parents. Malgré cela, de façon générale les enfants disent se sentir bien avec chacun des deux parents séparément. La relation des parents avec leur enfant se vit à travers deux composantes majeures soit celles relevant des habiletés parentales des parents ainsi que celle issue des problèmes personnels de chacun de deux parents.

### *La relation avec le père.*

Des enfants rapportent se sentir bien avec leur père. , alors que d'autres enfants amènent la nuance de se sentir mieux qu'avant lorsqu'ils sont avec leur père ou se sentir « ordinaire » lorsqu'ils sont avec lui. Il arrive également que des enfants rapportent des « chicanes » dans leur vie au quotidien avec leur père. Avant d'aller chez le père, certains enfants ne ressentent pas l'envie de le voir alors que d'autres peuvent ressentir de la peur : « Quand je sais que je vais chez mon père, j'ai souvent un peu peur... j'ai plus peur quand c'est juste avant d'aller chez papa » (Enfant 1).

Les habiletés parentales des pères envers leur enfant incluant les activités ludiques, la discipline par l'exercice d'un rôle d'autorité, ainsi que la supervision à donner aux enfants dressent un portrait mitigé de la relation des enfants avec leur père. Des enfants, des mères, et des intervenantes témoignent de la relation des enfants de cette étude avec leur père.

#### *Les habiletés parentales des pères.*

Certains pères prennent le temps de faire des activités avec leur enfant qui rapporte avoir du plaisir avec eux. Les propos de l'enfant 2 illustrent bien qu'à travers les activités se développe un attachement au père. « Il est gentil, on s'amuse beaucoup ».

Une intervenante partage son opinion sur le père de l'enfant 1 :

Je pense que le côté correct de cet homme-là, qu'on voit pas souvent avec les hommes violents, c'est que cet homme-là réussi à faire des activités, à s'amuser avec ses enfants, donc y'a un peu de légèreté (Intervenante A) .

Au niveau de la discipline, les mères et les intervenantes témoignent qu'en général les pères, selon elles, manquent d'encadrement avec leur enfant. Un grand nombre de pères éprouvent des difficultés à assumer un rôle d'autorité auprès de leur enfant. Selon les intervenantes et les mères, il semble que ce soit les attitudes laxistes des pères pour l'encadrement de leur enfant qui soit problématique. Par exemple cette mère qui dit du père de son enfant : « Il n'a pas d'encadrement avec son père » (Mère de l'enfant 2).

Au plan de la supervision à donner à l'enfant, certains pères de l'étude présentent une vie stable que l'enfant apprécie. Voici ce qu'en pense l'intervenante D : « Elle disait que ça allait mieux... que son père était mieux organisé, pis sa nouvelle blonde aussi. » (Intervenante D au sujet de l'enfant 10).

Une intervenante perçoit chez un des pères des changements surtout en ce qui concerne l'aide aux devoirs qu'ils ne faisaient pas au moment de la séparation. Elle rapporte sa perception du père, corroborée par la mère de l'enfant :

Ça s'est amélioré éventuellement parce que le papa est quand même sorti de sa colère et de sa vengeance, il s'est mis à participer un peu pour les devoirs et tout ça. Donc, c'était un peu moins difficile au retour de la visite chez lui alors qu'avant c'était quelque chose de pénible... Il s'est rendu compte que c'est quand même beaucoup de s'occuper des enfants avec les rendez-vous chez les spécialistes...(Intervenante B au sujet de l'enfant 2)

Cependant, pour d'autres pères les intervenantes mentionnent de la négligence dans les soins de base à donner à l'enfant.

L'enfant a commencé à faire des champignons sur la peau... la mère a su que les draps avaient pas été changés depuis plusieurs mois... et qu'il prenait son bain dans la même eau que tous les autres enfants de la maison. (Intervenante C au sujet de l'enfant 7)

### *Les difficultés personnelles des pères.*

Les difficultés personnelles des pères se résument à des comportements de dépendance, des problèmes de santé mentale, des difficultés d'ordre criminel ainsi que des comportements qui suscitent la parentification chez leur enfant. La section suivante fait état des ces difficultés.

Selon les intervenantes et les mères, la moitié des pères de l'étude souffre d'une dépendance. La surconsommation de drogues affecte plusieurs d'entre eux. Une mère rapporte :

Il vit de la déception avec son père qui ne tient pas ses promesses lors d'activités. Son père fume des cigarettes et du pot en cachette et quand son fils le surprend il lui ment en pleine face » (Mère de l'enfant 2).



Selon les informations disponibles, un seul père éprouve des problèmes de jeux. L'intervenante D raconte au sujet de l'enfant 11 : « Y'ont beaucoup manqué de nourriture à un moment donné de leur vie parce que le conjoint avait des problèmes de jeux »

Une santé mentale fragile pour un des pères de l'étude inquiète la mère de l'enfant 12.

Il n'est pas responsable, il est un parasite... et il n'est pas constant dans sa journée... (alors que sa fille était en visite chez lui), il l'a serré fort dans ses bras en courant avec elle dans la maison. Il a mis sa main sur sa bouche pour ne pas qu'elle crie.

Au moment de l'étude, un père est reconnu coupable d'un acte criminel envers des enfants et doit séjourner en prison :

Là présentement le père est en prison... la première fois que ça s'était passé il avait été en prison, y'avait été relâché. On a vu qu'il avait récidivé. Là y'est pour un an en prison. (Intervenante D au sujet du père de l'enfant 11)

Au plan affectif des pères verbalisent leur malaise à leur enfant et les prennent pour des confidents. Pour soutenir émotionnellement leur père, ces enfants se retrouvent pris dans un rôle d'adulte. Les propos de l'enfant 3 illustrent bien cette situation : « Y parle souvent d'elle et moi je lui dis : « Papa c'est pas vraiment de tes affaires » pis des fois y comprend, mais des fois y m'en reparle ».

#### *La violence des pères à l'égard de leur enfant.*

Dans cette étude, la violence des pères envers leur enfant s'exerce en contexte pré et post-séparation. Les mères, les intervenantes et les enfants rapportent des actes de violence de la part des pères. Aux dires de ces sources, les douze enfants de cette étude vivent de la violence psychologique, exercée auprès d'eux sous forme de manipulation, de contrôle, de dénigrement, d'intimidation ou de menaces. Une mère et une intervenante abondent dans le même sens :

Son père lui faisait vivre de la violence psychologique beaucoup. La dénigrer physiquement. La menacer de la faire placer. Lui dire qu'elle n'était pas sa fille. (Mère de l'enfant 10).

Son père la menace de lui faire porter des couches devant tout le monde pis lui dit que tout le monde va rire d'elle (Intervenante C au sujet de l'enfant 8).

Certains enfants vivent ou ont vécu au moins une autre forme de violence de la part du père : violence verbale, physique ou sexuelle. À ce sujet, une mère et une intervenante témoignent :

Il s'est déjà fait abusé (sexuellement) par son père. Il est aussi victime de violence psychologique de la part de son père. Son père contrôle l'argent que mon fils reçoit en cadeau. Il lui emprunte aussi de l'argent (Mère de l'enfant 7).

Je vois qu'il y a de la violence avec son père, mais encore là, elle n'en parle pas beaucoup, violence physique oui, parce que c'est son moyen. Il la tape vraiment souvent » (Intervenante au sujet de l'enfant 6).

Une enfant rapporte son sentiment face au comportement de son père envers elle.

T'as tu l'goût d'me dire comment ça s'passe avec papa? R. On s'chicane. Q. Je veux savoir si ça arrive plus souvent que vous vous chicanez ou plus souvent que ça va bien. R. Chicanez. Q. Comment tu t'sens quand vous vous chicanez comme ça ? R. Mal. Q. Tu m'avais dit une autre expression aussi tantôt. R. Que j'tais du caca (Enfant 4).

### ***La relation avec la mère***

Des enfants rapportent se sentir bien avec leur mère. En général, les intervenantes valident les verbalisations positives des enfants envers leur mère. Cependant, il arrive que la relation soit tendue entre un enfant et sa mère. L'enfant 10 rapporte cette situation entre elle et sa mère : « On a souvent des chicanes ensemble... parce que j'ai le caractère à mon père ».

Les habiletés parentales des mères envers leur enfant incluant les activités, la discipline, la supervision et les conduites maternelles de soutien et d'affection dressent somme toute un portrait positif de la relation des enfants avec leur mère. De plus, le

souci du contact avec le père demeure pour toutes les mères de cette étude une préoccupation en lien avec ce qu'elles perçoivent comme nécessaire à l'équilibre psychologique de leur enfant.

#### *Les habiletés parentales des mères*

Des mères font des activités avec leur enfant à la mesure de leur moyen financier et du temps qu'elles peuvent accorder. Les enfants apprécient ce temps avec leur mère et le verbalisent spontanément. L'enfant 4 rapporte au sujet de sa mère : « A fait des surprises, on fait des activités ensemble ».

Au plan disciplinaire, certaines mères peuvent éprouver de la difficulté à assumer leur autorité auprès de leur enfant. Une intervenante rapporte ces comportements d'une mère :

Ce n'est pas une mère autoritaire non plus, c'est que sa fille a va pouvoir gagner. Disons qu'elle met une conséquence, la petite est capable de tourner à l'entour pour ne pas l'avoir sa conséquence. Là, la mère elle veut tellement pas faire de la peine à sa fille. Elle se sent très coupable la mère de ce que sa fille a vécu pendant le temps qu'était en relation avec son père et aussi le fait qu'il la rejette des fois, pis qu'y s'en occupe pas bien là, pis ce qu'il lui fait vivre. Elle se sent tellement coupable cette mère-là que les conséquences, elle les tient pas là. Elle veut compenser parce qu'elle se sent trop coupable, alors elle en laisse un petit peu (Intervenante D au sujet de la mère de l'enfant 12).

Il semble, selon les témoignages de mères et des intervenantes, que des mères utilisent les tapes et la fessée comme moyen de discipline auprès des enfants. De l'avis des intervenantes, ces mères sont conscientes de l'effet négatif de ces méthodes et recherchent d'autres moyens de discipliner leur enfant.

Toutefois, selon les intervenantes, des mères ont la capacité d'offrir à leur enfant le cadre nécessaire pour s'épanouir. Elles sont à la fois capables d'affection et de discipline. Une intervenante donne son opinion sur la relation d'un enfant avec sa mère : « Je pense que la relation avec son fils est très bonne et en même temps elle est une maman qui est très encadrante mais pas trop autoritaire. (Intervenante B au sujet de la mère de l'enfant 2) »

Au plan de la supervision, les mères accompagnent leur enfant dans les visites aux spécialistes, les soutiennent dans leurs apprentissages scolaires, et leur prodiguent les soins nécessaires à leur développement. Des mères rapportent :

Je l'aide dans les devoirs. Je l'encourage à l'école. J'ai une relation prof-élève à cause de ses difficultés. (Mère de l'enfant 2).

« Je vais au cours de karaté avec lui, qui prend plusieurs heures. Je suis très présente pour lui » (Mère de l'enfant 5).

Les intervenantes soulignent qu'en général les mères sont attentives et sont à la recherche de services pour leur enfant. La majorité craint les séquelles de l'exposition à la violence conjugale ainsi que de la séparation. À ce sujet, une intervenante témoigne :

La mère a demandé que l'enfant soit suivi ici parce qu'elle avait des préoccupations, de voir quels seraient les impacts de la séparation chez sa fille. En plus, elle aussi a un suivi, donc je pense qu'elle est très ouverte pour qu'on l'aide à voir un peu comment sa fille réagit et comment elle peut agir adéquatement. (Intervenante A au sujet de la mère de l'enfant 3)

#### *Le souci du contact avec le père*

Malgré l'histoire de violence conjugale, les mères tiennent à ce que leur enfant soit en relation avec leur père. « La mère, c'est important pour elle qu'il ait accès à parler avec son père. C'est important, pis elle veut pas l'enlever. (Intervenante D au sujet de la mère de l'enfant 11) »

Des intervenantes soulignent que des mères tentent d'apporter du soutien à leur enfant dans les moments difficiles. Ce souci des mères à soutenir leur enfant amène les enfants à se confier à leur mère. Des intervenantes témoignent de leurs observations :

Une belle relation, la mère est très à l'écoute et non jugeante. Il va se confier à sa mère. Il va discuter avec sa mère. Il a de belles discussions sur des sujets profonds, sur l'actualité. (Intervenante C au sujet de l'enfant 5)

### *Les difficultés personnelles des mères*

La négligence, la dépendance aux jeux et à l'internet ainsi que des attitudes occasionnant des renversements dans les rôles parent-enfant illustrent les difficultés rencontrées par certaines mères de cette étude. La section suivante fait état des ces difficultés.

Une seule intervenante rapporte une dépendance d'une mère aux jeux et à l'internet.

« La mère, bon, à fait les jeux, comme je te disais, une partie de la nuit... les enfants sont tout seuls, pis c'est elle (enfant 10) qui a c't'e fardeau là, comme enfant, de se préparer elle-même là. (Intervenante D au sujet de la mère des enfants 9 et 10) ».

Quelques mères éprouvent des difficultés à être disponible à leur enfant. Selon les intervenantes, ces situations semblent être le résultat d'une surcharge au niveau des responsabilités professionnelles ou familiales (famille élargie), et elles peuvent également être le résultat d'une opposition entre les besoins de l'enfant et ceux de la mère. Certains de ces enfants deviennent des parents pour leur mère et doivent composer avec les choix de leur mère basés sur ses besoins personnels.

### *La négligence des mères à l'égard de leur enfant*

Seule une mère d'une fratrie de l'étude néglige ses enfants qui, laissés à eux-mêmes, doivent prendre soin de leurs besoins. L'intervenante témoigne de ses observations :

Elle est pas comme les autres mères mettons, par rapport aux devoirs, tout ça, l'école. A va pas s'asseoir avec les enfants pour les faire ou si a le fait, ben a va crier après. Comme pour se lever le matin, y se lèvent, elle se lève pas pour préparer le déjeuner. Le lunch y le font eux autres mêmes... le matin c'est elle (enfant 10) qui s'occupe de préparer le déjeuner à son frère, de l'amener à l'autobus. C'était comme ça aussi à la maison, là quand le père était là aussi. Le père consommait, se couche tard, tout ça. La fille elle va pas à l'école, elle manque beaucoup. C'est sûr que si t'as un ado à la maison pis qu'y a personne pour lui dire de se lever, ben elle ira pas là... Elle a 12 ans

et elle avait un chum de 19 ans. La mère voyait pas de problème à ça. Elle était contente qu'elle ait un chum. (Intervenante D)

### **Le conflit de loyauté**

Le deuxième objectif de la présente étude cherche à décrire le conflit de loyauté dans son essence du point de vue de l'enfant et du point de vue de son intervenante. Une analyse descriptive des verbalisations des enfants et des intervenantes permet de dégager leur point de vue sur la nature, les émotions vécues, le sens que ces enfants donnent au conflit et enfin, leurs conséquences.

#### *La nature du conflit de loyauté*

Selon le CIM, trois dimensions sur quatre illustrent la nature du conflit de loyauté : la première décrit celle où l'enfant est le messenger entre les deux parents, la deuxième celle où l'enfant est interrogé par son père ou sa mère, et enfin celle où l'enfant se sent prit entre ses deux parents. Les résultats qui suivent illustrent ces dimensions à partir des entrevues réalisées.

#### *L'enfant est le messenger entre son père et sa mère*

Lorsqu'on demande aux enfants de donner un exemple de ce qu'ils vivent lorsque leur père ou leur mère passe par eux pour parler à l'autre parent, les enfants parlent de deux types de messages à transmettre. Le premier a la qualité d'un message à contenu factuel et le deuxième type de message confère à l'enfant une mission à remplir auprès de l'autre parent. Dans tous ces cas, ces messages se substituent à une communication directe entre les deux parents. L'enfant qui oublie de passer le message aura à vivre avec des conséquences qui lui causeront des désagréments ou provoquera de la discorde entre les parents. Voici un message à contenu factuel qu'un enfant doit faire à son père. L'enfant est responsable de rendre le message à temps de manière à assurer que son père au lieu de sa mère vienne le chercher à l'école le soir prévu.

Dis à ton père que... je peux pas te chercher ce soir, mercredi soir. D'abord, on est comme lundi et ma mère m'a dit ça d'abord mardi, je dis à mon père pour mercredi, elle ne peut pas me chercher. (Enfant 2)

Pour le deuxième type de message à mission particulière, l'enfant doit rendre un message qui rappelle la situation de violence conjugale. Ce témoignage d'un enfant, qui fait un message au père de rendre à la mère des objets lui appartenant, illustre bien le rôle de l'enfant qui sert de courroie de transmission entre les deux parents dans une situation de violence conjugale post-séparation : « A voulait savoir de quoi, qui y'appartenaient à elle qu'y avait pris ». (Enfant 10).

À l'instar des enfants, les intervenantes ont identifié les mêmes deux types de messages : celui à contenu factuel et celui à mission particulière. Les intervenantes ont également identifié dans le type de message à mission particulière deux aspects non mentionnés dans le discours des enfants : l'un qui confère à l'enfant la mission de contrôler sa mère et l'autre de lui transmettre des propos dénigrants. À leur avis, le père contrôle la mère à travers l'enfant en faisant de lui son messenger, l'enfant peut dès lors devenir le substitut du père auprès de la mère et se sentir investi de la mission de surveiller sa mère. Voici les propos d'une intervenante illustrant, à son avis, la mission de contrôle dont était investi un des participants à l'endroit de sa mère :

Monsieur dit à la petite que madame a un problème d'alcool. Ce qui n'est pas vrai du tout, ce n'est pas ce que la mère raconte et on la croit. Alors là il demande à la petite de surveiller les consommations de la mère... Elle commence à questionner sa mère sur sa consommation d'alcool. Elle a des propos comme : « tu devrais pas boire ou maman t'as bu combien de bières? » et tout ça. (Intervenante A au sujet de l'enfant 3).

De l'avis des quatre intervenantes, le père perpétue également sa violence envers la mère en faisant de l'enfant un messenger. L'enfant transmet à la mère le contenu dénigrant entendu du père à son sujet. Selon elles, l'enfant peut utiliser ce contenu contre la mère ou le lui transmettre dans une recherche de vérité en cas de doutes sur son intégrité. Voici un exemple rapporté par une intervenante expliquant comment l'enfant rapporte à la mère les paroles dénigrantes du père.

C'est arrivé que la petite soit revenue pis qu'a l'a dit : « Papa y'a dit que t'étais une..., que tu profitais des hommes »... Des fois a va lui dire

comme : « Papa m'a dit de te dire que t'étais une de même ». A va y dire les mêmes mots, qu'a profitait des hommes, que c'est une salope là. Après ça, a va regretter (Intervenante D au sujet de l'enfant 12)

*L'enfant est interrogé par le père ou la mère*

À la question si leur père ou leur mère leur pose des questions au sujet de l'autre parent, les enfants répondent que les deux parents les interrogent. Cependant, la motivation du père à interroger l'enfant diffère de celle de la mère. Le père cherche à connaître la vie de la mère alors que la mère interroge l'enfant sur sa vie avec son père. Les intervenantes abondent dans le même sens que les enfants en ce qui concerne les motifs différents des parents à questionner leur enfant.

Les enfants et les intervenantes mentionnent les préoccupations du père quant à la vie de la mère. L'enfant devient pour le père le témoin de la vie de la mère et son seul lien avec elle. Le père interroge l'enfant sur la vie de la mère en général et pose des questions sur comment elle va, comment va sa famille, son emploi du temps, ce qu'elle fait de ses journées, qui elle voit, qui sont ses amis. Les participants rapportent également que plusieurs pères cherchent à connaître la vie amoureuse de leur ex-conjointe. Selon les témoignages de certains enfants et des intervenantes, l'enfant est sollicité à devenir le rapporteur de la vie intime de la mère. Pour certains pères cette préoccupation devient obsessionnelle et les conduit à harceler leur enfant. Une enfant rapporte par ces propos cette situation difficile à vivre pour elle.

Y'm'posait des questions sur son chum. Y'm'posait tout l'temps des questions, sauf que, c'est tout l'temps, des fois, comme, mettons, on était toute la semaine chez eux, pis on était l'lundi. Bin, y'm'posait une question pis l'vendredi, y r'venait au même sujet. Pis, des fois, tsé, j'm'en rappelais pu, j'me souvenais pu c'que j'avais répondu, pis quand j'me trompais, que j'savais pas, i m'disait : « ah, t'es menteuse. » pis toute ça » (Enfant 10)

Les participants rapportent également que la mère interroge l'enfant sur sa vie avec son père. Certaines mères veulent s'assurer du bien-être de l'enfant dans sa vie au quotidien avec son père.



C'est qu'a voit que sa mère pose beaucoup de questions sur comment ça se passe avec son père, le bain, le repas, bon tout ça là, elle sent que sa mère lui fait pas complètement confiance. (L'intervenante A au sujet de l'enfant 1)

D'autres mères sont inquiètes lorsque l'enfant visite le père. Elles craignent pour sa sécurité, sa santé physique ainsi que mentale et l'interrogent sur les attitudes du père. Une intervenante relate une situation représentative de ce que vivent les enfants lorsqu'ils sont interrogés par leur mère à cet égard.

La mère, elle me dit que sa fille a peur de parler. Dans le fond, elle essaye de faire parler sa fille, pis si elle répond pas directement, elle tourne autour du pot. Finalement des fois la mère arrive à savoir la vérité. (Intervenante C au sujet de l'enfant 6)

#### *L'enfant se sent pris entre les deux parents*

Enfin, les enfants de cette étude vivant un conflit de loyauté disent se sentir pris entre les deux parents. Ils verbalisent se sentir « poignés » et ne pas savoir qui choisir entre les deux parents. Certains enfants arrivent à faire un choix pour des activités ou une présence chez un des parents alors que d'autres se sentent complètement pris au dépourvu et n'arrivent pas à faire de choix. D'autres enfants font face à des situations litigieuses de garde et sentent qu'on leur impose de faire un choix. Le témoignage d'un enfant est révélateur de cette situation : « Quand j'ai parlé à un genre d'avocat que j'ai, elle m'a demandé si je voulais aller habiter chez mon père ou chez ma mère, faque c'est là que j'étais pris. (Enfant 7) »

#### *Les émotions découlant du conflit de loyauté*

Le conflit de loyauté provoque des émotions chez ces enfants. Des enfants alléguant vivre un conflit de loyauté disent ressentir un malaise couvrant une gamme d'émotions telles la tristesse, la nervosité, la gêne, ainsi que le sentiment de se sentir mal, énervé, embarrassé, frustré, mécontent, sentiments engendrant de la colère et même de la peur pour certains d'entre eux. Certains enfants sont cependant incapables

d'identifier leurs émotions devant ces situations difficiles alors que d'autres verbalisent se sentir bien. De façon générale, les témoignages des enfants se résument à des verbalisations simples. Sur cet aspect des émotions, les intervenantes apportent un éclairage plus nuancé découlant de leurs observations. Une intervenante rapporte son observation de l'affect caché d'une enfant qui sert de messagère : « Elle a l'air un peu en colère aussi de fois, même si elle l'exprime pas comme tel. Elle est tannée, fâchée de servir de messagère. (Intervenante D au sujet de l'enfant 10) »

Et l'intervenante A qui parle du sentiment de culpabilité d'une fillette envers sa mère : « Est-ce qu'elle a le droit d'avoir du plaisir avec son père alors que sa mère est si souffrante à cause de lui? (Intervenante A au sujet de l'enfant 1) »

### ***Le sens que donne l'enfant au conflit de loyauté***

Les enfants et les intervenantes rapportent des explications similaires illustrant la compréhension que se font les enfants des situations difficiles qu'ils vivent. Selon elles, certains des enfants trouvent normal de faire des messages surtout lorsqu'ils sont à teneur factuelle, alors que d'autres enfants comprennent qu'ils sont des messagers et trouvent difficile de jouer ce rôle. À ce sujet, une enfant verbalise :

Q : Est-ce qu'il est arrivé que ton père passe par toi pour parler à ta mère?  
 R : Parfois. Q : Alors peux-tu nous donner un exemple de ce qui est arrivé?  
 R : Il disait : « Dis à ta mère que telle feuille de présence est pour elle. » Q : Faque quand que ton père passait par toi, c'était par rapport à des affaires qui arrivaient à l'école. R : Pis moi j'étais au milieu comme si j'étais le messenger. Q : Ok, t'étais le messenger. R : Pis moi je me sentais pas bien quand j'étais le messenger. Q : Ok, tu peux tu me dire pourquoi tu te sentais pas bien. R : Parce que j'étais entre les deux pis j'étais pas dans la chicane, pis là je me trouvais dans la chicane. Q : Ok. Quand qui te demandais de faire un message, pour toi, ça te mettait dans chicane. Est-ce qu'il est arrivé que ta mère passe par toi pour parler à ton père? R : Pas souvent mais ça arrive. Q : Ok. As-tu un exemple pour maman comment a fait ça? R : Des fois elle dit la même chose que mon père, des fois elle dit, ben dit à ton père que t'as une feuille qui... Q : Ok, pis quand maman a fait ça, comment tu te sens? Quand maman a te demande de faire un message à papa? Q : je me sens comme un messenger pis j'aime pas ça parce que chu pas dans la chicane pis là après je me sens dans la chicane. (Enfant 3).

Ceux qui veulent demeurer loyaux aux deux parents rapportent comprendre qu'ils ne veulent prendre ni le parti de l'un ni celui de l'autre, telle cette fillette qui se sent prise entre les deux : « Tu veux pas répondre, tu veux pas trahir ma mère ou mon père ». (Enfant 10)

Il se trouve d'autres enfants qui veulent demeurer loyaux à un parent. L'exemple de l'enfant 3 qui se trouve piégé par les questions de son père au sujet de sa mère et qui donne sa loyauté à sa mère illustre bien cette situation : « Parce que c'est pas de ses affaires la vie de ma mère ».

Les enfants n'arrivent pas toujours à comprendre la situation et rapportent vivre de l'ambivalence, de la confusion. Une intervenante témoigne de ses impressions cliniques au sujet d'une fillette :

Lorsqu'elle me raconte ce qui se passe entre son père et sa mère, je sens de la confusion. Je sens que des fois elle croit papa, des fois elle croit maman. Bon, elle est mélangée là-dedans. (Intervenante A au sujet de l'enfant 3)

Un enfant rapporte comment les actions de ses parents le plongent dans l'ambivalence. « Je sais plus vers qui me tourner, vers mon père ou vers ma mère ». (Enfant 7).

Une majorité d'enfants comprennent également qu'à partir du moment où ils sont impliqués par l'un ou l'autre des parents ils font partie de ce qu'ils appellent la chicane. Les enfants pris dans cette chicane vivent difficilement le mécontentement de leur père ou de leur mère et se sentent responsables de cette colère. Un enfant témoigne de ce que provoque chez lui cette appréhension de la colère chez ses parents : « J'hésitais pour ce que je disais, sinon mon père y va pas être content pis maman non plus ». (Enfant 1)

Les enfants marchent sur des œufs et tentent de maintenir un statu quo émotif entre les deux parents. De ce fait, ils sont préoccupés par le bien-être émotif de leur père et de leur mère. Les intervenantes apportent une nuance à ce sujet, en mentionnant que les enfants tentent d'apaiser la souffrance de celui des deux parents qui semble le plus blessé. Les intervenantes rapportent que pour les enfants il semble que ce soit le père qui souffre davantage.

Il protégeait son père... Il disait « Mon papa prend soin de nous autres, c'est lui qui fait dodo par terre, maman a besoin de tous les meubles de la maison . C'était sa compréhension. (Intervenante D au sujet de l'enfant 12)

D'autres enfants sont liés par des secrets. Certains comprennent qu'ils doivent se taire devant le père qui pose des questions sur la vie de la mère. Le thème de la vie de la mère devient donc sujet de tension entre l'enfant et son père. D'un côté, la mère demande à l'enfant de garder la confidentialité sur sa vie alors que de l'autre le père presse l'enfant de répondre à ses questions. Certains enfants maintiennent le secret sur la vie de la mère et tentent de s'en sortir sous la pression du père alors que d'autres se sentent obligés de tout révéler au père. Deux témoignages d'enfants démontrent la situation difficile d'un bon nombre de ces enfants :

Parfois ma mère elle me dit : « si ton père, il te demande de poser des questions sur moi... sur ce qui s'est passé durant la journée, répond pas. Dis-lui que tu sais pas ». Maman elle me dit que c'est pas de ses affaires pis qu'y est pas censé le savoir. Mais papa y demande de le savoir pis après y me dit que je lui ai pas dit la vraie réponse. Y me demande si j'ai dit la vraie réponse pis c'est maman qui me dit de pas dire la vraie.(Enfant 1).

« Je dis tous les secrets que ma mère a dit de pas dire à mon père... je suis obligé » (Enfant 2).

Des intervenantes racontent détecter chez certains enfants des secrets initiés par les pères. Ces enfants ne révèlent pas ces secrets à leur mère ni aux intervenantes. Voici les impressions cliniques d'une intervenante au sujet d'un enfant :

Si elle conte des menteries, je me dis que c'est pas pour rien. Il ya beaucoup de chances qu'à la maison son père lui dise : Dis pas à ça à personne et dis pas à personne que je t'ai fait ça. (Intervenante C au sujet de l'enfant 8)

### ***Les conséquences du conflit de loyauté***

Une quatrième dimension du conflit de loyauté révèle une conséquence à vivre un conflit de loyauté dans le fait que l'enfant préfère se taire plutôt que de parler d'un parent devant l'autre parent. Or les enfants et les intervenantes de cette étude rapportent des conséquences au conflit de loyauté. Une majorité d'enfants de cette étude verbalisent qu'ils n'osent pas parler de leur mère devant leur père, alors qu'un bon nombre d'enfants disent se sentir à l'aise de parler du père devant la mère. Peu d'enfants arrivent à expliquer pourquoi ils n'osent pas parler de la mère devant le père alors qu'un bon

nombre d'enfants arrivent à s'exprimer sur les raisons qui les forcent à garder le silence sur leur père devant leur mère. Ces enfants nomment plusieurs motifs les obligeant à garder le silence sur l'un de leurs parents.

### *Le point de vue des enfants*

Une des raisons évoquées est celle où l'enfant craint de faire de la peine au père. Un enfant explique pourquoi il hésite à parler de sa mère devant son père :

Si c'est pas trop choquant pour lui, c'est sûr que j'va y dire là. Mais, des fois y se sent mal à l'aise, des fois j'préfère pas lui dire... faut pas que j'en parle parce que lui y va être triste à cause que lui y avait pas d'amour (Enfant 3).

Voici le témoignage d'une enfant qui n'ose pas parler de ses difficultés à vivre avec son père, afin de protéger son père :

Ben quand on se chicane, je ne lui dis pas genre... parce que je ne veux pas qu'elle le juge... pis je ne veux pas que ça aille plus mal... je pense qu'elle pense qu'il est méchant avec moi... je pense qu'elle le prend pour quelqu'un de pas correct. (Enfant 4)

Dans certains cas, l'enfant veut éviter d'entendre des critiques de la part de la mère à l'égard du père. Un enfant rapporte :

Si je commence mettons à parler à ma mère, là ça continue pis ça fini pu. Pis là tsé, ça commence peut-être à dire des petits défauts, toute ça là. C'est pour ça que j'aime pas trop ça parler de mon père à ma mère. (Enfant 12)

Un autre enfant préfère se taire pour protéger sa mère des propos dénigrants du père :

Enfant 1 : « Sauf quand parfois papa y marmonne pis là y dit que maman elle a tout plein d'amoureux là pis des affaires de même là  
Intervenante A : « Ce que je comprends, c'est quand ton père y va dire des choses négatives de ta mère, ça tu sens que c'est mieux que tu les dises pas à ta mère ».

Il arrive que l'enfant hésite à parler d'un parent pour éviter les critiques provenant de la nouvelle conjointe. Un enfant témoigne de cette situation difficile pour

lui : « Parce que ma belle-mère était là, pis a critiquait contre ma mère... est jalouse, pis elle aime pas ça que je parle de ma mère, pour ça. (Enfant 10) »

Certains enfants appréhendent de provoquer la colère chez leurs parents et hésitent avant de parler de l'un des parents. Ces colères des parents entraînent des malaises importants chez leur enfant qui vit de la confusion, de l'ambivalence et de l'anxiété.

#### *Le point de vue des intervenantes*

Les intervenantes corroborent les verbalisations des enfants et ajoutent observer des conséquences générant de l'anxiété chez une majorité d'enfants. L'anxiété peut être générée par différents types de situation : l'enfant est anxieux de revoir le père, l'enfant a peur des représailles du père, l'enfant sait qu'il n'est pas écouté par le père. À cet égard, des intervenantes racontent :

L'enfant vit de l'anxiété à l'idée de revoir le père :

Parce que c'est une enfant qui a beaucoup de problèmes somatiques, mal de ventre, mal de tête, tellement intense que des fois a l'a manqué l'école... quand il (le père) questionne plus, elle va être plus anxieuse. C'est une enfant qui est très responsable, qui fait les choses comme il faut. Alors, je pense que c'est une situation qui fait en sorte que cet enfant-là, lorsqu'elle retourne chez sa mère, elle doit faire un p'tit peu un nettoyage de ce qu'elle a vécu quand elle était avec le père. Avant d'aller chez le père, elle est anxieuse... c'est sûr que c'est pas quelque chose qui est relaxe. C'est pas l'idéal pour un enfant. Moi je trouve que c'est une situation qui est grave. (Intervenante A au sujet de l'enfant 1).

L'enfant a peur des représailles du père :

Je n'ai pas su vraiment grand-chose de lui. C'est la mère qui m'avait dit qu'il y a des choses qu'ils ne lui disent pas à la mère, ou qu'elle le sait beaucoup plus tard en questionnant là. Ils ne lui disent pas parce qu'elle sent mettons qu'ils n'ont pas le droit de le dire ou qu'ils ont peur des représailles du père. Si le père vient qu'à savoir, il dira : « Ah! Ouen! Vous avez dit telles choses! » Ils ont peur des représailles. Elle le sent vraiment la mère, que les enfants ont peur de leur père. Ça, ça serait une des conséquences du conflit de loyauté, dans le fond (Intervenante C au sujet des enfants 7 et 8) .

L'enfant sait qu'il n'est pas écouté par le père : « Il disait qu'il aimait mieux ne pas lui en parler, parce qu'il ne comprendrait pas, son père » (Intervenante B au sujet de l'enfant 2).

L'anxiété provenant de ces situations peut se traduire en somatisation, en déni, en anxiété de performance. En outre, certains enfants éprouvent des difficultés scolaires, des problèmes relationnels avec leurs pairs, présentent une pauvre estime de soi, vivent de l'isolement, présentent également un tempérament irritable, des troubles de l'alimentation, des problèmes de santé, des problèmes d'énurésie, ont des comportements agressifs, et peuvent également se mettre en danger dans une relation amoureuse à risque (adolescence).

## **Analyse verticale ou par enfant**

### **Les groupes d'enfants**

Le troisième objectif cherche à identifier différents groupes d'enfants à partir de ce qui les distingue dans leur discours. Plusieurs pistes ont été explorées qui ont permis de constater que les réponses des enfants ne varient pas qualitativement. Les discours des douze enfants qui participent à cette recherche ne se distinguent pas selon l'âge, le sexe, le temps de séparation des parents, ni sur la nature du lien qu'ils entretiennent avec leur père ou leur mère. Les pères présentent des comportements parentaux similaires et ne se distinguent pas entre eux. Le groupe de mères présente des comportements homogènes dans leur rôle parental sauf pour la mère d'une fratrie (enfant 9 et enfant 10) qui néglige ses enfants. Ces enfants sont semblables sur la violence à laquelle ils ont tous été exposés (tous témoin visuel). Des enfants ont été témoins de violence physique alors que tous ont été témoins de menaces et de violence verbale. En ce qui concerne la violence directe du père envers les enfants, au moment de l'étude, tous sont victimes de violence psychologique (manipulation, ou dénigrement ou rejet) et à notre connaissance une seule enfant est victime de violence physique (enfant 6). Finalement, ce qui distingue les enfants entre eux est la qualité de leurs réponses aux questions qualitatives du CIM. De la description du conflit de loyauté rapportée par ces enfants se dégage deux groupes selon que le discours des enfants est riche en contenu explicatif de situations de conflit de loyauté ou au contraire que le discours soit peu élaboré.

### ***Les enfants au discours peu élaboré : groupe A***

Les enfants de ce groupe (n=7), enfant 5, 6, 7, 8, 9, 11, et 12, soit 3 filles de 8 ans et quatre garçons dont l'âge varie entre 9 et 11 ans se distinguent par le fait qu'ils verbalisent peu ou pas du tout sur les situations de conflit de loyauté. De ces 7 enfants, six répondent vivre un conflit de loyauté. Seul un enfant (enfant 11) rapporte n'en vivre aucun, voici son histoire.



*L'histoire de Michaël*

Michaël a 10 ans et était, il y a à peine 6 mois, exposé à la violence conjugale de son père envers sa mère. Michaël a été témoin de la violence psychologique et verbale de son père envers sa mère et était présent dans les moments de grande colère de son père. Michaël l'entendait lorsqu'il criait des injures à sa mère. Dans ces moments, Michaël pleurait, restait muet et s'isolait. Michaël gardait son mutisme longtemps après les scènes de violence. Le père de Michaël s'excusait et disait qu'il était normal dans un couple d'avoir des différends. Comme ses frères et sœurs, Michaël a manqué de nourriture, car son père utilisait l'argent du ménage pour s'adonner à des jeux de hasard. Michaël a également été victime de propos dénigrants à son égard de la part de son père. Cependant, l'enfant aimait lorsque son père jouait avec lui. Michaël habite maintenant avec sa mère et voit son père une fin de semaine sur deux. Il apprécie sa relation avec sa mère parce qu'il fait des activités avec elle et qu'elle le reconduit au centre de loisirs de son quartier. Sa mère l'aide dans ses difficultés scolaires, car l'enfant est moins attentif à l'école même s'il a de bons résultats scolaires. Il a des tâches à faire à la maison pour aider sa mère et les exécute avec attention. Dans ses visites à son père avec ses frères et sœurs, Michaël voit son père abattu, triste, implorant ses enfants d'inciter la mère à retourner vivre avec lui. L'enfant assiste également à la colère de son père qui insulte la mère en son absence. Comme ses frères et sœurs, il désire aller vivre avec son père pour l'aider dans sa peine. Au retour des visites chez le père, Michaël amène des messages à la mère de la part du père. « Au niveau des messages c'est plus le père qui va en faire, mais la mère à va dire : « Regarde, on va regarder ça moi pis ton père ensemble ». (Intervenante D) »

Michaël interprète les comportements agressifs de son père envers sa mère comme étant de la jalousie, car le père de l'enfant croit que son ex-conjointe a un amoureux. Même si la mère de l'enfant nie cette situation, Michaël a parfois des doutes. Il présente également des comportements plus difficiles dans les jours qui suivent la visite chez son père; il crie et devient plus agressif envers sa mère.

Quand il revient de chez son père, la mère est comme bouleversée, parce qu'il leur (fratrie) a dit pleins de conneries. Lui (Michaël) est plus chialeux, il l'écoute pas. A voit une différence quand il revient de chez son père. Là, ça prend une couple de jours avant de se rétablir. (Intervenante D).

Michaël ne sait pas encore que son père sera arrêté sous peu pour abus sexuel contre des enfants amis de la famille. L'enfant est au courant de l'affaire, mais ne connaît pas encore le verdict. Sa mère est triste de lui annoncer qu'il ne pourra pas voir son père avant un certain temps car il sera en prison.

L'intervenante D croit que Michaël est placé en situation de conflit de loyauté par son père. Michaël n'a jamais parlé de ce qu'il vivait avec son père mais deux enfants de sa fratrie ne faisant pas partie de la présente étude se sont confiés à l'intervenante sur le vécu de tous les enfants avec leur père. De l'avis de l'intervenante, Michaël agit ainsi parce qu'il voit son père être malheureux.

« C'est impossible que lui en vive pas car le père questionnait les enfants sur la vie de la mère. Il leur disait : « Votre mère là, y'a un tel qui a couché dans le même lit » et les enfants étaient toute là. Les autres m'ont nommée qu'ils se faisaient questionner là-dessus. Y'a pas une si grosse différence d'âge avec les autres, donc, d'après-moi y'était présent à certains moments quand ça se passait. Je sais pas si y veut pas protéger son père ».

### *L'histoire de Marie*

Les six autres enfants de ce groupe, trois filles (enfant 6, 8 et 12) et trois garçons (enfant 5, 7 et 9) rapportent vivre un conflit de loyauté selon l'une ou l'autre des questions du CIM quantitatif. Malgré cela, ils semblent incapables de donner des exemples pour illustrer les situations difficiles qu'ils vivent en lien avec ces réponses. Bien qu'une majorité de ces enfants donnent des exemples sur la seule dimension de se sentir pris entre les deux parents. Ils rapportent se sentir dans l'obligation de choisir entre le père et la mère et comprennent qu'ils ne peuvent le faire. Sur le plan des émotions, les enfants de ce groupe arrivent à s'exprimer et disent se sentir mal, gênés, embarrassés, vivre de la colère et pleurer quand ils se sentent en conflit de loyauté. Marie (enfant 8) illustre bien ce groupe d'enfants.

Voici l'histoire de Marie, fillette de 8 ans qui a été exposée à la violence conjugale de son père envers sa mère. Marie a été témoin des violences physiques, psychologiques et sexuelles de son père envers sa mère. Marie avait trois ans lorsqu'elle a vu son père tenter d'étrangler sa mère. Dans ces moments-là, Marie avait peur, criait, se cachait et pleurait beaucoup. Marie avait 4 ans à la séparation de ses parents. Depuis ce temps, elle

voit son père une fin de semaine sur deux. Le père de Marie a un problème d'alcool et de toxicomanie. Marie dit se sentir bien avec son père mais ne parle pas de ce qu'ils font ensemble. Marie dit se sentir bien avec sa mère et n'exprime pas non plus ce qu'elle aime chez sa mère. Malgré qu'elle ait du mal à l'exprimer, Marie a une relation proche avec sa mère, elles font plusieurs activités ensemble et la fillette aime rendre service à sa mère. Marie trouve ça drôle de voir ses parents ensemble car c'est très rare. L'enfant souffre d'énurésie. La mère de Marie la questionne sur sa vie avec son père. Elle s'inquiète, car selon elle, sa fille souffre de la négligence de son père en ce qui a trait aux soins d'hygiène à lui donner ainsi que de la violence psychologique. L'enfant parle peu à la mère de sa vie avec son père, alors la mère de Marie utilise des stratégies pour arriver à savoir ce qui se passe pour sa fille lorsqu'elle est avec son père. La mère de Marie croit que sa fille a peur de son père et qu'elle le protège. Selon elle, le père ridiculise Marie sur son énurésie et la menace à cet égard. Marie exprime à son intervenante qu'elle n'a pas à transmettre de messages entre les deux parents. Cependant, elle dit être interrogée par son père au sujet de sa mère mais ne peut donner d'exemples de ce genre de situation. Il lui arrive également de ne pas se sentir à l'aise de parler de sa mère devant son père et vice versa. Marie ne se rappelle pas de moments où ces situations sont arrivées et ne peut donner d'exemples. Elle se sent toutefois gênée dans ces moments-là sans pouvoir dire pourquoi.

« Q : Est-ce qu'il est arrivé que tu n'oses pas parler de ta mère devant ton père? R. Oui.

Q. C'est déjà arrivé. Est-ce que c'est déjà arrivé parfois, souvent ou ça arrive toujours?

R. Parfois. Q. Est-ce que tu te rappelles un exemple? R. Non. Q. Non ? Tu te rappelles pas d'exemple? Pis comment tu te sentais à ce moment-là? R : Ben, je me sentais un peu gênée de répondre. Q : OK. Tu te sentais un peu gênée de répondre. Pis est-ce que tu sais pourquoi tu te sentais gênée? R : Silence. Q : Non?

Q : Est-ce qui est arrivé que tu n'oses pas parler de ton père devant ta mère? R : Euh, parfois. Q : Est-ce que tu te rappelles comment tu te sentais dans ces moments-là? R : Gênée. Q : Est-ce que tu sais pourquoi tu te sentais gênée? R : Silence. Q : Non? OK ».

L'enfant éprouve également des problèmes scolaires et relationnels. Elle insulte ses pairs et les adultes de son école, et a du mal à parler de ses motivations à agir ainsi. Marie est souvent surprise à mentir aux adultes et à ses pairs.

Marie vit des situations de conflit de loyauté similaires à celles des autres enfants de ce groupe et tout comme eux, elle ne réussit pas à exprimer son malaise. Selon l'intervenante C, Marie demeure neutre dans son discours concernant son père et sa mère tout au long de la passation du CIM. L'intervenante de Marie croit qu'elle garde le silence par peur de son père. Elle protégerait également le père pour éviter qu'il ne subisse de conséquences de ses actions avec sa fille. Selon elle, l'enfant est aux prises avec des secrets sur sa vie avec son père.

À l'instar de Marie, les autres enfants de ce groupe présentent, selon leur intervenante respective, une même attitude neutre lors de la passation du CIM. À l'inverse du point de vue des enfants, les intervenantes (C et D) pensent que les enfants de ce groupe vivent des conflits de loyauté importants. Le point de vue des intervenantes met à jour d'autres éléments du conflit de loyauté que ne racontent pas les enfants de ce groupe, rendant ainsi le conflit de loyauté perçu par les intervenantes plus marquant. Selon elles, ces enfants entendent des propos dénigrants au sujet de leur mère, certains ont comme mission de les rapporter à leur mère alors que d'autres sont pris dans des secrets. Les éléments cliniques rapportés par les intervenantes permettent de comprendre le silence des enfants sur les situations de conflit de loyauté qu'ils peuvent vivre. Voici ce qu'une intervenante rapporte au sujet de l'enfant 7 : « J'trouve que c'est un conflit important... Le conflit de loyauté dans le fond il le vit entre ses deux parents. ... Pis, le père continue à dénigrer la mère. (Intervenante C) »

Selon une autre intervenante, certains vivent dans l'espoir d'un changement de la part du père et cherche à lui plaire.

Oui, elle vit un conflit de loyauté important. A l'air ben gros pognée entre eux, elle aime son papa qui est pas capable de s'en occuper, pis je pense qu'elle s'en rend compte, mais elle a beaucoup d'espoir qu'à chaque fois, ça va être mieux, ça va être la bonne fois. (Intervenante D au sujet de l'enfant 12)

À leur avis, certains de ces enfants réagissent ainsi afin de ne pas déplaire au père. Une intervenante témoigne de ce qu'elle interprète comme étant un contrôle de la part du père :

Oui, il vit un conflit de loyauté. À la fin de l'entrevue, il a dit : « je veux m'entendre », il voulait l'écouter au complet. Même durant l'entrevue, il me disait de reculer pour qu'il réentende la question. Je dirais qu'il analysait les

réponses qu'il donnait comme pour voir si c'était correct ce qu'il disait ou non. Une ou deux fois même, il m'a fait reculer, et il ne voulait pas que j'enregistre cette réponse, et il a redonné une autre réponse. Il n'est pas libre de dire ses pensées, ou de dire ses émotions, il n'est pas libre parce qu'il sent un contrôle..., avec son père ce n'était pas naturel, c'était pensé et réfléchi. Avec sa mère, c'était plus naturel. (Intervenante C au sujet de l'enfant 5)

### ***Les enfants au discours élaboré : groupe B***

Les cinq enfants de ce groupe (enfant 1, 2, 3, 4 et 10) dont l'âge varie entre 8 et 13 ans se distinguent par le fait qu'ils expriment tous leur vécu de conflit de loyauté par un discours élaboré aux quatre dimensions du CIM qualitatif. Ce groupe, nommé groupe B, comprend quatre filles et un garçon. Ces enfants verbalisent se sentir messenger, être interrogé, ne pas oser parler devant l'un des deux parents et se sentir pris. Tous les enfants rapportent devoir livrer des messages. Outre les messages à contenu factuel qu'ils doivent livrer de la part des deux parents, ils ont également comme mission de transmettre des messages importants qui ont un impact sur leur vie. Ces enfants doivent subir le mécontentement des parents quant à la transmission de certains de ces messages. Plusieurs révèlent également entendre des propos dénigrants de la part de leur père à l'endroit de leur mère et avoir comme mission de contrôler la mère par des messages de la part du père. Tous rapportent être interrogés, certains par les deux parents alors que d'autres sont interrogés par leur père sur la vie de leur mère ou par leur mère sur leur vie avec leur père. Des demandes de garder secrètes certaines situations de leur vie avec l'un ou l'autre des parents fait pression sur certains d'entre eux. Tous les enfants rapportent se sentir mal à l'aise de parler de l'un des parents devant l'autre parent. Tous les enfants, sauf l'enfant 4, révèlent se sentir pris entre les deux parents. Ces enfants se sentent opprésés de faire un choix entre les deux parents. Les émotions générées par ces situations sont souffrantes pour les enfants de ce groupe qui se disent tristes, nerveux, mal à l'aise, malheureux, frustrés et fâchés. Ils ajoutent avoir peur, se sentir «poches » et avoir le sentiment de « s'être mis dans le trouble ». Quant au sens attribué à ces situations de conflit de loyauté, ces enfants comprennent entre autres que le rôle de messenger ne leur appartient pas. À cet effet, l'enfant 10 partage son opinion : « J'ai dit qu'y l'aurait pu lui dire lui-même. ». Ils craignent également que ces situations amènent

leurs parents à vivre de la colère. Quant au questionnement des pères pour connaître la vie de la mère, les enfants comprennent qu'ils ne désirent pas s'impliquer à ce niveau et veulent demeurer loyaux à la mère. Les intervenantes corroborent les verbalisations des enfants de ce groupe et abondent dans le même sens. Elles ajoutent que les situations rapportées dans les exemples des enfants sont crédibles et souvent confirmées par les mères des enfants. Voici l'histoire de Julie, typique de ce groupe. Son vécu est similaire à celui des autres enfants du groupe.

### *L'histoire de Julie*

Julie (enfant 1) a 8 ans et est une enfant qui a été exposée à la violence de son père envers sa mère. Julie avait sept ans lorsqu'elle a vu son père tenter d'étrangler sa mère. La violence conjugale est donc la cause de la séparation entre ses parents. Ses parents sont séparés depuis deux ans et Julie voit son père une fin de semaine sur deux. Julie a une bonne relation avec son père en ce sens qu'elle apprécie faire diverses activités avec lui. Julie a une bonne relation avec sa mère car elle sent que sa mère prend soin d'elle et qu'elle se sent bien avec sa mère. La mère de Julie est en réorientation de carrière, elle s'occupe de ses parents âgés et a donc peu de temps à consacrer à des activités avec sa fille. Le père de Julie a une relation basée sur des activités. Julie est une enfant anxieuse qui veut bien faire. Elle éprouve des problèmes psychosomatiques (maux de ventre, maux de tête) qui l'obligent parfois à manquer l'école. Il arrive également à Julie que l'un de ses parents lui demande de faire des messages factuels à l'autre parent. Cela n'embête pas Julie puisqu'elle trouve ça normal et qu'elle verbalise que ce n'est pas une tragédie de faire ce genre de message. Cependant, Julie a été témoin de plusieurs événements de violence post-séparation : père qui recule en auto et qui tente d'écraser la mère, violence verbale à l'égard du nouveau conjoint de la mère. Pour permettre les droits de visite, l'échange de l'enfant se fait maintenant au poste de police. Le père de Julie n'a pas accepté la séparation et nie la violence conjugale. Julie interprète le comportement de son père par le fait qu'il n'accepte pas la séparation. Cependant, Julie sent qu'elle a peur de son père et ne comprends pas pourquoi, parce qu'elle voit que son père est amusant et gentil avec elle. Julie trouve difficile de devoir répondre aux fréquentes questions de son père sur la vie amoureuse de sa mère. De

l'autre côté, la mère de Julie est inquiète lorsque l'enfant est avec son père et l'interroge sur sa vie avec son père : la routine du bain, celle du repas, les activités, etc. L'enfant sent que sa mère ne fait pas complètement confiance à son père. De ce fait, Julie est prise avec des opinions différentes entre ses parents sur son éducation. Dans ces moments, l'enfant ne sait pas qui croire et se sent prise entre les deux parents.

Une fois, j'avais eu mal au ventre pis papa m'avait donné quelques chose pis ça m'avait fait du bien mais là y m'a dit si je veux, je l'apporte chez maman, pis si je veux en reprendre c'est correct. Mais maman, elle dit que vu que c'est pas vraiment un médecin, faque c'est mieux de pas le prendre pis papa y dit que c'est correct pis maman a m'dit que c'est pas correct. Q : Tu te sens comment quand tu vis des choses comme ça? R : J'aime pas ça ? Q : Pourquoi t'aime pas ça? Q : Parce que, comment est-ce que tu fais? Tu fais ce que papa y dit ou ce que maman y dit?.

L'enfant doit également rapporter à chacun des parents des pans de sa vie avec l'autre parent. La mère de Julie demande à l'enfant de garder secrète certaines situations de sa vie comme le fait de partir en voyage et suggère à l'enfant des réponses à donner au père lorsqu'il l'interroge : communication par lettre, dire qu'elle ne sait pas, etc. Mais ces solutions ne plaisent pas à Julie qui sent qu'elle doit mentir à son père qui lui fait à son tour des reproches car il sent que Julie ne lui dit pas la vérité.

Q : Est-ce qu'il est arrivé que ton père passe par toi pour parler à ta mère? R : Quand mon père y s'en va travailler, y dit tout le temps que je dois le dire à ma mère pis parfois j'y dis si il peut écrire une lettre. Pis parfois c'qui fait ben y dit d'accord pis finalement, il l'écrit pas. Q : Comment tu te sens à ce moment-là quand c'est toi qui a à faire les messages de papa? R : J'aime pas ça. Q : Selon toi pourquoi t'aimes pas ça? R : Ben, parce que ma mère a l'aime pas ça pis elle me dit que je dois dire à mon père qui doit écrire et puis blablabla

Julie se sent prise entre ses deux parents car elle veut prendre soin simultanément de son père qui à ses yeux est malheureux et de sa mère en ne lui rapportant pas les propos dénigrants du père pour ne pas la blesser. Julie doit donc constamment garder le secret sur sa vie avec l'autre parent. Julie aimerait que ses parents se parlent afin de ne plus avoir à servir d'interprète entre les deux.

Q : Est-ce qu'il est arrivé que ton père te pose des questions au sujet de ta mère que tu préférerais qu'il ne te pose pas? R : Ben y va tout le temps me

demander qu'est-ce que ta mère a fait aujourd'hui, qu'est-ce que vous avez fait aujourd'hui, est-ce que ta mère est sortie avec un chum, pis des affaires de même. Q : Comment tu te sens à ce moment-là? R : J'aime vraiment pas ça. Q : Pourquoi tu penses que t'aimes vraiment pas ça? Ben, parce que parfois ma mère elle me dit : « Si ton père ... il te demande de poser des questions sur moi eh, je sais pas moi, sur ce qui s'est passé durant la journée, répond pas pis dis-lui que tu sais pas. » Q : Toi, qu'est-ce que t'aimerais faire? R : Ben j'aimerais que mon père pis ma mère y arrêtent de passer sur moi pis qu'y s'parlent ensemble au lieu de me parler à moi, pis que je dois faire la discussion

Julie vit des situations de conflit de loyauté similaires à celles des autres enfants de ce groupe et tout comme eux réussit à les exprimer ouvertement à son intervenante. Selon l'intervenante A, Julie apporte les nuances nécessaires qui aident l'intervenante à comprendre ce que vit l'enfant. Les enjeux auxquels Julie fait face dans son conflit de loyauté amènent une intervention plus nuancée et plus précise pour l'enfant et sa mère en suivi post-hébergement. De l'avis de son intervenante, Julie agit comme une grande fille qui veut prendre soin de ses parents et qui se sent prise entre les deux.

À l'instar de Julie, les autres enfants de ce groupe présentent, selon leurs intervenantes respectives, une même attitude d'ouverture lors de la passation du CIM.

### ***Synthèse des deux groupes selon le point de vue des enfants et des intervenantes***

En somme, une absence de discours ou un discours peu élaboré ne permet pas d'illustrer par des exemples le vécu de conflit de loyauté des enfants du groupe A. Contrairement à leurs intervenantes (C et D) qui jugent qu'ils vivent un conflit important (voir tableau 2), ces résultats laissent supposer que des facteurs influencent ces enfants dans leurs difficultés à s'exprimer sur le conflit de loyauté qu'ils vivent.

À l'inverse, on observe une convergence du discours entre les enfants du groupe B et leurs intervenantes (A, B, D) ce qui laisse supposer que des facteurs influencent les enfants dans leur aisance à s'exprimer sur le conflit de loyauté qu'ils vivent (voir tableau II). Entre autres, les différences entre les enfants ne s'expliquent pas par l'âge, le sexe, le temps de séparation des parents, le type d'exposition à la violence conjugale ou la relation des enfants avec leurs parents, ces variables se retrouvant de façon similaire dans les deux groupes.



Le tableau 2 présente les similitudes et les différences entre les points de vue des enfants et ceux de leur intervenante selon les groupes.

Tableau 2 :

*Dimensions du conflit de loyauté du point de vue des enfants et des intervenantes selon les groupes*

Dimensions	Groupes			
	A		B	
	Enfants.	Interven.	Enfants	Interve.
<b>Enfant messenger</b>				
informations factuelles			•	•
mission particulière		•	•	•
enfant témoin de propos dénigrants envers l'autre parent		•	•	•
aucun exemple	•			
<b>Enfant interrogé</b>				
sur la vie de l'autre parent		•	•	•
sur la vie de l'enfant avec l'autre parent		•	•	•
aucun exemple	•			
Enfant qui n'ose pas parler d'un parent devant l'autre parent	•	•	•	•
<b>Enfant pris entre les deux parents</b>				
choix à faire entre les deux parents	•	•	•	•
désaccord entre les deux parents		•	•	•

• = Présence de discours ; Aucun exemple = enfant n'a pas illustré sa réponse par un exemple

### ***Changement dans l'intensité du conflit de loyauté***

Les résultats au CIM quantitatif sont traités de façon descriptive seulement et interprétés de manière à rendre compte de la participation des parents à générer un conflit de loyauté chez leur enfant.

Les douze enfants ont répondu à l'entrevue initiale, et seul l'enfant 5 n'a pas répondu au deuxième temps de mesure. Le tableau 3 présente les scores globaux de chacun des enfants au CIM aux deux temps de mesure.

Tableau 3 :

*Score global du CIM pour chaque enfant selon les groupes*

	Temps 1		Temps 2	
	$\bar{x}$	é.-t.	$\bar{x}$	é.-t.
Groupe A				
Enfant 5	,5	0,7	-	-
Enfant 6	0,5	0,7	0,4	0,5
Enfant 7	0,4	0,5	0,4	0,5
Enfant 8	0,2	0,4	0,1	0,3
Enfant 9	0,1	0,3	0	0
Enfant 11	0	0	0	0
Enfant 12	0,4	0,5	0,5	0,5
Groupe B				
Enfant 1	1,2	1,1	1	1,2
Enfant 2	1	1	0,8	1
Enfant 3	1,1	0,6	1	0,5
Enfant 4	0,7	0,4	0,6	0,5
Enfant 10	1,2	0,7	1,1	0,6

Le tableau 4 présente les moyennes et écarts-types pour les deux groupes à chacune des dimensions du CIM, soit l'enfant messenger (questions 4 et 8) , l'enfant interrogé (questions 12 et 16), l'enfant qui n'ose pas parler (questions 20 et 24) et l'enfant qui se sent pris entre les parents (question 28). Le groupe A présente une stabilité des scores dans le temps. La moyenne de leurs réponses se rapproche de 0 pour toutes les dimensions. Le groupe B présente une stabilité entre les deux temps, particulièrement aux dimensions de l'enfant messenger et de l'enfant pris avec des réponses se rapprochant de 1.

Tableau 4 :

*Moyennes et écart-types des groupes sur les quatre dimensions du CIM aux deux temps de mesure*

Dimensions	Groupe A				Groupe B			
	T1		T2		T1		T2	
	$\bar{x}$	É.-t.	$\bar{x}$	é.-t.	$\bar{x}$	é.-t.	$\bar{x}$	é.-t.
Q.4 et Q8 messenger	0,1	0,3	0,2	0,4	1,1	0,5	0,9	0,7
Q.12 et Q16 interrogé	0,1	0,3	0,08	0,2	1,2	0,9	1,3	0,5
Q. 20 et Q24 n'ose pas parler	0,5	0,6	0,3	0,4	0,7	0,8	0,6	0,7
Q. 28 se sent pris	0,5	0,5	0,5	0,5	0,1	0,7	0,8	0,4

L'objectif 4 de cette étude consiste à décrire un possible changement d'intensité du conflit de loyauté dans le temps, entre les sous-groupes d'enfants, selon que le conflit de loyauté est initié par le père ou la mère.

Les enfants rapportent que les deux parents initient le conflit. Le tableau 5 présente, à chaque temps de mesure, les scores pour les pères et les mères des groupes A et B calculés pour les dimensions de l'enfant messenger, interrogé, qui n'ose pas parler ainsi que pour l'enfant pris. Un calcul du score global pour chacun des groupes est également présenté pour les deux temps de mesure.

Tableau 5 :

*Score global aux deux temps de mesure selon le genre du parent et le groupe*

Parents	Dimensions <sup>1</sup>	Groupe A				Groupe B			
		T1		T2		T1		T2	
		$\bar{x}$	é.-t.	$\bar{x}$	é.-t.	$\bar{x}$	é.-t.	$\bar{x}$	é.-t.
Pères	1, 2, 3	,3	,4	,2	,4	1,4	,7	1,5	,8
Mères	1, 2, 3	,2	,5	,1	,3	,6	,5	,4	,5
Les deux <sup>2</sup>	4	,5	,5	,5	,5	1,4	1,1	,8	,4
Score global		,3	,5	,2	,4	1	,8	,9	,8

1. Dimensions du CIM : 1= messenger ; 2= interrogé, 3= n'ose pas, 4= se sent pris entre les 2 parents

2. Concerne à la fois le père et la mère

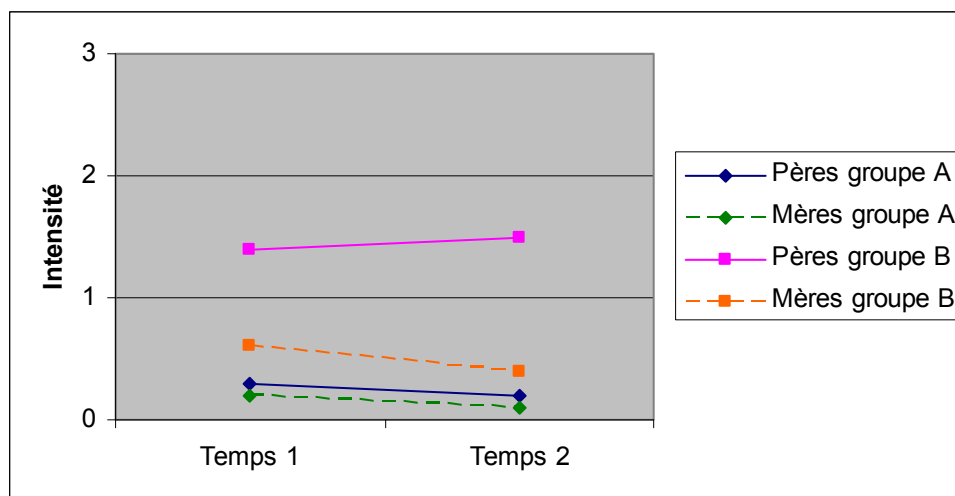
On observe des similitudes et des différences entre les pères et les mères de chacun des groupes et ce, aux deux temps de mesure. La section suivante fait état de ces résultats.

### ***Comparaison entre les pères et les mères des groupes A et B selon les dimensions***

La figure 1 présente les scores moyens des pères et des mères de chaque groupe aux dimensions de l'enfant messenger, l'enfant interrogé et l'enfant qui n'ose pas parler. On y constate que les pères et les mères du groupe A ainsi que les mères du groupe B initient des conflits avec moins d'intensité que les pères du groupe B. Seuls les pères du groupe B génèrent entre « parfois et souvent » des conflits alors que les autres parents initient « parfois » des conflits de loyauté chez leur enfant. La figure 1 illustre une

stabilité dans l'intensité du conflit entre les deux temps de mesure et ce pour tous les parents.

*Figure 1 : Comparaison entre les pères et les mères des groupes A et B dans l'intensité du conflit de loyauté aux deux temps de mesure*

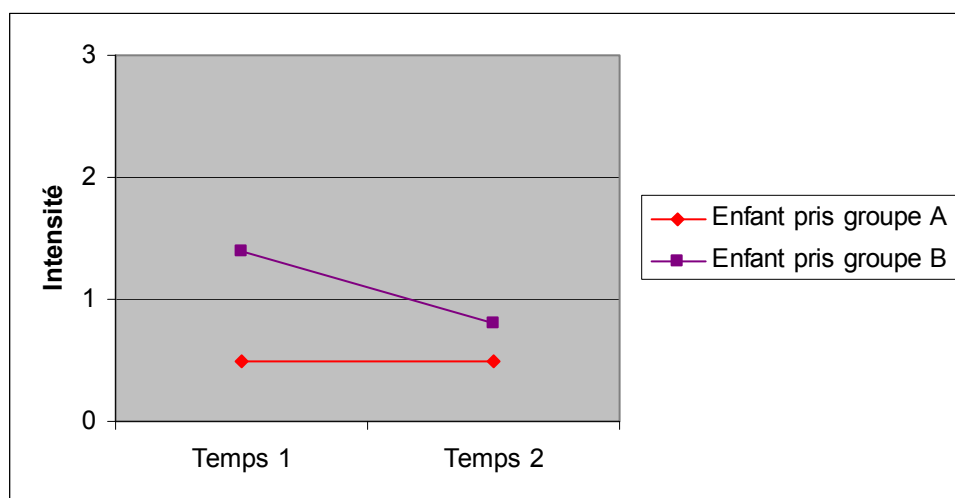


*Intensité* : 1= parfois ; 2= souvent ; 3= toujours

### ***Comparaison entre les groupes A et B sur la dimension de l'enfant pris entre les deux parents***

Une comparaison des scores moyens des deux groupes d'enfants à la dimension « enfants pris entre les deux parents » indique des différences entre ces groupes. La figure 2 indique qu'au temps 1, les enfants du groupe A vivent le fait d'être pris entre les deux parents avec moins d'intensité que les enfants du groupe B. Le score des enfants du groupe A maintient un même niveau d'intensité aux deux temps de mesure alors que le score des enfants du groupe B connaît une baisse d'intensité au temps 2, se rapprochant ainsi des enfants du groupe A. Les enfants du groupe A se sentent « parfois » pris entre les deux parents aux deux temps, alors que les enfants du groupe B se sentent entre « parfois et souvent » pris entre les parents et ce particulièrement au 1<sup>er</sup> temps de mesure.

Figure 2 : Comparaison entre les groupes A et B dans l'intensité du conflit de loyauté aux deux temps de mesure sur la dimension de l'enfant pris entre les deux parents



Intensité : 1= parfois ; 2= souvent ; 3= toujours

### ***Sommaire des résultats sur l'intensité du conflit de loyauté***

En somme, à partir du discours de 12 enfants, deux groupes sont créés. Le discours peu élaboré des enfants du groupe A ne concorde pas avec celui de leur intervenante respective et laisse croire que ces enfants vivent dans le secret concernant leur vie avec un de leurs parents. Le discours élaboré des enfants du groupe B coïncide avec les observations et connaissances de leur intervenante respective laissant penser que ces enfants arrivent à se confier sur les difficultés qu'ils vivent avec leurs parents. Pour l'ensemble des mesures d'intensité de conflit de loyauté du CIM quantitatif des groupes A et B, on observe peu de changement entre les deux temps. Alors que les mesures du changement d'intensité entre les deux temps demeurent stables pour le groupe A elles présentent cependant un changement pour les pères du groupe B. L'analyse descriptive de l'évolution du conflit de loyauté sur toutes les dimensions indique des similitudes et des différences entre ces groupes sur l'intensité des conflits initiés par les parents. Les résultats pour le groupe B au discours élaboré présentent des mesures d'intensité de conflits plus élevés que ceux du groupe A au discours peu élaboré et ce, particulièrement pour les conflits initiés par les pères.

## Synthèse des résultats

En résumé, 12 enfants exposés dans le passé à la violence conjugale se sont exprimés sur un possible conflit de loyauté envers leurs parents. Au cours du premier volet, nous avons fait une description de la relation de chaque enfant avec son père et sa mère. Ceci permet de mieux situer l'enfant dans une dynamique familiale teintée de la violence conjugale passée qui tend à favoriser l'apparition et le maintien d'un conflit de loyauté de l'enfant envers ses parents. En plus de la violence conjugale, les difficultés personnelles des parents ainsi que leurs habiletés parentales déficientes sont autant de facteurs de risque qui entretiennent les conflits de loyauté vécus par certains enfants. Pour d'autres enfants de cette étude, les habiletés parentales positives des parents particulièrement celles des mères apportent la protection nécessaire pour influencer sur le conflit de loyauté. La description que font les enfants des dimensions du conflit dans sa nature, les émotions qu'ils ressentent, le sens qu'ils donnent à ces situations ainsi que les conséquences qu'ils vivent, rend plus visibles les enjeux auxquels ces enfants sont confrontés. Les messages que doivent faire les enfants pour palier à la communication déficientes entre les parents s'avèrent être différents lorsque ces messages sont demandés par le père ou la mère. En général, les questions des pères portent plus sur la vie de la mère alors que les mères questionnent plus leur enfant sur sa vie avec son père. Une grande majorité des enfants de l'étude rapporte se sentir pris entre les deux parents et ce, surtout concernant le temps des vacances avec chacun des parents. Les enfants qui n'osent pas parler d'un des parents devant l'autre, conséquence du conflit de loyauté, se retrouvent malgré eux placés dans un rôle de parent et sentent qu'ils doivent protéger le père de la mère ou la mère du père. De plus, le point de vue de leur intervenante apporte un éclairage essentiel pour confirmer, compléter ou infirmer les paroles des enfants. Les comportements difficiles des certains enfants au retour de leur visite chez leur père ainsi que les comportements d'anxiété générés par les situations de conflit de loyauté s'avèrent être les conséquences principales rapportées par les mères et les intervenantes. Du point de vue des intervenantes, une grande majorité de parents de cette étude joue un rôle actif dans l'initiation et le maintien d'un conflit de loyauté auprès de leur enfant.

Dans le deuxième volet, deux groupes sont créés basés sur le type de discours élaboré ou peu élaboré des enfants. Les enfants du groupe A se distinguent par le peu

d'exemples qu'ils donnent à des situations de vécu de loyauté repérées dans les réponses au CIM quantitatif. Ceux du groupe B illustrent leurs réponses au CIM quantitatif par des exemples corroborés par leur intervenante. Du groupe A, un seul enfant, Michaël, raconte ne vivre aucun conflit alors que les histoires de Marie (groupe A) et de Julie (groupe B) similaires à celles des autres enfants de leur groupe respectif mettent en lumière les paramètres familiaux dans lesquels vit l'enfant aux prises avec un conflit de loyauté. Les connaissances et les impressions cliniques des intervenantes au sujet de ces trois enfants amènent les informations nécessaires pour comprendre leur réalité familiale. Une comparaison entre les parents des deux groupes d'enfants désigne les pères du groupe B (enfants au discours élaboré) comme initiant avec plus d'intensité des situations de conflit de loyauté chez leur enfant. Les enfants du groupe B rapporte une intensité plus élevée à se sentir pris entre les deux parents que les enfants du groupe A et ce particulièrement au 1<sup>er</sup> temps de mesure.

## Chapitre 4 : Discussion

Cette recherche avait comme but de comprendre le conflit de loyauté chez les enfants exposés à la violence conjugale lorsque les parents sont séparés. Nous avons exploré des situations de vécu de conflits de loyauté telle que rapportées par certains enfants. Alors que les intervenantes jugent que les douze enfants vivent un conflit de loyauté, un seul de ces participants verbalise ne pas en vivre. Une première analyse qualitative du discours des enfants a permis de constater qu'aucun des 11 enfants n'identifie le père ou la mère comme étant le seul initiateur du conflit de loyauté. Une description du contexte relationnel de l'enfant avec son père et sa mère nous a permis de constater que, du point de vue des enfants, de leur mère et des intervenantes, la relation des enfants avec leur père ne semble pas toujours facile, alors que celle de l'enfant avec sa mère est plus positive. Des enfants verbalisent ne pas avoir envie de voir leur père, d'autres éprouvent de la colère à son égard alors que certains aiment bien être en relation avec lui. L'attachement à la mère est présent pour tous les enfants de cette recherche. Le lien d'attachement de l'enfant exposé à la violence conjugale à sa mère est central en termes de facteurs de protection (Fortin, Trabelsi, & Dupuis, 2002). Plusieurs recherches démontrent que la piètre qualité de la relation des enfants avec leurs parents est la variable qui prédit le mieux les difficultés adaptatives de l'enfant suite à une séparation (Fincham & Osborne, 1993 ; Furstenberg & Cherlin, 1991 ; Klitzman & Emery, 1994 ; Maccoby, Buchanan, Mnookin, & Dornbush, 1993 ; Shaw et al., 1993). Pour les enfants de notre étude, on peut supposer que la qualité du lien de l'enfant avec sa mère augmente sa résilience alors que celle moins positive du père augmente ses difficultés. En effet, ce lien plus positif des enfants avec leur mère que l'on retrouve chez une majorité des enfants de notre étude est un facteur qui permettrait aux enfants de mieux composer avec les difficultés inhérentes au conflit de loyauté (Fortin & al, 2002).

Selon le point de vue des enfants, les conflits de loyauté sont initiés par les deux parents. Fait nouveau, à notre connaissance, non mentionné dans aucune autre étude, certains enfants rapportent une distinction dans la nature du conflit s'il est initié par le père ou par la mère. Cette distinction se remarque particulièrement dans les dimensions de l'enfant messenger et de l'enfant interrogé. La nature du conflit de loyauté décrite par les enfants et leur intervenante prend une forme différente selon que ce soit le père ou la



mère qui génère ce conflit. À l'instar des enfants du divorce, ces enfants se sentent pris entre les deux parents parce qu'ils doivent rapporter des messages d'un parent à l'autre. Selon les enfants de cette étude, les mères en particulier et certains des pères utilisent les messages factuels pour communiquer des informations relatives aux responsabilités parentales. Cependant, contrairement aux parents des enfants du divorce, les risques auxquels la mère de l'enfant exposé s'expose en communiquant directement avec le père de l'enfant sont plus élevés compte tenu de la violence passée du père envers elle. Cette étude démontre que les femmes victimes de violence conjugale, ne pouvant communiquer avec leur ex-conjoint violent, utilisent leur enfant pour des messages se rapportant au partage de la responsabilité parentale. Nous pouvons supposer que cette façon de s'assurer que les informations soient données au père par l'enfant apparaît comme étant plus sécuritaire pour la mère. Cette recherche n'a pu explorer si les mères ont essayé d'autres moyens sécuritaires de donner les informations au père. À l'instar des enfants du divorce qui ne se sentent pas utilisés par le fait de rapporter des demandes factuelles, certains enfants de cette étude jugent peu exigeant de faire ces messages (Hans & Fine, 2001). Ce qui perturbe les enfants dans le fait de communiquer des messages, ce sont les sentiments de colère des parents et les disputes qui en découlent. Les enfants de cette étude se sentent, à l'instar des enfants du divorce, responsables de ces disputes. À cet égard, une enfant exprime bien son sentiment en nommant qu'en transportant le cahier de communication de ses parents, elle a l'impression de transporter leur chicane. Nous pouvons penser que les enfants de cette étude vivent les mêmes enjeux au niveau de la communication des parents en ce qui concerne les messages factuels les concernant (école, médecin, etc.) et que la violence conjugale passée ne leur apparaît pas comme un enjeu. Les enfants de cette recherche servent également de messenger pour les pères en ce qui concerne des messages à caractère haineux envers la mère et des messages de contrôle à la mère. Ces résultats soutiennent les thèses des recherches sur la violence post-séparation alléguant que les pères violents continuent de contrôler la mère et de la violenter par l'entremise des enfants (Mahoney, 1990; Rinfret-Raynor et al., 2008; Sheeran & Hampton, 1999).

Les enfants rapportent également qu'ils se sentent interrogés sur la vie de leur mère par leur père. Ces résultats concordent eux aussi avec ceux des enfants du divorce (Clingempeel & Segal, 1986 ; Levy & Chambers, 1981 ; Wallerstein & Blakesley,

1989 ; Wallerstein & Kelly, 1980). Chez les enfants du divorce, c'est en partie le parent délaissé qui interroge l'enfant sur la vie de l'autre parent. Tout comme ces parents délaissés, les pères violents n'ont pas désiré mettre fin à leur relation avec leur conjointe et certains pères de cette étude interrogent leur enfant sur la vie amoureuse de la mère. Les enfants rapportent des propos désobligeants des pères envers les mères concernant leur éventuel nouveau conjoint. Alors que certaines mères n'ont aucun autre conjoint dans leur vie, il semble que ces conjoints violents admettent peu leur responsabilité dans la violence et leurs propos sur d'éventuels rivaux dans la vie de leur ex-conjointe reportent le motif de la séparation sur des éléments extérieurs à leur violence. Les enfants de cette étude détestent devoir répondre aux questions sur la vie de leur mère, tout comme les enfants des familles du divorce, et tous pensent que la vie de leur parent ne regarde en rien l'autre parent (Hans & Fine, 2001). Pour sa part, l'enfant interrogé par la mère doit rapporter des éléments de sa vie avec son père. Cette motivation à interroger l'enfant sur sa vie nous informe des inquiétudes des mères lorsque les enfants sont avec leur père. Cette information concorde avec les résultats d'études antérieures rapportant les inquiétudes des mères à laisser les enfants seuls avec leur père (Rinfret-Raynor et al., 2008). Certaines mères sont préoccupées de la vie au quotidien de l'enfant avec son père alors que d'autres sont inquiètes et craignent la violence du père envers leur enfant. Ces mères doivent vivre avec les conséquences négatives sur le développement de leur enfant telles entre autres l'anxiété, les régressions, les difficultés scolaires, les comportements d'opposition et de violence. Ces révélations des mères rencontrent les résultats de nombreuses recherches sur la violence post-séparation des pères envers leur enfant (Chamberland, 2003; Edelson, 1999; Ross, 1996; Weithorn, 2001).

Une grande majorité d'enfants se sent pris entre les deux parents et sent une pression pour choisir le temps à passer avec chacun des parents, surtout lors de vacances ou de congés scolaires. Selon les enfants, il arrive que les parents leur laissent le choix d'aller avec l'un ou l'autre des parents surtout quand vient le temps des congés. Ce choix place les enfants dans une situation émotive difficile puisqu'ils doivent composer avec le résultat de blesser leur père ou leur mère en choisissant un parent plutôt qu'un autre. Peu d'enfants nous ont rapportés refuser de voir leur père à cause de sa violence. Ces résultats s'avèrent surprenants pour des enfants exposés à la violence conjugale, puisqu'il occulte la situation de violence conjugale. Plusieurs enfants de cette étude ont

vu leur père tenter d'étrangler leur mère et malgré ce passé de violence, il semble que les enfants fassent une nette distinction entre leur père et leur mère dans leur rôle de parent et la violence conjugale vécue dans le passé. Il semble que la violence n'interfère pas avec l'image qui leur reste de chacun de leur parent. À cet égard, des propos rapportés par les enfants sur leur rôle à jouer auprès de leur père laissent supposer que plusieurs de ces enfants sont parentifiés et se sentent une responsabilité à prendre soin de leur père, malgré sa violence. Ces résultats convergent avec ceux de Peled (1998) qui constate chez les enfants de sa recherche une même compassion à l'égard du père malgré sa violence. Une majorité des enfants de notre étude semblent parentifiés et prennent soin de leurs parents. Certains enfants gardent pour eux les propos dénigrants de leur père à l'égard de leur mère pour ne pas la blesser, alors que d'autres protègent le père qu'ils perçoivent comme étant plus malheureux que la mère. De nombreux enfants cachent les situations de vie avec leur père afin de le protéger des remarques de la mère à son égard. D'autres enfants se taisent par crainte du comportement du père envers eux. Ces verbalisations des enfants sont cohérentes avec les écrits sur la parentification alors que les enfants utilisent ces stratégies dans les familles où les conflits entre les parents sont élevés (Boszormenyi-Nagy & Spark, 1973 ; Fortin, 2005 ; Olson & Gariti, 1993 ). Nombreux sont les enfants de cette étude qui vivent dans le secret. Éléments intéressants de l'étude, les mères demandent à leur enfant de tenir secrètes des situations de leur vie personnelle. Les enfants ne font pas de distinction entre les secrets demandés par la mère pour protéger son intimité de son ex-conjoint et ceux exigés par les pères violents. Ces enfants portent la lourdeur des secrets demandés par les mères sans toujours être capables de les maintenir sous la pression des pères. Certaines recherches sur le vécu des enfants exposés à la violence conjugale mentionnent l'élément des secrets comme faisant partie de la vie des enfants exposés à la violence conjugale (Eisikovitz et al., 1998 ; Peled 1997). Les intervenantes se réfèrent également à leurs connaissances cliniques de la maltraitance pour reconnaître qu'un enfant est maintenu dans le secret et ne peut parler librement de ses sentiments envers ses parents et de sa dynamique avec eux. Certains enfants de cette étude vivent dans la peur du père et ne peuvent élaborer sur un éventuel conflit de loyauté. Il est difficile de savoir comment ces enfants se sentent pris entre les deux parents alors que l'enjeu majeur pour eux est d'éviter la sentence du père s'ils sont pris en défaut.

Ces situations familiales perturbent les enfants, qui arrivent tout de même à donner un sens pour expliquer ce qui les fait souffrir. Les sentiments des enfants ainsi que leur compréhension de la situation de conflit de loyauté révèlent des sentiments semblables aux enfants du divorce à l'exception du sentiment de peur que l'on retrouve généralement chez les enfants traumatisés (Herman, 1992). Certains enfants de l'étude ont peur de revoir leurs parents ensemble, car ils craignent de revivre les situations de violence du passé. Ces craintes des enfants, et ce, même après plusieurs années de séparation pour certains d'entre eux, évoquent un possible retour vers des comportements violents de la part du conjoint telle une épée de Damoclès sur la tête des enfants et de leur mère. Bref, les conséquences qui émanent de la dynamique de l'enfant entre son père et sa mère s'apparentent aux effets remarqués chez les enfants lors des situations de violence passée. L'anxiété est la conséquence la plus rapportée. Cette constatation rejoint les travaux de Buchanan et al. (1991) qui rapportent que les enfants aux prises avec un conflit de loyauté sont sujets à vivre de l'anxiété, de l'isolement et de la dépression. Les enfants peuvent somatiser, éprouver des troubles liés à l'alimentation et à des problèmes de santé physique. En cela, cette recherche rejoint les études qui font état des conséquences sur la santé des enfants exposés à la violence conjugale (Kérouac et al, 1986; Lessard & Paradis, 2003).

Les réponses des enfants au CIM quantitatif permettent quant à elle de constater que les enfants au discours non élaboré rapportent un conflit de loyauté de moindre intensité que les enfants au discours élaboré. Le conflit de loyauté pour chacun des groupes d'enfants entre les deux temps de mesure s'avère stable pour les mères des deux groupes alors qu'il présente des mesures d'intensité de conflits plus élevés particulièrement pour les pères du groupe des enfants au discours élaboré. Les études sur le divorce démontrent que seules les familles à haut niveau de conflit vivent des répercussions dramatiques de la séparation au-delà de deux ans. Les résultats de notre recherche tendent à démontrer, à l'instar de ces familles à haut niveau de conflits, que certaines familles de cette recherche sont encore aux prises avec des difficultés liées à la violence et ce même après plusieurs années de séparation. Cette constatation converge avec les recherches sur les difficultés d'adaptation des enfants issus de familles à degré élevé de conflits (Bing, Nelson, & Wesolowsky, 2009 ; Hans & Fine, 2001 ; Malcore, Widell, Seyuin, & Hill, 2010 ; Rogers, 2004 ; Young & Ehrenberg, 2007).

### **Importance d'une pluralité de sources pour les enfants exposés à la violence conjugale**

Une différenciation entre les participants se fait sur le degré d'élaboration des enfants en réponse aux questions quantitatives et qualitatives de l'instrument *Caught in the Middle* (CIM). Les enfants au discours élaboré rapportent des situations de conflit de loyauté qui sont corroborées par les intervenantes alors que les enfants au discours peu élaboré n'arrivent pas à illustrer ces situations. Des différences sont notables pour les sept enfants au discours peu élaboré dans leurs réponses aux questions ouvertes du CIM et leurs réponses aux questions du CIM quantitatif. Il appert que les enfants semblent avoir plus de facilité à répondre à des questions fermées du CIM. Alors qu'un seul enfant répond ne vivre aucune situation relative à ces dimensions du CIM, les autres enfants arrivent à répondre qu'ils se sentent parfois pris et qu'il leur arrive parfois de ne pas oser parler d'un parent devant l'autre parent. Pour les réponses illustrant la nature de ces dimensions, l'incapacité des enfants à donner des exemples laisse perplexe. L'apport du point de vue des intervenantes ainsi que celui de la mère sur la relation de l'enfant avec ses parents est devenu dès lors crucial pour comprendre ce qui rend les enfants si silencieux. Des hypothèses concernant la relation avec le père ainsi que la relation avec l'intervenante demeurent encore des pistes de réflexion. Des soupçons de violence et de contrôle du père envers l'enfant sont plausibles pour expliquer les difficultés des enfants à illustrer son conflit de loyauté. Cette hypothèse vient des résultats de recherches sur la violence des conjoints violents envers leur enfant (Doyne et al., 1999; Hotton, 2001). Une autre raison explicative du silence de ces enfants est celle du lien thérapeutique de l'enfant avec l'intervenante. Il se peut que le lien de confiance ne se soit pas créé entre des enfants et l'intervenante qui l'interrogeait dans le cadre de la présente étude. Sans le lien de confiance et de sécurité avec l'intervenante, l'enfant a pu se sentir en position difficile et par peur de trahir son père, garder le silence sur une situation familiale complexe. En fait, certaines intervenantes de notre étude connaissent peu les enfants et ceci pourrait expliquer en partie la rareté des exemples donnés par les enfants alors qu'à l'inverse, d'autres intervenantes qui ont une relation thérapeutique avec les enfants ont pu compter sur cette relation de confiance pour permettre à l'enfant de s'exprimer sur des éléments difficiles de sa vie avec ses parents.

Malgré des doutes au sujet d'un possible conflit de loyauté chez certains enfants, les intervenantes expriment que tous les enfants vivent un conflit de loyauté. Ces intervenantes s'appuient sur leur connaissance de la situation familiale des enfants pour statuer sur la présence d'un conflit chez un enfant. Certaines intervenantes font référence au vécu d'une fratrie et font l'hypothèse que si un enfant de la famille vit un conflit de loyauté en étant messenger ou interrogé, il va de soi que tous les enfants de la famille en sont également affectés. Cependant, les recherches sur la fratrie et les conflits de loyauté, quoique peu nombreuses, montrent qu'il peut exister des différences entre les enfants d'une même famille et que ces relations dans la fratrie sont complexes (Boyle et al., 2004 ; Young & Ehrenberg, 2007 ;). Le fait qu'un enfant entende des propos dénigrants à l'endroit de sa mère, que son frère ou sœur soit interrogé ou messenger n'implique pas nécessairement que l'enfant vive un conflit de loyauté. Il est fort possible que l'enfant soit influencé par les propos dénigrants du père envers la mère, ou par une sympathie avec le père qui fait en sorte qu'il ait déjà pris le parti du père en faisant allégeance avec ce parent. Certains enfants ont des doutes quant à l'intégrité de la mère et sont de ce fait sous l'influence du père.

### **Forces et limites de la recherche**

Parmi ses forces, cette recherche a mesuré distinctement le conflit de loyauté selon qu'il est initié par le père ou la mère. En violence conjugale, il est essentiel de différencier les parents car le rôle de chacun est tributaire de la situation de violence présente ou passée. La recherche a permis d'explorer une réalité peu étudiée celle du conflit de loyauté chez des enfants exposés à la violence conjugale. Elle s'est appuyée sur le point de vue de douze enfants en leur donnant la parole. Le fait d'avoir recueilli des informations supplémentaires auprès des intervenantes ajoute à la richesse du devis qualitatif. Pour mieux comprendre le vécu des enfants, la perception de leur intervenante apporte un autre éclairage en corroborant ou en infirmant les propos des enfants. Des chercheurs (Printz & Feerick, 2003 ; Sternberg, Lamb, Guterman, & Abbott, 2006) relèvent la pertinence de consulter plusieurs informateurs lorsque l'on traite de violence familiale, les problèmes rapportés étant perçus différemment selon la position de la

personne dans la dynamique familiale. Dans cette recherche, les intervenantes font partie des ressources externes qui peuvent aider à expliquer le phénomène. Le devis mixte du qualitatif et du quantitatif, permet d'avoir des angles différents qui se complètent pour comprendre et exposer le vécu de ces enfants. La méthode qualitative recueille des informations qui proviennent de plusieurs sources, celle d'intervenantes, de mères et d'enfants et vient enrichir notre compréhension de cette problématique à travers plusieurs expériences. La méthode quantitative a permis de comparer l'intensité du conflit de loyauté dans le temps. La richesse des deux méthodes de cueillette de données permet de se compléter l'une l'autre dans une optique de comprendre le vécu de ces enfants.

Parmi ses limites, le fait d'avoir utilisé l'intervenante-jeunesse comme intervieweuse auprès des enfants peut être perçu comme un biais peu souhaitable, compte tenu d'un possible conflit de loyauté entre l'enfant et son intervenante concernant l'un des deux parents (principalement le père). Sans diminuer l'importance de cet éventuel biais, l'utilisation de ces intervieweuses pouvait faciliter les confidences de l'enfant sur des sujets délicats puisqu'ils se connaissaient déjà. Qui plus est, le point de vue de la mère sur le vécu de son enfant et sur sa relation avec chacun des deux parents ne permet pas d'avoir une opinion neutre sur le vécu réel des enfants dans leur relation avec leur père. Aucun père ne participe à cette étude et des questions sur leur relation avec leur enfant ainsi que sur leurs capacités parentales auraient permis de recueillir des informations concernant la relation des enfants avec leur père dans un contexte de violence conjugale post-séparation.

Enfin, le très petit nombre de douze enfants ainsi que l'échantillonnage d'enfants ayant eu recours à des interventions ne permet pas de comparer statistiquement les deux temps de mesure ni de généraliser à une population d'enfants exposés à la violence conjugale. De plus, le temps de mesure de 4 à 11 semaines s'avère peut-être trop limité pour permettre de mesurer un changement dans une période post-séparation qui présente peu de changement dans la situation de vie des familles de cette étude.

## **Implication pour la recherche future**

Une définition des dimensions du conflit de loyauté approprié au vécu d'enfants exposés à la violence conjugale est encore aujourd'hui nécessaire. Intervenants et chercheurs peuvent confondre les dimensions de l'enfant messenger et de l'enfant interrogé issu d'une définition de ce qu'est un conflit de loyauté avec des éléments de manipulation d'un conjoint violent. Les comportements d'un parent divorcé qui engendre un conflit de loyauté chez son enfant peuvent s'avérer différents des comportements d'un père violent qui initie un conflit de loyauté. En ce sens, il est donc essentiel de connaître le contenu des messages que doit rapporter l'enfant car ce contenu pourrait distinguer un enfant du divorce d'un enfant exposé à la violence conjugale. Une définition du conflit de loyauté issu de recherches sur le vécu des enfants du divorce ne permet pas toujours de mesurer toute l'emprise de la violence conjugale sur l'enfant. La connaissance des chercheurs sur les secrets demandés par la mère à l'enfant permet de comprendre le besoin des mères à se préserver des tentatives du conjoint violent à être informé, et leur permet également de constater l'impact psychologique pour les enfants de vivre avec ces secrets. Le contenu des secrets demandés par les pères doit également être exploré du fait que ces hommes peuvent transposer en secret leur violence sur leur enfant. Placé devant ces situations secrètes, l'enfant demeure souffrant et devient le tampon de cette violence qui n'atteint plus la mère directement. Il serait souhaitable que l'instrument de mesure du conflit de loyauté (CIM) puisse être bonifié par des éléments adaptés à la réalité des enfants exposés à la violence conjugale. Les propos dénigrants, les secrets, les comportements violents sont des éléments issus de la violence conjugale qui peuvent enrichir l'instrument. Ainsi, non seulement la dynamique de l'enfant entre ses parents serait mesurée, mais également la violence exercée par le père envers la mère ou l'enfant. Des instruments de mesures spécifiques aux enfants exposés à la violence conjugale doivent être créés afin de bien identifier les éléments propres à cette problématique (Prinz & Feerick, 2003).

Cette recherche n'a pas démontré que des parents utilisent l'enfant dans le but de l'aliéner contre l'autre parent. Cependant, la frontière est mince entre les dénigrements de certains pères de cette étude envers la mère et l'aliénation parentale. Des recherches qui permettent d'établir lorsqu'il y a aliénation d'un enfant exposé à la violence par un des



parents, en général par le père, sont encore nécessaires pour aider les femmes à s'outiller dans ces cas encore difficiles à prouver (Bala, 2001 ; Jaffe et al., 2008).

Il existe trop peu de recherches sur la fratrie des enfants exposés à la violence conjugale. Le rôle de chacun des enfants, la différenciation du père violent et de la mère victime envers les enfants sont-ils des facteurs de risque et de protection différents chez les enfants d'une même famille? Le conflit de loyauté peut-il être vécu de la même façon chez tous les enfants d'une même famille? Compte tenu de l'impossibilité de contrôler les enfants sur les variables du sexe et de l'âge, des recherches futures peuvent apporter des réponses à des différences particulièrement en termes d'âge pour les enfants exposés à la violence conjugale qui ont été observés par des chercheurs sur les enfants du divorce (Wallerstein & Kelly, 1980).

L'impossibilité de contrôler la variable de la durée de la séparation nous donne à penser de la nécessité de comprendre si le vécu de violence demeure le même pour une famille séparée depuis moins de deux ans que pour celles séparées depuis plus longtemps. Des recherches en ce sens permettraient de comprendre si la violence du conjoint à l'égard de la conjointe en début de séparation demeure la même dans le temps ou si elle se manifeste vers une violence envers les enfants lorsque la rupture se prolonge au-delà de deux ans.

L'impact du contrôle des conjoints au-delà de la séparation mérite d'être étudié et divers temps de mesure s'avèrent utiles, particulièrement entre la période de l'hébergement et celle du post-hébergement. Cette période pendant laquelle les enfants renouent avec leur père peut présenter des conséquences majeures dans la vie des enfants.

Cette recherche permet de constater une différence dans les comportements des pères et des mères à initier un conflit de loyauté chez leur enfant. Ces différences sont propres à la problématique de la violence conjugale. Ces éléments peuvent devenir aidant pour de futures recherches en intervention auprès de mères qui veulent à la fois maintenir le lien de leur enfant avec leur père et préserver leur enfant des conséquences émanant d'un conflit de loyauté. D'un même souffle, ces résultats peuvent être utiles dans les programmes d'aide aux conjoints violents afin que les professionnels demeurent vigilants quant aux motivations des pères à avoir des contacts avec leur enfant.

Finalement, les implications de cette étude pour des enfants exposés à la violence conjugale apporteront, nous l'espérons, une réflexion des intervenants-tes sur leurs pratiques, notamment par une compréhension du concept de conflit de loyauté spécifique aux enfants exposés à la violence conjugale. Nous souhaitons que cette meilleure compréhension du concept apporte un éclairage sur une pratique d'intervention et de création d'outils de plus en plus spécialisée en violence conjugale.

## Conclusion

Le vécu des femmes et des enfants exposés à la violence conjugale préoccupent maints chercheurs et intervenants qui, de près ou de loin, côtoient ces familles en souffrance. Les recherches s'intensifient depuis plus de vingt-cinq ans pour les enfants exposés à cette violence. Après avoir exploré l'impact de cette violence chez les enfants, nous en sommes actuellement à une deuxième génération de recherches qui tentent de comprendre les mécanismes qui sous-jacent aux dynamiques de ces familles. En ce sens, la recherche sur le conflit de loyauté cherche à comprendre comment il s'exprime pour des enfants exposés à la violence conjugale.

Le but de la présente recherche visait à explorer un possible conflit de loyauté chez des enfants exposés à la violence conjugale. Cette étude visait tout d'abord à décrire le contexte relationnel de chacun des enfants avec leur père et leur mère. Elle visait aussi à décrire la nature de ce conflit ainsi que ces conséquences chez les enfants. Le discours différent des enfants nous a permis de créer deux groupes différents quant à leur discours sur le conflit de loyauté. Enfin, nous avons tenté de mesurer un changement d'intensité du conflit de loyauté selon qu'ils sont initiés par le père ou la mère de l'enfant.

La qualité des relations que l'enfant entretient avec son père et sa mère diffère, les enfants en général se sentent plus près de leur mère. La présente étude donne des éléments de réponses pour une particularité du conflit de loyauté chez les enfants exposés. En ce sens, certains enfants rapportent vivre un conflit de loyauté de facture différente selon qu'il est initié par le père ou la mère. Les messages du père, en lien avec la violence du passé, contiennent des propos désobligeants envers la mère ou profère à l'enfant un rôle de contrôler la mère. Les messages des mères et de certains pères concernent les responsabilités parentales envers l'enfant. Plusieurs enfants rapportent être interrogés et les questions que les mères adressent à leur enfant reflètent leurs soucis par rapport au bien-être de l'enfant lors de ses visites à son père. Ces mères connaissent les capacités parentales des pères ainsi que leurs comportements violents. Ces deux éléments apparaissent comme étant présents dans les préoccupations des mères envers leur enfant. Les questions des pères concernent la vie personnelle de la mère. Certains enfants, à l'instar des enfants du divorce, se sentent pris entre les parents quand vient le

temps de décider des partages des vacances et des congés. Ces résultats laissent supposer que des mères peuvent tenter un arrangement à l'amiable pour plaire à l'enfant. Les enfants qui n'osent pas parler d'un parent devant l'autre parent sont parentifiés et gardent secrets des pans de leur vie avec l'autre parent.

Le point de vue des intervenantes correspond aux verbalisations d'enfants qui enrichissent cette étude par l'abondance et le réalisme des exemples qu'ils donnent. Par contre, les intervenantes demeurent perplexes sur les raisons du silence d'autres enfants qui rapportent vivre un conflit de loyauté, mais qui demeurent peu éloquents pour citer des exemples de ces situations qu'ils vivent. Conformément à leur expérience clinique, les intervenantes émettent des hypothèses concernant la violence du père envers l'enfant et le lien de confiance de certaines d'entre elles avec l'enfant encore fragile pour expliquer ce silence. L'évolution du conflit de loyauté nous apprend que le conflit demeure stable pour les mères et certains pères alors qu'il augmente pour les pères des enfants au discours élaboré. Ces résultats suggèrent l'idée que les pères initient le conflit de loyauté avec plus d'intensité que les mères provoquant chez leur enfant des difficultés adaptatives plus importantes.

Quoique notre recherche présente des forces et des faiblesses méthodologiques nous croyons qu'en permettant l'identification de comportements distincts entre les pères et les mères pour initier et maintenir un conflit de loyauté chez leur enfant, nous sommes en mesure d'apporter un nouvel éclairage pour permettre des interventions différentielles à faire auprès de ces parents et de ces enfants.

## Références

- Afifi, T.D., Afifi, W.A., & Coho, A. (2010). Adolescents' psychological reactions to their parents' negatives disclosures about the other parent in divorce and non divorced families. *Journal of Divorce & Remarriage*, 50, 517-540.
- Arroyo, W., & Eth, S. (1995). Assessment following violence-witnessing trauma. Dans E. Peled, Jaffe, P.G., & Edleson, J.L. (Dir.), *Ending the cycle of violence: Communities responses to children of battered women* (pp.27-42). Thousand Oaks, CA: Sage
- Bala, N. (2000). A differentiated legal approach to the effects of spousal abuse on children : A canadian context. Dans R.A. Geffner, P.G. Jaffe, & M. Suderman (Dir.), *Children exposed to domestic violence : Current issues in research, intervention, prevention and policy development* (pp 301-328). New-York, NJ: The Haworth Press
- Bala, N. ( 2001). Spousal abuse and children: issues in Canadian family law proceedings. *Presentation at the International Conference on Children exposed to Domestic Violence*. London, Ontario.
- Bilinkoff, J.(1995). Empowering battered women as mothers. Dans E.Peled , P.G.Jaffe & J.L.Edleson.(Dir.), *Ending the cycle of violence: Community responses to children of battered women* (pp. 97-105).Thousand Oaks, CA: Sage
- Bing, N.M., Nelson, W.M., & Wesolowsky, K.L. (2009). Comparing the effects of amount of conflict on children adjustment following parental divorce. *Journal of Divorce & Remarriage*, 50,. 159-171.
- Bancroft, L., & Silverman, J.( 2002). *The battered as parent*. Thousand Oaks, CA: Sage
- Bourassa, C., & Turcotte, D. (1998). Les expériences familiales et sociales des enfants exposés à la violence conjugale: des observations tirées de leurs propos. *Intervention*, 107, 7-18.
- Bourassa, C., Robinson, J., Lessard, G., Turcotte, P., Lavergne, C., Damant, D.,& Flynn, C. (2008). La maternité et la paternité en contexte de violence conjugale. Dans C. Parent, S. Drapeau, M. Brousseau, & È. Pouliot, (Dir.), *Visages multiples de la parentalité* (pp321-360). Québec (Québec), Canada : Presses de l'Université du Québec.
- Boutin, R. (1996). *Analyse du vécu des enfants exposés à la violence conjugale*. (Mémoire de maîtrise), École de service social, Université Laval, Canada.
- Boyle, M.H., Jenkins, J.M., Georgiades, K., Cairney, J., Duku, E., & Racine Y. ( 2004). Differential-maternal parenting behavior : Estimating within- and between-family effects on children. *Child Development*, 75, 1457-1476.
- Boszormenyi-Nagy, I. & Spark, G.M. (1993). *Invisible loyalties : Reciprocity in intergenerational family therapy*. New-York : Plenum Press.
- Brown, K.D.& Hamilton, C.E., (1999). Police recognition of the links between spouse abuse and child abuse. *Child Maltreatment*, 4 (2), 136-147.
- Brewter, M.P. (2002). Trauma symptoms of former intimate –stalking victims. *Women and Criminal Justice*, 13 (2/3), 141-161.
- Buchanan, C.M., Maccoby, E.E., & Dornbusch, S.M. (1991). Caught between parents: Adolescents' experience in divorced homes. *Child Development*, 62, 1008-1029.
- Cadrin, H., Chénard, L., & Loiselle, J. (1990). État de la santé des femmes et des enfants victimes de violence conjugale, Département de santé communautaire, Centre

- hospitalier régional de Rimouski, Québec, p. 75.
- Carlson, B.E., (1984). Children's observations of interparental violence. Dans A.R. Roberts (Dir.), *Battered women and their families* (pp 147-167). New-York, NJ : Springer.
- Carlson, B.E., (2000). Children exposed to intimate partner violence : Research findings and implications for intervention. *Trauma, Violence and Abuse, 1*(4) 321-342.
- Carter, L.S., Weithorn, L.A., & Behrman, R.E. (1999). Domestic violence and children : Analysis and recommendations. *The Future of Children, 9*(3), 4-20.
- Chamberland, C. (2003). *Violence parentale et violence conjugale. Des réalités plurielles, multidimensionnelles et interreliées*. Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Clingempeel, W.G., & Segal, S. (1986). Stepparent-stepchild relationships and the psychological adjustment of children in step-mother and step-father families. *Child Development, 57* (2), 474-484
- Côté, I., Dallaire, L.F., Vézina, J.F. (2005). Tempête dans la famille : Les enfants et la violence conjugale. *La collection de l'hôpital Ste-Justine pour les parents*. Éditions de l'hôpital Ste-Justine. Centre hospitalier universitaire mère-enfant. Bibliothèque nationale du Québec. Montréal (Québec), Canada.
- Côté, I., & Lessard, G. (2009). De l'invisible au visible : les enfants exposés à la violence conjugale. *Intervention, 131*, 118-127.
- Cunnigham, S., & Baker, L. (2004). What about me! Seeking to understand a child view of violence in the family. *Centre for children and families in the justice system of the London family court clinic*. Sécurité publique et Protection civile Canada.
- De La Sablonnière, E. (2007). *Relation entre la violence conjugale et la qualité de la relation mère-enfant : Effet médiateur ou modérateur de la santé des mères ?* (Mémoire de maîtrise) Université de Montréal, Canada.
- Deslauriers, J.P. (1991). *Recherche qualitative : Guide pratique*. Montréal, Québec : Chenelière/McGraw-Hill.
- Dubé, M., & Hodgins, S., (2001). Filicides maternels et paternels maltraitants : facteurs de risque et indice comportementaux précurseurs. *Revue québécoise de psychologie, 22*(3), 81-98.
- Doyne, S.E., Bowermaster, J.M., Meloy, J.R., Dutton, D., Jaffe, P., Temko, S., & Mones, P.(1999). Custody disputes involving domestic violence : Making children needs a priority. *Juvenile and Family Court Journal, 50*(2), 1-12.
- Edleson, J.L. (1999). Children's witnessing of adult domestic violence. *Journal of Interpersonal Violence, 14*, 839-870.
- Edleson, J.L., Mbilinyi, L.F., Beeman, S.K., & Hagemeister, A.K. (2003). How children are involved in adult domestic violence. *Journal of Interpersonal Violence, 18* (1), 18-32.
- Edleson, J.L., & Williams J.O., (2007). Involving men who batter in their children's life. Dans J.L. Edleson, & O.J. Williams (Dir.), *Parenting by men who batter: New assessment and intervention* (pp. 3-18). Oxford University Press, New-York.
- Edwards, V.J., Holden, G.W., Felitti, V.J., & Anda, R.F. (2003) Relationship between multiple forms of childhood maltreatment and adult mental health in community respondents: Results from the adverse childhood experiences study. *American Journal of Psychiatry, 160*, 1453-1460.
- Eisikovits, Z., Winstok, Z., & Enosh, G. (1998). Children's experience of interparental

- violence: A heuristic model. *Children and Youth Services Review*, 20, 547-568.
- Eisikovits, Z., & Winstok, Z. (2001). Researching children's experience of interparental violence: Toward a multidimensional conceptualization. Dans S.A.Graham-Bermann, , & J.L. Edleson . (Dir.), *Domestic violence in the lives of children: The future of research, intervention, and social policy* (pp. 203-218). Washington D.C.: American Psychological Association.
- English, D. J., Marshall, D. B., & Stewart, A.J. (2003). Effects of family violence on child behavior and health during early childhood. *Journal of Family Violence*, 18 (1), 43-57.
- Erel, O., & Burman, B. (1995). Interrelatedness of marital relations and parent-child relations: A meta analytic review. *Psychological Bulletin*, 118 (1), 108-132.
- Eriksen, J.R., & Henderson, A.D. (1992). Witnessing family violence: The children's experience. *Journal of Advanced Nursing*, 17, 1200-1209.
- Fantuzzo, J., Boruch, R., Beriam, A., Atkins, M., & Marcus, S. (1997). Domestic violence and children: Prevalence and risk in five major US cities. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 36, 116-122.
- Fantuzzo, J.W., & Mohr, W.K. (1999). Prevalence and effects on child exposure to domestic violence. *Future of children*, 9 (3), 21-32.
- Fincham, F.D , & Osborne, L.N. (1993). Marital conflict and children : A retrospect and propect. *Clinical Psychology Review*, 13, 75-88.
- Fortin, A., Cyr, M., & Lachance, L. (2000). Les enfants témoins de violence conjugale. Analyse de facteurs de protection. *Collection Études et Analyses*, 13. Montréal, Québec : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.
- Fortin, A., Trabelsi, M., & Dupuis, F. (2002). *Les enfants témoins de violence conjugale : analyse des facteurs de protection*. Montréal, Québec : Centre de liaison sur l'intervention et la prévention sociale (CLIPP).
- Fortin, A. (2005). Le point de vue de l'enfant sur la violence conjugale à laquelle il est exposé. *Collection Études et Analyses*, no 32. Montréal, Québec : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.
- Fortin, A. (2009). L'enfant exposé à la violence conjugale : quelles difficultés et quels besoins d'aide?, *EMPAN*, 73(1), p.119-127.
- Fosco, G.M., & Grych, J.H. (2008). Emotional, cognitive, and family systems mediators of children's adjustment to interparental conflict. *Journal of Family Psychology*, 22(6), 843-854.
- Fox, G.L., Sayers, J.,& Bruce, C. (2001). Beyond bravado : Redemption and rehabilitation in the fathering accounts of men who batter. *Marriage & Family Review*, 32 (3/4), 137-163.
- Furstenberg, F.F.,& Cherlin, A.J. (1991) *Divided families: what happens to children when parents part*. Cambridge, Mass.:Harvard University Press
- Gerwitz, A.H.,& Edleson, J.L. (2007). Young children exposure to intimate partner violence: Towards a developmental risk and resilience framework for research and intervention. *Journal of Family Violence*, 22, 151-163.
- Graham-Bermann, S.A.,& Brescoll, V.(2000). Gender, power, and violence: Assessing the family stereotypes of the children of batterers. *Journal of Family Psychology*, 14, 600-612.
- Grych, J.H., Fincham, F. D., Jouriles, E. N., & McDonald, R. (2000). Interparental

- conflict and child adjustment: Testing the mediational role of appraisals in the cognitive-contextual framework. *Child Development*, 71(6), 1648-1661.
- Hans, D.J., & Fine, M.A. (2001). Children of divorce: Experiences of children whose parents attended a divorce education program. *Journal of Divorce & Remarriage*, 36 (1/2), 1-26.
- Harris, W.W., Putnam, F.W., & Fairbank, J.A. (2006). Mobilizing trauma resources for children. Dans A. F. Lieberman & R. Demartino (Dir.), *Shaping the future of children's Health* (pp. 311-339), Claverton, NY: Johnson & Johnson Pediatric Institut.
- Hart, B.J. (1990). Gentle jeopardy: the further endangerment of battered women and children in custody mediation. *Mediation Quarterly*, 7 (4), 317-330.
- Henderson, A.D. (1990). Children of abused wives: Their influence on their mothers' decisions. *Canada's Mental Health*, 38(2/3), 10-13.
- Herman, J.L., (1992). *Trauma and recovery*. New York, NJ :BasicBooks.
- Hetherington, E. M. (1979). Divorce: A child's perspective. *American Psychologist*, 34, 851-858.
- Hilton, N.Z. (1992). Battered women's concerns about their children witnessing wife assault. *Journal of Interpersonal Violence*, 7, 77-86
- Holden, G. W., & Ritchie, K.L., (1991). Linking extreme marital discord, child rearing, and child behaviour problems: evidence from battered women. *Child Development*, 62, 311-327.
- Holden, G.W., & Ritchie, K.L. (1991). Linking extreme marital discord, child rearing, and child behaviour problems: Evidence from battered women. *Child Development*, 62, 311-327.
- Holden, G. W., Stein, J. D., Ritchie, K. L., Harris, S. D., & Jouriles, E. N. (1998). Parenting Behaviors and Beliefs of Battered Women. Dans, G. W. Holden, R. Geffner, & E. N. Jouriles ( Dir). *Children Exposed to Marital Violence: Theory, Research, and Applied Issues* (pp. 289-334). Washington, DC: American Psychological Association.
- Holden, G. W., (2003). Children exposed to domestic violence and child abuse: terminology and taxonomy. *Clinical child and family psychological review*, 6 (3), 151-160
- Hotton, T. (2001). La violence conjugale après la séparation, *Juristat, Bulletin de service du centre Canadien de la statistique juridique, Statistique Canada*, 21 (7) : 1-20.
- Hughes, H.M. (1988). Psychological and behavioral correlates of family violence in child witnesses and victims. *American Orthopsychiatric Association*, 58, 77-90.
- Hughes, H.M., Graham-Berman, S.A., & Gruber, G. (2001). Resilience in children exposed to domestic violence. Dans S.A.Graham-Bermann, & J.L. Edleson, (Dir.), *Domestic violence in the lives of children: The future of research, intervention, and social policy* (pp. 13-34). Washington, D.C.: American Psychological Association.
- Humphreys, C, &Thiara, R.K. (2003).Neither justice nor protection: women's experiences of post-separation violence. *Journal of Social Welfare and Family law*, 25 (3), 195-214.
- Hutchison, I.W., & Hirschel, J.D.(2001). The effects of children presence on women abuse. *Violence and Victims*, 16 (1), 3-17.
- Huth-Bocks, A.C., Levendosky, A.A., & Semel, M.A. (2001). The direct and indirect



- effects of domestic violence on young children's intellectual functioning. *Journal of Family Violence*, 16 (3), 269-290.
- Israel, E., & Stover, C. (2009). Intimate partner violence: The role of the Relationship between perpetrators and children who witness violence. *Journal of Interpersonal Violence*, 24 (10), 1755-1764
- Jaffe, P.G., Wolfe, D. A., & Wilson, S.K. (1990). *Children of battered women*. Newbury Park,CA: Sage.
- Jaffe, P.G., Sudermann, M., & Reitzel, D. (1991). Child witnesses of marital violence. Dans R.T. Ammerman & M. Hersen (Dir.), *Assessment of family violence* (pp. 313-331). New York: Wiley.
- Jaffe, P.G. & Poisson, S. (2000). Children exposed to domestic violence: Challenges for The next century. Dans P. Jaffe, M. Russel & G. Smith (Dir.) *Creating a legacy of hope: International Conference of children exposed to domestic violence. Conference Proceedings.* (p.1-6 ) B.C./Yukon society of transition Houses, Vancouver, Canada.
- Jaffe, P.G., Poisson, S., & Cunnigham, A. (2001). Domestic violence and high-conflict divorce : Developing a new generation of research for children. In S.A.Graham-Berman, , & J.L.Edleson, (Dir.), *Domestic violence in the lives of children : The future of research, intervention, and social policy*, (pp. 189-218). LIEU : American Psychological Association.
- Jaffe, P. G., C. V. Crooks, & S. E. Poisson. (2003) Common misconceptions and addressing domestic violence in child custody disputes. *Juvenile and Family Court Journal*, 54 (4), 57-67.
- Jaffe. P.G., & Juodis, M. (2006). Children as victims and witnesses of domestic homicide Lessons learned from domestic violence death review committees. *Juvenile and Family Court Journal*, 57 (3), 13-28.
- Jaffe, P.G., Johnston, J.R., Crooks, C.V., & Bala, N. (2008). Custody disputes involving allegations of domestic violence : Toward a differentiated approach to parenting plans. *Family Court Review*, 46 (3), 500-522.
- Jimenez, V., Saucier, J.F., Marleau, J.D., Murphy, J.D., Ciampi, A., Côté, B., & Toug, G. (1999). Impact du fait d'être témoin de violence conjugale sur la santé mentale d'enfants âgés de 6 à 12 ans, de familles d'immigration récente et québécoise. *Rapport présenté au conseil québécois de la recherche sociale et à la région régionale de la santé et des services sociaux de Montréal- Centre*. Version 2003
- Johnston, J.R., Campbell, L.E.G., & Mayes, S.S. (1985). Latency children in post-separation and divorce disputes. *Journal of the American Academy of Child Psychiatry*, 24, 563-574.
- Johnston, J.R., Kline, M., & Tschann, J.M. (1989). Ongoing post-divorce conflict in families contesting custody : Effects on children of joint custody and frequent access. *American Journal of Orthopsychiatry*, 59, 576-592.
- Kernic, A.K., Wolf, M.E., Holt, V.L., McKnight, B., Colleen, E.H., & Rivara, F.P. (2003). Behavioral problems among children whose mothers are abused by an intimate partner. *Child Abuse and Neglect*, 27, 1231-1246.
- Kérouac, M.N., Taggard, M.E., & Lescop, J. (1986). *Portrait de la Santé des femmes violentées et de leurs enfants*. Montréal, Québec : Conseil québécois de la recherche sociale.

- Kilpatrick, K.L. & Williams, L.M. (1997). Post-traumatic stress disorder in child witnesses to domestic violence. *American Journal of Orthopsychiatry*, 67 (4) , 639-644.
- Kline, M., Johnston, J.R., & Tschann, J.M. (1991). The long shadow of marital conflict: A model of children's post divorce adjustment. *Journal of Marriage and the Family*, 53(2), 297-309.
- Klitzman, K.M., & Emery, R.E. (1994). Child and family coping one year after mediated and litigated child custody disputes. *Journal of Family Psychology*, 8, 150-159.
- Kolbo, J.R., Blakely, E.H., & Engleman, D. (1996). Children who witness domestic violence: A review of empirical literature. *Journal of Interpersonal Violence*, 11, 281-293.
- Lapierre, S. (2006). « Ma mère était à lui, comme une possession un peu »: Le point de vue d'enfants et d'adolescents vivant dans un contexte de violence familiale. *Journal International de Victimologie*, 13 (5).
- Lapierre, S. (2008). Persistance du blâme envers les mères chez les femmes victimes de violence conjugale. Dans S. Arcand, D. Damant, E. Harper, E., & S. Gravel, (Dir.), *Violence faites aux femmes* (pp.209-225). Québec, Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Lawrence, S., (2002). *Domestic violence and welfare policy: Research findings that can inform policies on marriage and child well-being*. New-York, NJ: National Center for Children in Poverty.
- L'Écuyer, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu, méthode GPS et concept de soi*. Sillery, Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Lehmann, P. (1997). The development of posttraumatic stress disorder (PTSD) in a sample of child witnesses to mother assault. *Journal of Family Violence*, 12 (3), 241-257.
- Lemon, N.K.D. (1999). The legal system's response to children exposed domestic violence. *The Future of Children*, 9 (3), 67-83.
- Lessard, G., & Paradis, F. (2003). *La problématique des enfants exposés à la violence conjugale et les facteurs de protection. Recension des écrits*. Institut national de santé publique du Québec.
- Lessard, G., (2004). *Concomitance de violence conjugale et de mauvais traitements envers les enfants : représentations des intervenants et défis de collaboration pour l'offre d'une aide cohérente*. (Thèse de doctorat), Université de Montréal, Canada.
- Lessard, G., Damant, D., Hamelin-Brabant, L., Pépin-Gagné, J., & Chamberland, A. (2009). Dans M-È Clément, & S.Dufour, (Dir), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial*. Anjou, Québec : Édition CEC,
- Létourneau, N.L., Fedick, C.B., & Willms, J.D. (2007). Mothering and domestic violence: A longitudinal analysis. *Journal of Family Violence*, 22, 649-659.
- Levendosky, A.A, Lynch, S.M., & Graham-Berman, S.A. (2000). Mothers' perception of the impact of women abuse on their parenting. *Violence Against Women*, 6 (3), 247-271.
- Levendosky, A.A. & Graham-Berman, S.A. (2000). Trauma and Parenting in battered women : An addition to an ecological model of parenting. Dans R.A.Geffner, P.G. Jaffe, P.G., & M. Suderman, (Dir.), *Children exposed to domestic violence :Current issues in research, intervention, prevention, and policy development*. (pp. 25-36). New-York, NJ : Haworth Press

- Levendosky, A.A., & Graham-Berman, S.A. (2001). Parenting in battered women : The effects of domestic violence on women and their children. *Journal of Family Violence, 16* (2), 171-192.
- Levendosky, A.A., Huth-Bocks, A.C., Shapiro, D.L., & Semel, M.A. (2003). The impact of domestic violence on the maternal-child relationship and preschool-age children's functioning. *Journal of Family Psychology, 17* (3), 275-287.
- Lévesque, S., Clément, M-È., & Chamberland, C. (2007). Factors associated with of co-occurrence of spousal and parental violence : Quebec population study. *Journal of Family Violence, 22*, 661-674.
- Levy, B., & Chambers, C. (1981). The folly of joint custody. *Family advocate, 3*, 6-10.
- Maccoby, E.E. (1990). Gender and relationships. *American Psychologist, 45*, 513-520.
- Maccoby, E.E., Buchanan, C.M., Mnookin, R.H. & Dornbush, S.M. (1993). Post-divorce roles of mothers and fathers in the lives of their children. *Journal of Family Psychology, 7*, 24-38.
- Madden-Derdich, D.A., Estrada, A.U., Updegraff, K.A., & Leonard, S.A. (2002). The boundary violations scales : An empirical measure of intergenerational boundary violations in families. *Journal of Marital and Family Therapy, 28* (2), 241-254.
- Mahoney, M.R., (1990). Legal images of battered women: Redefining the issue of separation. *Michigan Law Review, 90*, 1-94.
- Malcore, S.A., Widell, J., Seyuin, M., & Hill, E. (2010). Predictors of continued conflict after divorce or separation : Evidence from a high-conflict group treatment program. *Journal of Divorce & Remarriage, 51*, 50-64.
- Masten, A.S., & Coatsworth, D. (1998). The development of competence in favorable and unfavorable environments. *American Psychologist, 53*, 205-220.
- Mathews, D.J. (1995). Parenting groups for men who batter. Dans E. Peled, P.G. Jaffe, & J.L. Edleson ( Dir.), *Ending the cycle of violence: Community responses to children of battered women* (pp. 97-105). Thousand Oaks, California: Sage.
- Mbilinyi, L.F., Edleson, J.L., Beeman, S.K., & Hagemester, A.K. (2007). What happens to children when their mother are battered ? Results from a four city anonymous survey. *Journal of Family Violence, 22*, 309-317.
- Mc Alister Groves, B. (1999). Mental health services for children who witness domestic violence. *The Future of Children, 9*(3), 122-132.
- Mc Alister Groves, B., Van Horn, P. & Lieberman, A.F. (2007). Deciding on fathers' involvement in their children's treatment after domestic violence. Dans J.L. Edleson, & O.J. Williams (Dir.), *Parenting by men who batter: New assessment and intervention* (pp. 65-84). Oxford University Press, New York.
- McDonald, R., Jouriles, E.N., Ramisetty-Mikler, S., Caetano, R., & Green, C.E. (2006). Estimating the number of American children living in partner-violent families. *Journal of Family psychology, 20*(1), 137-142.
- Minuchin, P. (1974). *Families and family therapy*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Moskowitz, J.S. (1998). *The effect of parental alienation syndrome and interparental conflict on the self-concept of children of divorce*. (Thèse de doctorat )Miami Institut of Psychology for the Caribbean center for advanced studies. Miami, Florida.
- Moskowitz, J.S. (1998). *The effect of parental alienation syndrome and interparental conflict on the self-concept of children of divorce*. (Thèse de doctorat) Institut of Psychology for the Caribbean center for advanced studies. Miami, Florida.

- Mullen, P.E., Martin, J.L., Anderson, J.C., Romans, S.E., & Herbison, G.P. (1996). The long-term impact of the physical, emotional and sexual abuse of children: A community study. *Child Abuse and Neglect*, 20 (1), 7-21.
- O'Brien, M., Magolin, G., & John, R.S. (1995). Relation among marital conflict, child coping, and child adjustment. *Journal of Clinical Child Psychology*, 24 (3), 346-361.
- O'Keefe, M. (1994). Adjustment of children from maritally violent homes. *Families in Society*, 75, 403-4115.
- Olson, M., & Gariti, P. (1993). Symbolic lost in horizontal relating : Defining the role of parentification in addictive/destructive relationships. *Contemporary Family Therapy*, 15(3), 197-208.
- Organisation Mondiale de la Santé (2002). Rapport mondial sur la santé et la violence. Genève, Organisation mondiale sur la santé.
- Osofsky, J.D. (1995). The effects of exposure to violence on young children. *American Psychologist*, 50, 782-788.
- Panuzzio, J., Taft, C.T., Black, D.A., Koenen, K.C., & Murphy, C.M. (2007). Relationship abuse and victim's post-traumatic stress disorder symptoms : Associations with child behavior problems. *Journal of Family Violence*, 22, 177-185.
- Peled, E. (1998). The experience of living with violence for preadolescent children of battered women. *Youth and Society*, 29, 395-430.
- Peled, E. (2000). Parenting by men who abuse women: Issues and dilemmas. *British Journal of Social Work*, 30, 25-36.
- Peled, E., & Perel, G. (2007). A conceptual frame work for fathering intervention with men who batter. Dans J.L. Edleson, & O.J. Williams (Dir.), *Parenting by men who batter: New assessment and intervention* (pp. 85-101). NewYork, NJ: Oxford University Press.
- Pence, E., & Paymar, M. (1993). *Education groups for men who batter: The Duluth model*. NewYork, NJ: Springer.
- Porter, B., & O'Leary, D.K. (1980). Marital discord and childhood behavior problems. *Journal of abnormal child psychology*, 8(3), 287-295.
- Prinz, J.R., & Feerick, M.M. (2003). Next steps in research on children expose to domestic violence. *Clinical Child and Family Psychological Review*, 6 (3), 215-219.
- Reihing, K.M., (1999). Protecting victims of domestic violence and their children after divorce: The American Law Institute's model. *Family and Conciliation Courts Review*, 37 (3), 393-410.
- Rinfret-Raynor, M., Dubé, M., Drouin, C. Maillé, N., & Harper, É. (2008). Violence conjugale post-séparation en contexte d'exercice des droits d'accès aux enfants. Dans S. Arcand, D. Damant, E. Harper, & S. Gravel, (Dir.), *Violence faites aux femmes* (pp.185- 206). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Riou, D.A., Rinfret-Raynor, M., & Cantin, S. (2003). *La violence envers les conjointes dans les couples québécois* (1998). Québec, Institut de la statistique du Québec, Santé et bien-être, Gouvernement du Québec
- Roberts, K.A., (2005). Women's experience of violence during stalking by former romantic partners : Factors predictive of stalking violence. *Violence Against Women*, 11 (1), 89-114.
- Rogers, K.N. (2004). A theoretical review of risk and protective factors related to post-

- divorce adjustment in children. *Journal of Divorce & Remarriage*, 40 (3/4), 135-147.
- Ross, S.M. (1996). Risk of physical abuse to children of spouse abusing parents. *Child Abuse and Neglect*, 20(7), 589-598.
- Rossmann, B.B. (1998). Descartes's error and posttraumatic stress disorder: Cognition and emotion in children who are exposed to parental violence. In G.W. Holden, R. Geffner, & E.N. Jouriles (Dir.), *Children Exposed to Marital Violence* (pp. 223-256). Washington, DC: American Psychological Association.
- Rothman, E.F., Mandel, D.G., & Silverman, J.G. (2007). Abusers perceptions of the effect of their intimate partner violence on children. *Violence Against Women*, 13 (11), 1179-191.
- Rudo, Z.H., Powel, D.S., & Dunlap, G. (1998). The effects of violence in the home on children's emotional, behavioral, and social functioning : A review of the literature. *Journal of Emotional and Behavioral Disorders*, 6(2), 94-113.
- Rutter, M. (1971). Parent-child separation: Psychological effects on children. *Journal of Child Psychology and Psychiatry and Allied Disciplines*, 12, 233-260.
- Salisbury, E.J., Henning, K., & Holdford, R. (2009). Attitudes on children's exposure to interparental conflict and risk factors for child abuse. *Child Maltreatment*, 14 (3), 232-242.
- Sarrazin, J., & Cyr, F. (2007). Parental conflicts and their damaging effects on children. *Journal of Divorce & Remarriage*, 47 (1/2), 77-93.
- Sarrazin, J. (2007). *Les conflits parentaux et le phénomène de l'aliénation parentale: Conditions aggravantes pour l'enfant de parents séparés.* (Thèse de doctorat) Université de Montréal, Canada
- Sauvé, J., & Burns, M. (2009). Les résidents des refuges pour femmes violentées au Canada, 2008. , *Statistique Canada Juristat*, 29(2), 1-21.
- Shalanksy, C., Ericksen, J., & Henderson, A. (1999). Abused women and child custody: The ongoing exposure to abusive ex-partners. *Journal of Advanced Nursing*, 29(2), 416-427.
- Shaw, D.S., Emery, R.E., & Tuer, M.D. (1993). Parental functioning and children's adjustment in families of divorce : A perspective study. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 21, 119-134.
- Sheeran, M., & Hampton, S. (1999). Supervised visitation in cases of domestic violence. *Juvenile and Family Court Journal*, 50, 13-25.
- Shepard, M. (1992). Child-visiting and domestic abuse. *Child Welfare*, 71(4), 357-367.
- Stephens, D.L. (1999). Battered women views of their children. *Journal of Interpersonal Violence*, 14(7), 731-746.
- Smith, J., Berthelsen, D., & O'Connor, I. (1997). Child adjustment in high conflict families. *Child Care, Health, and Development*, 23, 113-133.
- Spiwak, R., Brownridge, D.K. (2005). Separated women's risk for violence : An analysis of the canadian situation. *Journal of Divorce and Remarriage*, 43 (3/4), 105-117.
- Statistique Canada (1993). L'enquête sur la violence envers les femmes. *Le Quotidien*, 18 novembre 1993.
- Statistique Canada (2004). *Enquête sociale générale sur la victimisation*, Institut national de santé publique Québec.
- Statistique Canada (2007). *La violence familiale au Canada : Un profil statistique*, Ottawa, Ontario : Centre canadien de la statistique juridique.

- Sternberg, K.J., Lamb, M.E., Greenbaum, C., Cicchetti, D., Dawud, S., Cortes, R.M., & Lorey, F. (1993). Effects of domestic violence on children's behavior problems and depression. *Developmental Psychology*, 29(1), 44-52.
- Stocker, C.M., Richmond, M.K., Low, S.M., Alexander, E.K., & Elias, N.M. (2003). Marital conflict and children's adjustment: Parental hostility and children's interpretations as mediators. *Social Development*, 12(2), 149-161.
- Stover, C., Van Horn, P., Turner, R., Cooper, B., & Lieberman, A. (2003). The effects of father visitation on preschool-aged witnesses of domestic violence. *Journal of Interpersonal Violence*, 18, 1149-1166.
- Suderman, M., & Jaffe, P. (1999). *A handbook of health and social service providers and educators on children exposed to woman abuse*. Ottawa, Ontario: Health Canada.
- Sullivan, C.M., Juras, J., Bybee, D., Nguyen, H., & Allen, N. (2000) How children's adjustment is affected by their relationships to their mother's abusers. *Journal of Interpersonal Violence*, 15, 587-602.
- Taylor-Butts, A. (2005). Les refuges pour femmes violentées au Canada 2003-2004. *Juristat, Centre canadien de la statistique juridique*, Statistique Canada, 25(3), 1-23.
- Trocmé, N., Fallon, B., MacLaurin, B., Daciuk, J., Felstiner, C., Black, T., ... & Cloutier, R. (2005). *Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants -2003 : Données principales*, Ottawa, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2005.
- Tubbs, C. Y., Williams, O.J. (2007). Shared parenting after abuse: Battered mother's perspectives on parenting after dissolution of a relationship. Dans J.L. Edleson,, & O.J. Williams (Dir.), *Parenting by men who batter: New assessment and intervention* (pp. 19-44). Oxford, Angleterre: University Press.
- Wallerstein, J.S., & Kelly, J.B. (1975). The effects of parental divorce: Experiences of the preschool child. *Journal of the American Academy of Child Psychiatry*, 14, 600-616.
- Wallerstein, J.S., & Kelly, J.B. (1976). The effects of parental divorce: Experiences of the child in later latency. *American Journal of Orthopsychiatry*, 50, 256-269.
- Wallerstein, J.S., & Kelly, J.B. (1980). *Surviving the break-up: How children and parents cope with divorce*. New York, NJ: Basic Books.
- Wallerstein, J.S., & Blakesley, S. (1989). *Second chances : Men, women, and children a decade after divorce*. New York, NJ : Ticknor & Fields.
- Weithorn, L.A. (2001). Protecting children from exposure to domestic violence: The use and abuse of child maltreatment statutes. *Hastings Law Journal*, 53, 1-156.
- Wolfe, D.A., Crooks, C.V., Lee, V., McIntyre-Smith, A., & Jaffe, P.G. (2003). The effects of children's exposure to domestic violence. A metaanalysis and critique. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 6(3), 171-187.
- Ybarra, G.J., Wilkens, S.L., & Lieberman, A.F. (2007). The influence of domestic violence on preschooler behavior and functioning. *Journal of Family Violence*, 22, 33-42.
- Young, L., & Ehrenberg, M.F. (2007). Siblings, parenting, conflict and divorce : Do young adult's perceptions of past family experiences predict their present adjustment ? *Journal of Divorce & Remarriage*, 47 (3/4), 67-85.

**Annexe A:**  
**Questionnaire CIM quantitatif et qualitatif**

1- De manière générale comment te sens-tu par rapport à ton père?

2- De manière générale comment te sens-tu par rapport à ta mère?

3- De manière générale comment te sens-tu lorsque tu es avec tes deux parents ?

4- Est-ce qu'il est arrivé que ton père passe par toi pour parler à ta mère?

0 Jamais	1 Parfois	2 Souvent	3 Toujours
-------------	--------------	--------------	---------------

*Ne pas  
répondre  
si  
« jamais »  
à la Q.4*

5- Tu as répondu (parfois/souvent/toujours), peux-tu me donner un exemple de ce qui est arrivé?

6- Comment te sentais-tu à ce moment-là?

7- Selon toi pourquoi te sentais-tu ainsi?

8- Est-ce qu'il arrivé que ta mère passe par toi pour parler à ton père?

0 Jamais	1 Parfois	2 Souvent	3 Toujours
-------------	--------------	--------------	---------------

*Ne pas  
répondre  
si  
« jamais »  
à la Q.8*

9- Tu as répondu (parfois/souvent/toujours), peux-tu me donner un exemple de ce qui est arrivé?

10- Comment te sentais-tu à ce moment-là?

11- Selon toi pourquoi te sentais-tu ainsi?

12- Est-ce qu'il arrivé que ton père te pose des questions au sujet de ta mère que tu préférerais qu'il ne te pose pas?

0 Jamais	1 Parfois	2 Souvent	3 Toujours
-------------	--------------	--------------	---------------

*Ne pas  
répondre  
si  
« jamais »  
à la Q.12*

13- Tu as répondu (parfois/souvent/toujours), peux-tu me donner un exemple de ce qui est arrivé?

14- Comment te sentais-tu à ce moment-là?

15- Selon toi pourquoi te sentais-tu ainsi?

16- Est-ce qu'il arrivé que ta mère te pose des questions au sujet de ton père que tu préférerais qu'elle ne te pose pas?

0 Jamais	1 Parfois	2 Souvent	3 Toujours
-------------	--------------	--------------	---------------

Ne pas  
répondre  
si  
« jamais »  
à la Q.16

17- Tu as répondu (parfois/souvent/toujours), peux-tu me donner un exemple de ce qui est arrivé?

18- Comment te sentais-tu à ce moment-là?

19- Selon toi pourquoi te sentais-tu ainsi?

20- Est-ce qu'il arrivé que tu n'oses pas parler de parler de ta mère devant ton père ?

0 Jamais	1 Parfois	2 Souvent	3 Toujours
-------------	--------------	--------------	---------------

Ne pas  
répondre  
si  
« jamais »  
à la Q.20

21- Tu as répondu parfois/souvent/toujours, peux-tu me donner un exemple de ce qui est arrivé?

22- Comment te sentais-tu à ce moment-là?

23- Selon toi pourquoi te sentais-tu ainsi?

24- Est-ce qu'il arrivé que tu n'oses pas parler de ton père devant ta mère?

0 Jamais	1 Parfois	2 Souvent	3 Toujours
-------------	--------------	--------------	---------------

Ne pas  
répondre  
si  
« jamais »  
à la Q.24

25- Tu as répondu parfois/souvent/toujours, peux-tu me donner un exemple de ce qui est arrivé?

26- Comment te sentais-tu à ce moment-là?

27- Selon toi pourquoi te sentais-tu ainsi?

28- Est-ce qu'il arrivé que tu te sentes pris(e) entre ta mère et ton père?

0 Jamais	1 Parfois	2 Souvent	3 Toujours
-------------	--------------	--------------	---------------

Ne pas  
répondre  
si  
« jamais »  
à la Q.28

29- Tu as répondu (parfois/souvent/toujours), peux-tu me donner un exemple de ce qui est arrivé?

30- Comment te sentais-tu à ce moment-là?

31- Selon toi pourquoi te sentais-tu ainsi ?



**Annexe B**

**Ma fille telle que je la vois/ Mon fils tel que je le vois**

1. Comment je vois mon enfant :

- Avec moi ?
- Avec son père ?

2. Que sait-elle/il de ce qui se passe entre moi et mon conjoint?

- A-t-elle/il déjà assistée à des scènes de violence?
- Que faisait-elle/il ou comment réagissait-elle/il dans ces moments ?
- Quel était son comportement avant, pendant et après la scène de violence?
- Se doutait-elle/il de quelque chose? De quelle façon aurait-elle/il pu s'en douter?

3. A-t-elle/il déjà subie de la violence de la part de mon conjoint?

- Si oui, que s'est-il passé?
- De manière générale quel genre de père est-il avec sa fille/son fils ?

4. A-t-elle/il déjà subie de la violence de ma part?

- Si oui, que s'est-il passé?
- De manière générale quel genre de mère suis-je avec ma fille/mon fils ?

5. À quoi attribue-t-elle/il la violence de mon conjoint envers moi ?

- Elle/Il attribue la violence à ...
- Je le sais parce que...

6. Quels sont les effets de la violence sur elle/lui ?

- Dans son comportement, ses attitudes?

**Annexe C**  
**Entrevue intervenante jeunesse**

Vous êtes invitée à répondre à une entrevue téléphonique de 20 minutes sur votre perception du conflit de loyauté. Les questions porteront sur le ou les enfants exposés à la violence conjugale qui ont participé à la recherche sur le conflit de loyauté.

Vous répondez aux questions au meilleur de votre connaissance. Les réponses demeureront confidentielles.

1. C'est quoi pour vous un conflit de loyauté chez un enfant exposé à la violence conjugale?
2. Que savez-vous de la situation d'exposition à la violence conjugale de l'enfant x?
3. À votre avis, l'enfant x que vous avez interviewé dans le cadre de cette recherche vit-il un conflit de loyauté?
  - Si oui, pouvez-vous donner des exemples?
  - Si non, comment expliquez-vous qu'il ne vive pas de conflit de loyauté ?
4. Jugez-vous que ce soit un conflit important?
  - Expliquez-moi ce qui vous fait dire ça.
5. Selon vos observations, quelles conséquences le conflit de loyauté a-t-il chez cet enfant?
6. Comment décririez-vous la relation que l'enfant x entretient avec sa mère?
7. Comment décririez-vous la relation que l'enfant x entretient avec son père?
8. Je vous rappelle que je m'intéresse au conflit de loyauté que peuvent vivre des enfants exposés à la violence conjugale. Auriez-vous quelque chose à ajouter pour m'aider à mieux comprendre ce phénomène?